REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique Ecole Nationale Polytechnique



Département de Génie Civil Mémoire de projet de fin d'étude

Pour l'obtention du diplôme d'ingénieur d'état en Génie Civil

Conception et dimensionnement parasismiques d'un bâtiment (R+8+sous-sol) en béton armé

Réalisé par :

Maksene HOCINE

Mohammed Es Saleh HEBBIR

Sous la direction de :

Mme. Nadjia BAOUCHE

Présenté et soutenu publiquement le 04/07/2022

Composition du jury :

Président	Pr. Abderrahim BALI	Pr	ENP
Promotrice	Mme. Nadjia BAOUCHE	MA A	ENP
Examinatrice	Mme. Messaouda CHERRAK	MC B	ENP
Examinateur	M. Abdelmadjid TADJADIT	MC B	ENP

ENP 2022

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique Ecole Nationale Polytechnique



Département de Génie Civil Mémoire de projet de fin d'étude

Pour l'obtention du diplôme d'ingénieur d'état en Génie Civil

Conception et dimensionnement parasismiques d'un bâtiment (R+8+sous-sol) en béton armé

Réalisé par :

Maksene HOCINE

Mohammed Es Saleh HEBBIR

Sous la direction de :

Mme. Nadjia BAOUCHE

Présenté et soutenu publiquement le 04/07/2022

Composition du jury :

Président	Pr. Abderrahim BALI	Pr	ENP
Promotrice	Mme. Nadjia BAOUCHE	MA A	ENP
Examinatrice	Mme. Messaouda CHERRAK	MC B	ENP
Examinateur	M. Abdelmadjid TADJADIT	MC B	ENP

ENP 2022



Remerciements

Au terme de ce modeste travail, nous tenons à exprimer notre profonde gratitude et nos vifs remerciements :

Tout d'abord, je remercie ALLAH le Tout Puissant pour m'avoir donné la force et la patience pour mener à terme ce travail.

A nos familles qui nous ont toujours encouragés et soutenus durant toutes nos études.

A Madame BAOUCHE, notre promotrice pour avoir accepté de nous guider sur le bon chemin du travail.

Aux membres du jury le président Pr.BALI, Mme.CHERRAK et M.TADJADIT pour avoir accepté d'examiner notre travail.

A tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce projet de fin d'étude.

Mohammed-Es-Saleh & Maksene

إهداء

بسم الله الرحمان الرحيم والصلاة والسلام على أشرف المرسلين، حبيبنا وشفيعنا محمد صلى الله عليه وسلم. إلى كل عائلتي التي كانت رفيقة دربي وساندتني في كل عقبة خضتها في مسيرتي الدراسية والحياتية، إلى أبي العزيز كمال وأمي يسمينه، اللذان كانا عونا كبيرا في مشواري الدراسي إلى إخوتي: أختي الصغيرة أسيل، أختي أميرة وأخي أيوب إلى جدتي المتوفية أسال الله أن يغفر لها ذنوبها وسيئاتها، يا رب العالمين إلى جدتي وأجدادي الأحياء أسال الله أن يطول في أعمار هم إلى جدتي وأجدادي الأحياء أسال الله أن يطول في أعمار هم

إلى خالتي المريضة أسال الله أن يشفيها وأن يعافيها من مرضها شفاءً تاما لا يغادر سقما، أنت القادر يا رب العالمين

إلى جميع أصدقائي الذين وقفوا معي في السراء والضراء

محمد الصالح هبير

Dédicaces

A mon cher père Ahcene HOCINE, à ma chère mère Saliha MESSAOUDI, à mes chers frères Imad, Hakim et Massil.

A la mémoire de ma grand-mère paternelle Tassadit MOUSSI qui nous a quittés, qu'elle repose en paix.

A mon grand-père maternel Mohammed MESSAOUDI, à ma grand-mère maternelle Khlidja.

A mes oncles, à mes tantes et à leurs familles.

A la mémoire de tous les membres de ma famille qui nous ont quittés et que j'ai eu la chance de les avoir connus : la tante de mon père Tassadit HOCINE, mon cousin Amar HOCINE, mon oncle Ahmed HOCINE et ma Tante Adidi HOCINE, qu'ils reposent en paix.

A la mémoire de tous les membres de ma famille qui nous ont quittés et que je n'ai pas eu la chance de connaitre : Mon grand-père paternel le Moudjahid Achour HOCINE, mon oncle Amar HOCINE, le cousin de mon père le chahid Hocine HOCINE alias Chennit, les oncles paternels de mon père Hamou et son fils Mohend Ameziane, Arab et sa fille Houria, et Said disparu en France durant la première guerre mondiale, qu'ils reposent en paix.

A tous mes amis et ceux qui m'aiment.

A tous les martyres de la Liberté et à tous ceux qui se sont sacrifiés pour Tamazight.

Aux grands défenseurs et poètes de ma langue maternelle "Taqvaylit", en particulier Lounis AIT MENGUELLET, Lounès MATOUB, Slimane AZEM.

« Wigad yedren ssaramey-asen tuyzi n laɛmar d wayen yelhan ad yezgu yur-sen, ma d wid yemmuten ad sgunfun di talwit »

Maksene HOCINE

ملخص

الهدف من هذا العمل هو دراسة هيكل مبني بالخرسانة المسلحة (ط+8+ طابق سفلي) الذي يقع في منطقة متواجدة في الجزائر ذات نشاط زلزالي متوسط. يتم ضمان تثبيت المبنى من خلال جدران القص المبني بالخرسانة المسلحة دون اللجوء إلى الاعمدة. تم إجراء التصميم والتحجيم وفقًا لمتطلبات أنظمة جزائرية (RPA 99/2003, DTR, CBA 93) وتم إجراء الدراسة الديناميكية باستخدام برنامج (Robot Structural Analysis).

الكلمات المفتاحية: هيكل، زلزال، جدران القص، الخرسانة المسلحة

Abstract

The purpose of this work is to study a reinforced concrete structure (G+8+basement) that should be located in a medium seismic zone in Algeria. The bracing of the building is ensured by reinforced concrete shear walls without interaction with the portal frames. The design and sizing have been made in accordance with the requirements of Algerian regulations (RPA99/2003, DTR and CBA 93) and the dynamic study was carried out using Robot Structural Analysis software.

Keywords: Building, Earthquake, shear walls, reinforced concrete

Résumé

Le but de ce travail est d'étudier une structure en béton armé (R+8+sous-sol) qui est appelée à être implantée dans une zone à moyenne sismicité en Algérie. Le contreventement du bâtiment est assuré par des voiles en béton armé sans interaction avec les portiques. La conception et le dimensionnement sont effectués en respectant les exigences des règlements algériens (RPA99/2003, DTR et le CBA 93) et l'étude dynamique est faite à l'aide du logiciel *Robot Structural Analysis*.

Mots clés : Structure - Séisme - Voiles - Béton armé

Table des matières

Liste des figures	
Liste des tableaux	
Liste des symboles	
Introduction générale	16
Chapitre I :	17
Chapitre I : La sismicité en Algérie	18
I.1 Introduction	18
I.2 Qu'est-ce qu'un séisme ?	18
I.2.1 Définition du phénomène sismique	18
I.2.2 Séismes tectoniques	19
I.2.3 Caractéristiques principales du séisme	20
I.2.4 Paramètres indispensables à l'évaluation des effets d'un séisme à un en	droit
donné	24
I.2.5 Principaux séismes d'Algérie	26
I.2.6 Classification des zones sismiques selon le RPA99/2003	28
I.2.7 Evolution des règles parasismiques algériennes	28
I.3 Conclusion	29
Chapitre II :	30
Chapitre II : Généralité sur les voiles	31
II.1 Introduction	31
II.2 Définition d'un voile	31
II.3 Classification des voiles	32
II.4 Classification des structures avec voiles	32
II.4.1 Structures « mixtes » avec des murs porteurs associés à des portigues	32
II.4.2 Structures à novau central	34
II.4.3 Structures uniquement à murs porteurs	34
II.5 Caractéristiques géométriques des voiles	35
II.6 Rôle des voiles de contreventement	36
II.7 Conclusion :	37
Chapitre III :	
Chapitre III : Les méthodes de dimensionnement des voiles du contreventement	
III.1 Introduction	
III.2 Notions élémentaires	
III.2.1 Règle des déplacements égaux	40
III.2.2 Coefficient de comportement	40
III.3 Méthodes de dimensionnement.	
III.3.1 Sollicitations de calcul	
III.3.2 Choix des méthodes de calcul	
III 3 3 Dimensionnement traditionnel	42
III 3 4 Dimensionnement selon le règlement parasismique algérien	43
III 4 Conclusion	49
Chapitre IV :	
Chapitre IV : Etude d'un bâtiment avec 10 niveaux ($R+8+sous-sol$)	
IV.1 Introduction	
IV 2 Présentation de l'ouvrage et du site	52

IV.2.1 Localisation	
IV.2.2 Usage futur	
IV.2.3 Données géotechniques du site	58
IV.2.4 Description des éléments constituants le bâtiment	58
IV.2.5 Les caractéristiques des matériaux utilisés	60
IV.3 Prédimensionnement	60
IV.3.1 Plancher	60
IV.3.2 Volées et paliers des escaliers	61
IV.3.3 Poutres	
IV.3.4 Poteaux	
IV.3.5 Voiles	66
IV.4 Combinaisons d'action	68
IV.5 Modélisation de la structure	68
IV.5.1 Modélisation mathématique	68
IV.5.2 Description du logiciel Autodesk Robot	69
IV.5.3 Modélisation des éléments structuraux	69
IV.6 ANALYSE SISMIQUE	69
IV.6.1 Effets de la torsion accidentelle	74
IV.6.2 Vérification des déplacements :	75
IV.7 Dimensionnement des éléments structuraux	
IV.7.1 Partie superstructure	79
IV.7.2 Partie infrastructure	
IV.8 Conclusion	
Conclusion générale	117
Références bibliographes	118
Annexes	

Liste des figures

Figure I.1: Épicentre, hypocentre (foyer) et faille	. 18
Figure I.2 : Types de failles [20]	. 19
Figure I.3 : Principales plaques tectoniques [20]	. 20
Figure I.4 : Carte méditerranéenne montrant les limites des plaques tectoniques [20]	. 20
Figure I.5 : Différents types d'ondes sismiques	. 23
Figure I.6 : Dispositif d'enregistrement à trois composantes sismiques	. 24
Figure I.7 : Allure d'un sismogramme	. 24
Figure I.8 : Exemple d'un PGA pour un séisme donné	. 25
Figure I.9 : Spectre de réponse d'une structure à un degré de liberté et construction	. 25
Figure I.10 : Carte de zonage sismique du territoire national [8]	. 28
Figure II.1 : Forces appliquées sur un voile	. 31
Figure II.2 : Différents types de voiles	. 32
Figure II.3 : Structures « mixtes » avec des voiles associés à des portiques	. 33
Figure II.4 : Structure à noyau central	. 34
Figure II.5 : Structure uniquement à murs porteurs	. 35
Figure II.6 : Coupe de voile en élévation [8]	. 35
Figure II.7 : Coupe de voiles en plan [8]	. 36
Figure II.8 : Comportement d'une structure simplement appuie	. 36
Figure III.1 : Hypothèse d'iso-déplacement	. 40
Figure III.2 : Facteur de réduction en fonction de période	. 40
Figure III.3 : Modélisation d'un voile	. 43
Figure III.4 : Cas d'un voile de section entièrement comprimée	. 45
Figure III.5 : Cas d'un voile de section partiellement tendue	. 46
Figure III.6 : Disposition des armatures verticales dans les voiles	. 48
Figure IV.1 : Localisation de l'ouvrage [Google Maps]	. 52
Figure IV.2 : Plan niveau courant	. 53
Figure IV.3 : Vue en élévation et décrochement en plan	. 54
Figure IV.4 : Plan du sous-sol	. 55
Figure IV.5 : Plan du RDC	. 56
Figure IV.6 : Plan d'un étage courant (1 jusqu'à 8)	. 57
Figure IV.7 : Plancher à corps creux	. 59
Figure IV.8 : Coupe verticale des escaliers	. 59
Figure IV.9 : Dimensions des poutres principales et secondaires	. 63
Figure IV.10 : Vue agrandie de « p » le poteau le plus sollicité avec sa surface d'influence.	. 63

Figure IV.12 : Disposition des voiles	
Figure IV.13 : Logiciel de calcul par éléments finis Autodesk Robot	
Figure IV.13 : Déplacement du niveau 8 selon x-x	76
Figure IV.16 : Déplacement du niveau 8 selon y-y	77
Figure IV.17 : Efforts du voile V7	
Figure IV.18 : Diagramme des contraintes	
Figure IV.19 : Ferraillage de la bande	
Figure IV.20 : Ferraillage de voile V7	
Figure IV.20 : Dimensions à respecter pour les poutres et poteaux	
Figure IV.21 : Effort normal ultime repris par le poteau « p »	
Figure IV.22 : Sections d'armatures du poteau « p »	
Figure IV.23 : Schémas de ferraillage du poteau « p »	
Figure IV.24 : Ferraillage des poutres principales (étage commerce)	
Figure IV.25 : Dimensionnement d'un nœud poutre-poteau	
Figure IV.26 : Les charges sur les voiles périphérique	
Figure IV.27 : Ferraillage des voiles périphériques	
Figure IV.28 : Radier général	
Figure IV.29 : Réaction de sol à ELS	
Figure IV.30 : Réaction de sol à ELU	
Figure IV.31 : Déplacement maximal Z _{max} de la structure	
Figure IV.32 : Ferraillage de la dalle du radier	
Figure IV.33 : Ferraillage des nervures	

Liste des tableaux

Tableau I.1: Caractéristiques de la faille [2]	21
Tableau I.2 : Résumé de l'échelle macrosismique selon M.S.K	22
Tableau I.3 : Principaux séismes qu'a connu l'Algérie depuis 1980 [10]	27
Tableau III.1 : Armatures verticales et horizontales [8]	44
Tableau IV.1 : Usage des niveaux de l'ancien bâtiment	52
Tableau IV.2 : Usage des niveaux de la nouvelle conception	54
Tableau IV.3 : Données géotechniques du site	58
Tableau IV.4 : Charges dues aux planchers à corps creux d'un niveau courant	61
Tableau IV.5 : Charge due au plancher à corps creux du niveau terrasse	61
Tableau IV.6 : Charges permanentes et d'exploitation des volées des escaliers	62
Tableau IV.7 : Charges permanentes et d'exploitation des paliers des escaliers	62
Tableau IV.8 : Prédimensionnement des poutres	63
Tableau IV.9 : Dégression des charges d'exploitation pour le poteau « P »	64
Tableau IV.10 : Dimensions des voiles	68
Tableau IV.11: Périodes de vibration et nombre de modes à considérer	70
Tableau IV.12 : Période T choisie pour le calcul du facteur D	71
Tableau IV.13 : Classification de l'ouvrage	73
Tableau IV.14 : Vérification de la résultante des forces sismiques	73
Tableau IV.15 : Vérification de la résultante des forces sismiques	74
Tableau IV.16 : Efforts tranchants (V d) par niveaux	74
Tableau IV.17 : Excentricités	74
Tableau IV.18 : Valeurs du déplacement sens (x-x).	75
Tableau IV.19 : Valeurs du déplacement sens (y-y)	76
Tableau IV.20 : Valeur l'effet P- Δ (Sens longitudinal)	77
Tableau IV.21 : Valeur l'effet P-Δ (sens transversal)	78
Tableau IV.22 : Effort normal repris par les voiles	78
Tableau IV.23 : Sollicitations de V7	80
Tableau IV.24 : Ferraillage des voiles du RDC	84
Tableau IV.25 : Récapitulatif des sections finales des poteaux	86
Tableau IV.26 : Les sollicitations de poteau « p »	87
Tableau IV.27 : Ferraillage de « p » sur tous les niveaux	91
Tableau IV.28 : Récapitulatif des moments fléchissant pour les poutres principales	94
Tableau IV.29 : Tableau récapitulatif du ferraillage des poutres principales	98
Tableau IV.30 : Récapitulatif des moments fléchissant pour les poutres secondaires	98
Tableau IV.31 : Tableau récapitulatif du ferraillage des poutres secondaires	99

Tableau IV.32 : Vérification de la zone nodale	101
Tableau IV.33 : Calcul du ferraillage du voile périphérique avec logiciel « Expert BA »	103
Tableau IV.34 : vérification de voile périphérique pour le béton à l'ELS	104
Tableau IV.35 : récapitulatif des moments exercés sur le radier	110
Tableau IV.36 : Tableau récapitulatif du ferraillage de la dalle du radier	113
Tableau IV.37 : Récapitulatif des moments pour les nervures	113
Tableau IV.38 : Tableau récapitulatif du ferraillage des nervures	113

Liste des symboles

- E : Energie sismique libérée en joule
- μ_{Δ} : Coefficient de ductilité
- Δ_p : Déplacement plastique
- Δ_{el} : Déplacement élastique
- R : Coefficient de comportement
- F_y : Force sismique plastique
- Fel : Force sismique élastique
- T : Période
- D : Facteur d'amplification dynamique moyen
- $S_a\left(T
 ight)$: Ordonnée du spectre de réponse de calcul en termes d'accélérations
- Se (T) : Ordonnée du spectre de réponse élastique en accélération caractérisant l'action sismique
- g : Constante gravitationnelle
- A : Coefficient d'accélération de la zone
- η : Facteur de correction d'amortissement (si $\xi \neq 5\%$) = $\frac{7}{2+\epsilon}$
- E : Pourcentage d'amortissement critique
- T1, T2 : périodes caractéristiques associées à la catégorie du site
- Q : Facteur de qualité ou charge exploitation
- W : Poids totale de la structure
- d : Longueur de la bande du voile
- e : Excentricité
- A_s : Section d'armature
- Nu : Effort normal ultime
- Br : Section de béton réduite
- B : Section de béton brute
- f_{c28} : Resistance à la compression du béton à 28 jours
- f_{t28} : Resistance à la traction du béton à 28 jours
- fe : Limite élastique de l'acier
- γ_s : Coefficient de sécurité de l'acier
- Lc: Longueur de la zone comprimée
- L_T: Longueur de la zone tendue
- a : Epaisseur d'un voile ou longueur du côté d'un poteau
- Mt : Moment fléchissant en travée
- Ma : Moment fléchissant sur appuis
- σ_{bc} : Contrainte de calcul du béton
- σ_{sc}, σ_s : Contraintes de calcul de l'acier
- i : Rayon de giration
- τ : Contrainte tangentielle de calcul
- $\bar{\tau}$: Contrainte tangentielle admissible
- Vd : Effort tranchant sismique dynamique
- V_s : Effort tranchant sismique statique
- Ø : Diamètre des barres d'armatures
- HA : Haute adhérence
- $S_t: espacement \ des \ armatures$
- t : Espacement d'armatures transversales dans la zone courante
- t' : Espacement d'armatures transversales dans la zone nodale

- S: Section transversale du voile
- v : Distance entre le centre de gravité du voile et la fibre la plus éloignée
- I : moment d'inertie
- Fz : Sollicitation verticale dans l'étage
- G : Charges permanentes ou centre de gravité
- C : Centre de torsion
- $\epsilon_b: D\acute{e} formation \ du \ b\acute{e} ton$
- ϵ_{s} : Déformation de l'acier
- $\boldsymbol{\mu}: Coefficient$ du moment réduit
- K_z : Coefficient de réaction de sol
- Pz : réaction totale de la structure à l'ELS
- ELS : Etat limite service
- ELU : Etat limite ultime
- ELA : Etat limite accidentel

Introduction Générale

Introduction Générale

Introduction générale

L'objectif principal de cette étude est de présenter simplement les connaissances et les mesures adéquates sur la conception ainsi que le dimensionnement parasismique. Ses derniers sont approuvés et exigés par les règles parasismiques algériennes (RPA 99 version 2003) afin de limiter au maximum les pertes en vie humaine.

Les séismes sont définis comme étant la vibration du sol provoquée par une libération soudaine de l'énergie de déformation accumulée dans la croute terrestre et le manteau supérieur. L'Algérie a été secouée par des nombreux séismes qui ont permis aux sismologues de recueillir des données précieuses et de localiser les zones à haut risque. Ce travail a permis d'établir les règles de conception et de dimensionnement parasismiques.

A cet effet, l'ingénieur en génie civil est censé concevoir des édifices de manière à faire face à ce phénomène naturel et ceci en respectant les prescriptions réglementaires.

Parmi les innovations du domaine de la construction les plus utilisées par l'ingénieur spécialisé dans les structures en béton armé pour faire face aux forces sismiques horizontales, on peut citer les voiles en béton armé. Grâce à leur grande rigidité vis-à-vis des forces horizontales, les voiles permettent de réduire considérablement les dommages sismiques et maintenir la structure stable et lui garantir la robustesse nécessaire.

Nous avons introduit le calcul des voiles en béton armé en utilisant la méthode du dimensionnement traditionnel et la méthode proposée par le RPA.

Ce travail porte sur la conception et le dimensionnement d'un bâtiment à 10 niveaux (R+8+sous-sol) à usage d'habitation et de commerce. Ce bâtiment est implanté en zone de moyenne sismicité (zone II_a). Il est constitué par des portiques et des voiles en béton armé. Le contreventement est assuré uniquement par des voiles.

Pour mener à bien cette étude nous l'avons structurée comme ce qui suit :

- La première étape portera sur la présentation complète du bâtiment, la définition des différents éléments et le choix des matériaux à utiliser.

- La deuxième étape sera le pré dimensionnement des éléments structuraux du bâtiment et la détermination des actions verticales affectant la structure.

- La troisième étape consiste à l'application de la méthode dynamique pour déterminer les charges sismiques et les caractéristiques dynamiques propres de la structure lors de ses vibrations. L'étude sismique du bâtiment sera faite par l'analyse du modèle de la structure en 3D à l'aide du logiciel de calcul « Autodesk Robot Structural Analysis Professional ».

- La quatrième étape consiste au dimensionnement des éléments structuraux de la superstructure et l'infrastructure.

Chapitre I : La sismicité en Algérie

Chapitre I : La sismicité en Algérie

I.1 Introduction

Géologiquement, selon le géologue et consultant Azzedine Boudiaf, l'Algérie a toujours été un pays sismique avec la même intensité depuis au moins 6 millions d'années, en précisant que tout le Nord du pays est sujet à une sismicité continue [4]. La tectonique active est localisée dans la région nord du pays, essentiellement dans le Tell. Dans cette région, frontière entre les plaques Africaine et Eurasiatique, la déformation tectonique est l'expression de la convergence actuelle de ces deux plaques et se traduit par la fermeture progressive des bassins néogènes et par la poursuite de l'édification de la chaîne. La sismicité s'exprime surtout le long des bordures des bassins néogènes qui longent la côte. Ces bassins se déforment en donnant des structures plicatives (synclinaux : plis vers le bas, et anticlinaux : plis vers le hauts) et parfois cassantes (pli-failles, failles inverses, chevauchements) orientées NE-SW à NNE-SSW. Ces dernières sont le plus souvent à l'origine des violents tremblements de terre que connaît l'Algérie. Plus au sud, la sismicité s'exprime tout le long du Tell et le long des faisceaux de plis de direction NE-SW. Actuellement, dans les régions des Hauts Plateaux et la région de l'Atlas saharien, l'activité sismique est faible.

Historiquement, la sismicité de l'Algérie du Nord est connue depuis 1365, date du séisme qui a frappé la ville d'Alger. Les nombreux travaux qui se sont intéressés à l'historique de la sismicité ont permis la réalisation de plusieurs catalogues [10]. Ces catalogues montrent que la sismicité est concentrée dans la région nord du pays, c'est-à-dire, dans la bande comprise entre la région littorale et la région de la flexure sud atlasique, et des frontières marocaines jusqu'aux frontières tunisiennes. D'autre part, ces catalogues indiquent que plusieurs séismes importants se sont produits au cours de l'histoire de l'Algérie (Alger en 1716, Oran en 1790, Blida 1825, Ténès 1890 ...)

I.2 Qu'est-ce qu'un séisme ?

I.2.1 Définition du phénomène sismique

Un séisme ou tremblement de terre est une secousse du sol résultant de la libération brusque d'énergie accumulée par les contraintes exercées sur les roches. Cette libération d'énergie se fait par rupture le long d'une faille, généralement préexistante. Le lieu de la rupture des roches en profondeur se nomme le foyer. La projection du foyer à la surface est l'épicentre du séisme (Fig.I.1). Le mouvement des roches près du foyer engendre des vibrations élastiques qui se propagent sous la forme de paquets d'ondes sismiques, autour et au travers du globe terrestre.



Figure I.1: Épicentre, hypocentre (foyer) et faille

Selon le mode de rupture, il existe 3 types de failles (Fig. I.2) :

- -Faille décrochante
- -Faille normale
- -Faille inverse.



Figure I.2 : Types de failles [20]

I.2.2 Séismes tectoniques

Les séismes tectoniques sont de loin les plus fréquents et les plus dévastateurs. Une grande partie des séismes tectoniques a lieu aux limites des plaques où se produit un glissement entre deux milieux rocheux. Une autre partie a lieu sur le long d'un plan de fragilité existant ou néoformé. Ce glissement, localisé sur une ou plusieurs failles, est bloqué durant les périodes inter-sismiques (entre les séismes) de déplacement asismique des deux blocs séparés par la zone de rupture potentielle (la faille est alors inactive), et l'énergie s'accumule par la déformation élastique des roches. Cette énergie et le glissement sont brusquement relâchés lors des séismes. Dans les zones de subduction, les séismes représentent en nombre la moitié de ceux qui sont destructeurs sur la Terre, et dissipent 75 % de l'énergie sismique de la planète. C'est le seul endroit où on trouve des séismes profonds (de 300 à 645 kilomètres). Au niveau des dorsales médio-océaniques, les séismes ont des foyers superficiels (0 à 10 kilomètres), et correspondent à 5 % de l'énergie sismique totale. De même, au niveau des grandes failles de décrochement, ont lieu des séismes ayant des foyers de profondeur intermédiaire (de 0 à 20 kilomètres en moyenne) qui correspondent à 15 % de l'énergie. Le relâchement de l'énergie accumulée ne se fait généralement pas en une seule secousse. Il peut se produire plusieurs réajustements avant de retrouver une configuration stable. Ainsi, on constate des répliques à la suite de la secousse principale d'un séisme d'amplitude décroissante sur une durée allant de quelques minutes à plus d'un an. Ces seconsses secondaires sont parfois plus dévastatrices que la seconsse principale car elles peuvent faire écrouler des bâtiments qui n'avaient été qu'endommagés alors que les secours sont à l'œuvre. Il peut aussi se produire une réplique plus puissante que la secousse principale quelle que soit sa magnitude. Les figures ci-dessous donnent un aperçu respectivement sur les principales plaques tectoniques et leurs limites.

Chapitre I





La sismicité en Algérie s'exprime surtout le long des bordures des bassins néogènes qui longent la côte.





Il existe aussi d'autres types de séismes : séismes volcaniques (lors de l'intrusion et dégazage d'un magma), séismes polaires (craquements des calottes glaciaires se répercutant dans la croûte terrestre) et séismes d'origine naturelle ou dus à l'activité humaine (explosion, effondrement d'une cavité, pompages profonds, extraction minière et explosions souterraines ou nucléaires). Ce classement est fait par les sismologues selon les phénomènes qui les ont engendrés.

I.2.3 Caractéristiques principales du séisme

I.2.3.1 Magnitude

La magnitude (notée M) est un chiffre sans dimension qui traduit l'énergie libérée par le séisme sous forme d'ondes sismiques. Elle se calcule à partir des différents types d'ondes

20

La sismicité en Algérie

Chapitre I

sismiques en tenant compte de paramètres comme la distance à l'épicentre, la profondeur de l'hypocentre, la fréquence du signal, le type de sismographe utilisé, etc. C'est une fonction continue logarithmique :

$$M = \frac{2}{3} \log (E) - 4.8$$
 (E en joules) (1.1)

Lorsque l'amplitude de l'énergie sismique libérée est multipliée par 30, la magnitude augmente d'une unité. Ainsi, un séisme de magnitude 7 libèrera une énergie trente (30) fois plus importante qu'un événement magnitude 6, neuf cents (900) fois plus importante qu'un de magnitude 5. La magnitude est unique pour un séisme et indépendante du lieu d'observation (Tab.I.1).

Magnitude	Énergie libérée	Durée de la rupture	Valeur moyenne du rejet	Longueur moyenne du coulissage	Nbre de séismes par an dans le monde (ordre de grandeur)
9	E x 30 ⁵	250 s	8 m	800 km	1 tous les 10 ans
8	E x 30 ⁴	85 s	5 m	250 km	1
7	E x 30 ³	15 s	1.m	50 km	10
6	E x 30 ²	3 s	20 cm	10 km	100
5	E x 30	15	5 cm	3 km	1 000
4	E	0,3 s	2 cm	1 km	10 000
3	E/30				> 100 000
2	E/30 ²				
1	E/30 ³				

I.2.3.2 Intensité macrosismique

L'intensité mesure les effets et dommages du séisme en un lieu donné. Ce n'est pas une mesure par des Instruments, mais une observation de la manière dont le séisme se traduit en surface et dont il est perçu par la population (Tab.I.2).

L'intensité en un point dépend non seulement de la taille du séisme (magnitude) mais aussi de la distance au foyer, de la géologie locale et de la topographie.

Intensité	Définition (M.S.K)	Gravité des effets			
Ι	Secousse non perceptible				
II	Secousse à peine perceptible				
III	Faible secousse faiblement ressenti				
IV	Secousse largement ressenti	Effets ressentis			
V	Réveil de dormeurs	seulement par l'homme			
VI	Frayeur				
VII	Dommages aux constructions Effets sur les				
	constructions	Effets sur les			
VIII	Destruction des bâtiments	constructions			
IX	Dommages généralisés aux constructions				
Х	Destruction générale des bâtiments				
XI	Catastrophe Effets sur l'Environnement	Effets sur			
XII	Changement de paysage, catastrophe	l'Environnement			
	généralisée				

Tableau I.2 : Résumé de l'échelle macrosismique selon M.S.K

Note : L'échelle MSK (Medvedev-Sponheuer-Karnik) mesure l'intensité d'un tremblement de terre.

I.2.3.3 Ondes sismiques et leurs enregistrements

Au moment du relâchement brutal des contraintes de la croûte terrestre (séisme), deux grandes catégories d'ondes peuvent être générées. Il s'agit des ondes de volume qui se propagent à l'intérieur de la Terre et des ondes de surface qui se propagent le long des interfaces.

Du latin, "*Unda*" qui signifie eau constante ou flot, une onde est un phénomène résultant de la propagation dans un milieu d'une succession de perturbations de courte durée transmises avec transfert d'énergie mais sans transfert de matière.

a) Ondes de volume

Elles sont de deux types : ondes longitudinales et ondes transversales

- Les ondes longitudinales appelées aussi *ondes primaires* ou *ondes P* car elles sont les plus rapides et les premières à arriver à la surface. Ce sont des ondes de compression et de dilatation dans le sens de propagation. Elles se propagent dans tous les milieux avec une vitesse moyenne de 7 à 8 km/s.
- Les ondes transversales appelées aussi *ondes secondaires* ou *ondes S* car elles atteignent la surface de la Terre en deuxième position. Ce sont des ondes de cisaillement perpendiculaires à la direction de propagation, et qui ne se propagent que dans les milieux solides.

b) Ondes de surface

Elles sont générées par les ondes de volume en surface. En effet, à la surface terrestre qui constitue une limite entre le milieu solide (ou liquide) et le milieu gazeux, les conditions physiques et géométriques font que les ondes P et S induisent à la surface des ondes de longues périodes et de grandes amplitudes. Leur importance diminue avec la profondeur du foyer. On

Chapitre I

en distingue les *ondes de Rayleigh* (R) qui font décrire aux particules du sol des mouvements elliptiques dans le sens rétrograde, et les *ondes de Love* (L) particulières aux milieux stratifiés et anisotropes et qui ne traversent que les milieux solides. Elles provoquent des cisaillements du sol dans les plans parallèles à la surface en ébranlant des constructions horizontales.

Remarque

Généralement, ce sont les ondes de surface qui produisent les effets destructeurs des séismes



Figure I.5 : Différents types d'ondes sismiques

Les enregistrements des secousses en fonction du temps sont appelés les *sismogrammes*. Après corrections pour éliminer l'influence des oscillations propres du sismographe, ils caractérisent les mouvements sismiques du sol sur un site donné. Les sismogrammes fournissent également la durée des séismes qui ne dépasse généralement pas 40 secondes bien que des séismes de quelques minutes ont déjà été enregistrés. Ils permettent aussi de localiser les épicentres des séismes en exploitant les différences de temps d'arrivée à au moins trois stations suffisamment éloignées de l'épicentre (afin que les ondes P aient eu le temps de se séparer des ondes S). Cette localisation est très facile pour les séismes superficiels (90% des cas) car la distance épicentrale est à peu près égale à la distance focale. Pour les séismes profonds, il y a lieu de calculer d'abord la profondeur du foyer avant de localiser l'épicentre.

En pratique, pour connaître complètement le mouvement du sol à un endroit donné, on dispose au moins de trois sismographes, soit un dans chaque direction de l'espace (Fig.I.6). Les accélérations sismiques sont généralement données en fonction de l'accélération de la pesanteur g.



Figure I.6 : Dispositif d'enregistrement à trois composantes sismiques La figure I.7 qui suit représente l'allure d'un sismogramme.



Figure I.7 : Allure d'un sismogramme

I.2.4 Paramètres indispensables à l'évaluation des effets d'un séisme à un endroit donné

- Peak Ground Acceleration (PGA) (Fig.I.8)

PGA, l'accélération maximale du sol permet d'avoir une idée et de calculer la résultante de force F appliquée sur les constructions $[F = m a_g]$. C'est en termes de PGA au niveau du substratum qu'on élabore les cartes du micro-zonage ou du zonage sismique qui permettent de mesurer le niveau sismique à prendre en compte dans l'application des règles de constructions parasismiques.



Figure I.8 : Exemple d'un PGA pour un séisme donné

- Durée du séisme

La durée du tremblement de terre est un paramètre significatif dans le processus de fissurations et de dégradations progressives des éléments d'une construction. Elle est due à la magnitude du séisme. Cette durée est au maximum de l'ordre de 60 secondes en zone de forte sismicité, et de quelques secondes en zone peu sismique.

Contenu fréquentiel d'un enregistrement sismique ou spectre de réponse (Fig.I.9)

Pour construire un tel spectre, on considère la structure la plus simple qui peut s'apparenter à un bâtiment : c'est une console verticale, de raideur k, supportant une masse concentrée m à un niveau au-dessus du sol. Ce système a une seule période de vibration naturelle T₀.



Figure I.9 : Spectre de réponse d'une structure à un degré de liberté et construction.

Les spectres de réponse constituent la caractérisation des tremblements de terre la plus couramment utilisée par les ingénieurs de constructions. Ce sont des courbes, sous-produits des accélérogrammes qui permettent un calcul simple des efforts internes dans une structure soumise aux séismes. On distingue - trois types de spectre :

Spectre de calcul

Un spectre de réponse qui est l'enveloppe de l'ensemble des spectres correspondant à plusieurs accélérogrammes enregistrés dans les sites comparables du point de vue nature du sol.

Chapitre I

Spectre normalisé

Du fait que ces accélérogrammes résultent des séismes d'importances différentes, les spectres déduites ne sont pas directement comparables, il faut donc au départ appliquer à chacun d'entre eux, une affinité pour qu'ils aient même valeur d'intensité spectrale. Ce sont les spectres normalisés.

Spectre réglementaire ou spectre des codes parasismiques

Les règlements parasismiques imposent des spectres déduits des spectres de calcul et modifiés pour tenir compte forfaitairement de l'intervention des modes supérieurs ou du comportement non linéaire des structures. En d'autres termes, il permet de déterminer le niveau d'accélération (action sismique) pour dimensionner le bâtiment conformément aux normes sismiques en vigueur. Connaissant le type de sol et les périodes propres du bâtiment, on peut lire la réponse du bâtiment.

I.2.5 Principaux séismes d'Algérie

Du point de vue géodynamique, l'Algérie est située sur une limite majeure entre deux plaques tectoniques, la plaque eurasienne et la plaque africaine. Le séisme du 21 mai 2003 est lié à un contexte tectonique compressif créé par la remontée nord-ouest de la plaque africaine contre la plaque eurasienne. D'après le modèle global, la vitesse de raccourcissement entre les deux plaques est estimée entre 5 et 6 mm/an dans la région d'Alger. L'affrontement entre les deux plaques a donné naissance notamment à la chaîne de l'Atlas Tellien. Ce massif forme une zone complexe constituée de nappes mises en place au Miocène inférieur.

La tectonique est celle de la collision Afrique-Europe et l'Algérie du Nord a été victime de nombreux séismes qui sont majoritairement des séismes en faille inverse en accord avec le mouvement général de compression à la frontière des plaques tectoniques Eurasie et Afrique.

Selon les informations publiées par le CRAAG (centre algérien de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique), les principaux séismes qu'a connus l'Algérie sont regroupés dans le tableau suivant :

Localité	Date	Intensité	Magnitude	Nbr de	Observations et dégâts enregistrés
				victimes	
Chlef	10.10.1980	IX	7.3	2633	Destructeur : 8369 blessés, 348 portés disparus, 6.778.948 sinistrés (*), 70% des habitations détruites. Faille inverse sismogène observée (36km). Mouvement vertical maximum de 6 m mesuré entre Zebabdja et Ouled-Abbas. Forte réplique enregistrée une heure après le choc principal (M=6.5)
Constantine	27.10.1985	VIII	5.9	0010	Peu de dégâts à El-Aria et Béni- Yakoub, plus de 300 blessés, plusieurs au voisinage du village d'El-Khroub. Ruptures de surface. Une faille de Coulissage. Plusieurs répliques pendant plus d'un mois.
El Affroun	31.10.1988	VII	5.4	Aucune	Nombreux dégâts.500 familles sinistrées et 5 blessés
Dj. Chenoua	29.10.1989	VIII	6.0	0022	Nombreux dégâts à Sidi-Moussa (près de la ville de Tipaza) (au voisinage de l'épicentre) et Nador. Peu de dégâts à Alger (Casbah). Faille inverse. Plusieurs répliques durant 3 mois.
Mascara	18.08.1994	VII	5.6		Séisme survenu la nuit, 'intensité VII atteinte à Hacine et Shadlia. Importants dégâts, des destructions dans les villages avoisinants sur un rayon de 15 km.
Alger	04.09.1996	VII	5,7		Séisme ressenti à Dellys à l'Est, Menaceur à l'Ouest et Berrouaghia au Sud. Intensité VII à Ain-Benian, Cheraga et Staoueli. Rayon macrosismique moyen 140 km.
Ain- Temouchen t	22.12.1999	VII	5,8	Plusieurs	Séisme d'intensité maximale de VII. Dégâts importants et pertes en vie humaine à Ain-Témouchent, Ain-Tolba, Ain-Kihal et Sidi-Ben-Adda sur une surface macrosismique dépassant 260 km de rayon.
Béni- Ouartilane	10.11.2000	VII	5,4	2	Ce séisme a occasionné dans la région pleistoseiste qui regroupe Béni-Ouartilane, Fréha et El-Main, des dégâts matériels et la perte de 02 vies humaines. Des fissurations superficielles des maisons en maçonneries traditionnelle ont été observées dans les localités citées ci-dessus.
Zemmouri	21.05.2003	X	6,8	2278	Séisme destructeur dans la région épicentrale regroupant (18h 44 GMT) : Boumerdes, Zemmouri,Corso,Tidjelabine, Reghaïa,The nia, Bordj Menaïl, Sidi Daoud et Dellys : dégâts importants : immeubles et maisons récemment construits complètement détruits ou endommagés. Plusieurs milliers de blessés et 2278 morts. Plus gros dégâts à Zemmouri.

Tableau I.3 : Principaux séismes qu'a connu l'Algérie depuis 1980 [10]

Chapitre I

Actuellement, le réseau de surveillance sismique algérien est composé des 35 stations de réseau télémétré et de 45 stations digitales acquises récemment. Ce réseau couvre aujourd'hui la plus grande partie de région Nord du pays, là où se produit la plus grande activité sismique mais aussi dans la région de Tamanrasset où une station est localisée au niveau de l'observatoire de Tamanrasset.

I.2.6 Classification des zones sismiques selon le RPA99/2003

Le territoire national est divisé en quatre (04) zones de séismicité croissante, définies sur la carte des zones de sismicité (Fig.I.10) et le tableau associé qui précise cette répartition par wilaya et par commune, soit :

-Zone O : sismicité négligeable

- -Zone I : sismicité faible
- -Zone II : sismicité moyenne
- -Zone III : sismicité élevée.



Figure I.10 : Carte de zonage sismique du territoire national [8]

I.2.7 Evolution des règles parasismiques algériennes

Pour le dimensionnement des ouvrages, on utilisait jusqu'à 1978, le règlement français (PS69). L'Algérie dans son ensemble était assimilée à la région II du territoire français. Au fil du temps, le retour d'expériences a permis de recueillir un bon nombre d'informations qu'il convenait d'intégrer dans les règles de conception parasismique. Aussi, après le séisme qui a secoué la région d'El-Asnam (ex-Orléans Ville, Chlef d'aujourd'hui) en 1980, il est apparu que les PS 69 n'étaient pas suffisantes pour l'Algérie.

La nécessité d'un règlement parasismique algérien tenant compte des caractéristiques géologiques et géographiques réelles de chaque région devient impérative. C'est ainsi que le CTC (organisme de Contrôle Technique de la Construction) en collaboration avec les experts de l'Université de Stanford (USA) publia en 1979, une ébauche de ce qui allait devenir en 1981, les règles parasismiques algériennes RPA81.Pour arriver à la dernière version du règlement parasismique RPA99 version 2003, de nombreuses modifications ont été faites par le CGS (Centre de recherche appliquée en Génie Parasismique), surtout après les séismes destructeurs du 10 octobre 1980 à El-Asnam et du 21 mai 2003, à Boumerdes, qui remettaient en cause un grand nombre de prescriptions.

Le RPA 99/2003 s'appliquent aux ouvrages à risque normal, c'est-à-dire, aux ouvrages dont la ruine n'a pas de conséquences sur l'environnement, comme :

28

- -Les centrales nucléaires, installations de fabrication et de stockage des produits inflammables, explosifs, toxiques, ou polluants.
- -Les ouvrages d'art (barrages, ouvrages maritimes, ponts, tunnels, etc.).
- -Les réseaux et ouvrages enterrés.

Le RPA fixe les exigences pour le dimensionnement parasismique des bâtiments et des structures porteuses.

I.3 Conclusion

La tectonique est celle de la collision Afrique-Europe et l'Algérie du Nord a été victime de nombreux séismes. Cependant, ceci a permis aux sismologues de recueillir des données précieuses à travers l'enregistrement des ondes émises par les séismes passés, de localiser les zones à haut risque.

C'est cela qui a toujours permis de développer les règlements parasismiques et la nécessité de construire parasismique pour minimiser au maximum les pertes en vie humaine.

Séisme	Dommages à éviter	Comment y parvenir
Faible	Architecturaux et structuraux	Contrôle des déplacements -rigidité
Moyen	Structuraux	Comportement élastique -résistance
Majeur	Effondrement structural	Déformabilité -ductilité

La philosophie des normes parasismiques peut être résumée dans le tableau suivant :

Aussi, le meilleur moyen de se protéger contre les effets néfastes d'un séisme c'est de respecter les règlements parasismiques en vigueur.

Chapitre II : Généralité sur les voiles



Chapitre II

Chapitre II : Généralité sur les voiles

II.1 Introduction

Les murs ont assuré la stabilité des bâtiments intentionnellement ou non pendant de nombreux siècles. Ils sont presque exclusivement verticaux et sont intrinsèquement rigide dans le plan. Cependant, peut-être plus important pour leur application généralisée, les murs sont des composants essentiels de la plupart des bâtiments pour diviser l'espace et isoler les conditions environnementales. Cela reste aussi vrai aujourd'hui qu'il l'a fait tout au long de l'histoire et il est rare que la conception structurelle des murs soit dépourvue de critères non structurels. Des changements relativement récents dans la forme des bâtiments ont vu une ascendance : plan libre, structures souples (avec portiques) et des structures de plus en plus élancées (gratte-ciel). Grâce à cette évolution, les structures à ossature sont apparues et les murs sont devenus des systèmes d'ingénierie qui répondent à des critères spécifiques. La construction moderne fait la distinction entre les éléments non structuraux « cloisons », « bardages » et « façades » qui sont isolés dans le plan de la structure d'une part, et les murs structuraux qui transmettent les forces planes d'autre part. Les murs qui résistent aux forces horizontales dans le plan peuvent être appelés voiles, voiles de contreventement ou diaphragmes verticaux. Ces murs peuvent résister à des forces verticales, à des forces horizontales planes, à des forces horizontales hors plan ou à une combinaison (Fig.II.1).



Figure II.1 : Forces appliquées sur un voile

II.2 Définition d'un voile

Un voile en béton armé est une structure verticale dont l'épaisseur est très faible par rapport aux deux autres dimensions (hauteur et longueur) c'est un élément plaque. Dans son plan, il présente généralement une grande résistance et une grande rigidité vis-à-vis des forces horizontales par contre perpendiculairement à son plan (hors plan) il présente généralement une résistance et une rigidité négligeables vis-à-vis des forces horizontales.

Contrairement au voile de contreventement le mur de soutènement est conçu pour reprendre les forces qui lui sont appliquées hors plan (poussées des terres ou pression hydrostatique). Dans ce chapitre on ne s'intéresse qu'aux voiles de contreventement en béton armé.

II.3 Classification des voiles

On distingue quatre types de voiles :

- -Voile plein où -voile sans raidisseur (Fig.II.2.a) : il reprends un effort tranchant selon une direction V_X ou V_Y .
- -Voile avec raidisseur (Fig.II.2.b) : il reprends deux efforts tranchants selon 2 directions distinctes V_X et V_Y .
- -Voile avec une seule file d'ouverture (Fig.II.2.c) et Voile avec plusieurs files d'ouvertures (Fig.II.2.d).



a-Voile sans raidisseurs





b-voile avec raidisseur



c- Voile avec une seule file d'ouverture



Figure II.2 : Différents types de voiles

II.4 Classification des structures avec voiles

Il existe trois types de structures qui comportent les voiles de contreventement. Dans une structure les voiles de contreventement peuvent être disposés dans n'importe quelle configuration qui fournit :

-Résistance adéquate dans deux directions horizontales orthogonales.

- -Résistance adéquate à la torsion.
- -Robustesse adéquate

II.4.1 Structures « mixtes » avec des murs porteurs associés à des portiques

Dans le cas où le système portique ne peut plus assurer à lui seul un comportement satisfaisant au séisme (contreventement parasismique) car selon le RPA.99/2003 les bâtiments qui ont une ossature constituée uniquement de portiques sans remplissage en maçonnerie rigide, où ces portiques sont capables de reprendre la totalité des sollicitations dues aux charges verticales et horizontales. Ces bâtiments Concernés ne doivent pas dépasser 7 niveaux ou 23 m

Chapitre II

en zone I, 5 niveaux ou 17m en zone II et 2 niveaux ou 8m en zone III. Alors la solution c'est : adjoindre aux portiques des voiles, comme le montre la (Fig.II.3) Voiles : (V1,V2,...,V9) ; poteaux(P1,P2...,P19).

Note : Le RPA99/2003 classe les structures comportant les voiles et les portiques en 2 classes, selon le type de contreventement :

- Soit assuré uniquement par les voiles (Système de contreventement de structures en portiques par des voiles en béton armé)
- Soit mixte assuré par les voiles et les portiques (Système de contreventement mixte assuré par des voiles et des portiques avec justification d'interaction portiques voiles).



Figure II.3 : Structures « mixtes » avec des voiles associés à des portiques

Chapitre II

II.4.2 Structures à noyau central

Le bâtiment est dans ce cas-là contreventé entièrement par un noyau rigide en béton armé qui reprend la totalité de l'effort horizontal. C'est une variante particulière des voiles de contreventement, dans un sens ou un noyau est constitué par un assemblage de voiles fermé (Fig.II.4).

Ce type de contreventement est très prisé en zone sismique surtout pour les bâtiments tours à usage de bureaux ou une conception architecturale en « open-space » ou un espace ouvert est recherché. Les bureaux ne sont plus séparés par des cloisons. Dans ce genre de conception on retrouve le noyau ou les noyaux de contreventement au centre de la tour, on y loge en général les cages d'escaliers, les ascenseurs les sanitaires etc... Tandis que tout l'espace autour est attribué aux bureaux en « open-space ».



Figure II.4 : Structure à noyau central

II.4.3 Structures uniquement à murs porteurs

La structure est constituée uniquement de voiles. Dans ce dernier cas les voiles reprennent les sollicitations horizontales (efforts dus aux séismes et/ou vent) ainsi que les sollicitations dues aux charges verticales. (Fig.II.5).


Figure II.5 : Structure uniquement à murs porteurs

II.5 Caractéristiques géométriques des voiles

Comme on l'a vu dans la définition d'un voile en Béton armé que c'est une structure verticale dont l'épaisseur est très faible par rapport aux deux autres dimensions (hauteur et longueur), Alors Selon le RPA99/2003 le voile est un élément structural vertical satisfaisant à la condition l>4a comme le montre la (Fig.3.6) tel que (l : longueur et a : épaisseur, h_e : hauteur libre d'étage), l'épaisseur minimale est de 15cm. $a \ge 15$ cm



Figure II.6 : Coupe de voile en élévation [8]

De plus, l'épaisseur doit être déterminée en fonction de la hauteur libre d'étage h_e et des conditions de rigidité aux extrémités comme indiqué à la (Fig.II.7).



Figure II.7 : Coupe de voiles en plan [8]

II.6 Rôle des voiles de contreventement

Pour mieux comprendre le phénomène de stabilité et le rôle d'un contreventement : considérant dans une construction classique ou les charges verticales sont reprises par un système de poteaux et poutres (portiques), il est logique de dire que les charges horizontales sont elles aussi reprises par ces éléments. Cependant, bien qu'un système soit stable pour reprendre les charges verticales, il ne pourra pas l'être vis-à-vis des charges horizontales. À titre d'exemple considérons la construction constituée par deux poteaux simplement posés sur le sol de fondation (Fig.II.8), le plancher reposant sur ces poteaux par simple appui. Nous remarquons que lorsque l'effort horizontal devient important (cas du vent ou du séisme) la déformation de la structure devient importante et la ruine devient inéluctable.



Figure II.8 : Comportement d'une structure simplement appuie

Pour cette instabilité due aux efforts horizontaux (efforts d'un séisme ou du vent) les ingénieurs en génie civil optent pour un contreventement par les voiles, outre leur rôle porteur vis-à-vis des charges verticales, ils sont très efficaces pour assurer la résistance aux forces horizontales. Reprenant la plus grande partie de l'effort sismique, ils conditionnent le comportement des structures et jouent un rôle primordial pour la sécurité. Et leur utilisation est exigée par le RPA.99/2003 pour la construction dans les zones sismiques.

On compte parmi les rôles que les voiles jouent dans la structure :

- Rend le comportement de la structure plus fiable que celui d'une structure ne comportant que des portiques en matière de (Rigidité importante dans deux directions horizontales orthogonales, Résistance adéquate à la torsion et Robustesse de la structure).

- Diminue l'influence des phénomènes du second ordre et éloigne la possibilité d'instabilité

- Diminue les dégâts des éléments non-porteurs dont le coût de réparation est souvent plus grand que celui des éléments porteurs

- Apaise les conséquences psychologiques sur les habitants de haut bâtiment en diminuant les déplacements horizontaux qui sont importants lors des séismes.

II.7 Conclusion :

Grâce à leur grande rigidité vis-à-vis des forces horizontales, les voiles permettent de réduire considérablement les dommages sismiques des éléments non structuraux, et maintenir la structure stable et lui garantir la robustesse nécessaire. C'est pour cela que Lors des tremblements de terre sévères, il a été constaté que de nombreux bâtiments à voiles en béton armé ont bien résisté sans endommagements exagérés.

Les méthodes de dimensionnement des voiles du contreventement

Chapitre III Les méthodes de dimensionnement des voiles du contreventement

Chapitre III : Les méthodes de dimensionnement des voiles du contreventement

III.1 Introduction

La déformation d'une structure lors d'une excitation sismique est due au mouvement forcé de ses fondations, ce qui se traduit par l'oscillation de la structure. Il s'agit d'une procédure au cours de laquelle une quantité d'énergie cinétique est communiquée à la structure sous la forme d'une déformation élastique. Cette énergie, pendant les phases successives d'oscillation de la structure, alterne continuellement de l'énergie cinétique à l'énergie potentielle et inversement, jusqu'à ce qu'elle soit dissipée sous forme de chaleur par le procédé d'amortissement visqueux. Ainsi, le principal problème pour l'ingénieur en structure dans la conception d'une structure résistant aux séismes est de fournir un système de structure capable de dissiper cette énergie cinétique à travers des cycles de déformation successifs, sans dépasser certaines limites d'endommagement. Il est évident qu'il est très important que la structure puisse « stocker » de grandes quantités d'énergie potentielle sous forme de grandes déformations dans le domaine plastique du matériau. **[17]**

L'utilisation des voiles en béton armé pour la construction des structures dans les régions sismiques devient de plus en plus fréquente. La raison est que les voiles, en plus de leur capacité portante par rapport à la charge verticale, reprennent la majeure partie de la force sismique. Ils régulent donc le comportement des ouvrages et jouent un rôle clé dans la sécurité par rapport à d'autres éléments structurels. Leur utilisation de voiles permet :

- D'augmenter la rigidité de l'ouvrage.

- De diminuer l'influence des phénomènes du second ordre et éloigner le risque possible d'instabilité

- De diminuer les dégâts des éléments non-porteurs dont le coût de réparation est souvent plus grand que celui des éléments porteurs

- De réduire au maximum les conséquences psychologiques sur les habitants des bâtiments élancés dont les déplacements horizontaux sont importants lors des séismes.

- De rendre le comportement de la structure plus fiable que celui d'une structure ne comportant que des portiques. En effet, la philosophie du dimensionnement adoptée par pratiquement tous les codes parasismiques impose la création d'articulations plastiques dans les poutres, alors que les voiles doivent rester dans le domaine élastique

Les constructions contreventées par des voiles en béton armé (en nombre suffisant et bien disposés) représentent donc une "structure rigide" qui limite le mouvement par rapport au sol. Cela produit moins d'affaissements dans les zones critiques par rapport aux portiques.

Les voiles en béton armé doivent faire l'objet des vérifications suivantes :

- Justification de la stabilité de forme (résistance au flambement).
- Résistance à l'effort tranchant.
- Résistance en flexion composée.

III.2 Notions élémentaires

Pour bien comprendre le comportement des structures soumis à une action sismique, il est nécessaire de définir quelques notions de base. Les principales sont :

Chapitre III Les méthodes de dimensionnement des voiles du contreventement

III.2.1 Règle des déplacements égaux

Le principe de cette règle est que les déplacements relatifs soient égaux à ceux de déplacements relatifs élastiques pour que la structure se comporte convenablement après le passage d'un séisme. Cette règle, vérifiée et validée analytiquement et expérimentalement, est à la base de la majorité des normes parasismiques dans le monde. Elle est résumée dans la figure III.1.



Figure III.1 : Hypothèse d'iso-déplacement

Cette figure montre que la valeur du coefficient de réduction R de la résistance a une limite déterminée par le déplacement ultime Δ_p que peut subir la structure juste avant l'effondrement.

Le rapport Δ_p/Δ_v exprime la ductilité μ_{Δ} de la structure.

Globalement, la structure sera dimensionnée pour reprendre les actions obtenues en divisant les actions élastiques par R.

A titre d'exemple, dans le cas des constructions en béton armé, une structure plastique contient

environ R fois moins d'armatures que son homologue élastique. Par conséquent, la structure plastique doit compenser son déficit de résistance par une ductilité suffisante. Par ailleurs, l'application de la règle des déplacements égaux donne :

$$\mu_{\Delta} = \frac{\Delta_{\rm p}}{\Delta_{\rm y}} = \frac{\Delta_{\rm el}}{\Delta_{\rm el}/_{\rm R}} = R \tag{3.1}$$

Cette règle empirique est vérifiée pour les oscillations simples non linéaires soumis à des séismes naturels ou artificiels. Les résultats obtenus sont résumés par la figure III.2 suivante :



Figure III.2 : Facteur de réduction en fonction de période

III.2.2 Coefficient de comportement

Le coefficient de comportement global traduit la capacité des systèmes structuraux dissipatifs à résister aux actions sismiques dans le domaine inélastique. Il est noté R dans les

règles parasismiques algériennes RPA99/2003. Il permet d'étendre le calcul sismique élastique des structures par l'analyse spectrale au domaine plastique tout en satisfaisant le compromis sécurité- économie. Les normes de dimensionnement parasismiques utilisent des spectres de réponse de calcul obtenus à partir de spectres élastiques en introduisant le coefficient de comportement global de la structure, grossièrement au moyen de la relation Suivante :

$$S_a(T) = \frac{S_e(T)}{R}$$
(3.2)

Avec :

Sa (T) : ordonnée du spectre de réponse de calcul en termes d'accélérations

 $S_{e}\left(T\right)$: ordonnée du spectre de réponse élastique en accélération caractérisant l'action sismique

R : coefficient de comportement global de la structure dont les valeurs sont fonction du système de contreventement et du matériau constitutif de la structure. Ses valeurs varient de 2 pour les structures peu dissipatives à 6 pour les structures très dissipatives.

Cette stratégie, adoptée par les règlements parasismiques, nous évite principalement d'effectuer des analyses non linéaires explicites dans le temps. Ces analyses sont à la fois difficiles à mettre en œuvre et très couteuses en moyens et en temps de calcul. En outre, le calcul spectral offre un grand avantage en évitant le choix souvent très difficile des accélérogrammes à utiliser pour les analyses temporelles. Les accélérogrammes doivent impérativement être représentatifs de l'action sismique de la région d'implantation de la structure.

Selon les règles parasismiques algériennes RPA99/2003, le spectre de réponse de calcul d'une structure est donné en fonction de la période à l'aide des relations suivantes :

$$\frac{S_{a}(T)}{g} = \begin{cases} 1.5 \left(1 + \frac{T}{T_{1}} \left(2.5 \eta \frac{Q}{R} - 1 \right) \right) & 0 \le T \le T_{1} \\ 2.5 \eta (1.25A) \left(\frac{Q}{R} \right) & T_{1} \le T \le T_{2} \\ 2.5 \eta (1.25A) \left(\frac{Q}{R} \right) \left(\frac{T_{2}}{T} \right)^{2/3} & T_{2} \le T \le 3s \\ 2.5 \eta (1.25A) \left(\frac{T_{2}}{3} \right)^{2/3} \left(\frac{3}{T} \right)^{5/3} \left(\frac{R}{Q} \right) & T > 3s \end{cases}$$
(3.3)

Avec :

g : constante gravitationnelle

/

A : coefficient d'accélération de la zone

 η : facteur de correction d'amortissement (si $\ell \neq 5\%$) = $\frac{7}{2+\epsilon}$

E : pourcentage d'amortissement critique

- T1, T2 : périodes caractéristiques associées à la catégorie du site
- Q : facteur de qualité

Chapitre III Les méthodes de dimensionnement des voiles du contreventement

III.3 Méthodes de dimensionnement

III.3.1 Sollicitations de calcul

III.3.1.1 À l'états-limite d'ultime (ELU)

Pour les calculs, nous retenons les sollicitations les plus défavorables résultant des combinaisons d'actions ci-après.

a. Combinaisons fondamentales

Lors des situations durables ou transitoires, il y a lieu de considérer la combinaison suivante :

$$1.35 G_{max} + G_{min} + \gamma_{Q1}Q_1 + \sum 1.3\psi_{01}Q_i$$

Où,

 γ_{Q1} = 1,5 dans le cas général

 $\gamma_{Q1}=1,35$ dans les cas où les charges d'exploitation sont étroitement bornées ou de caractère particulier et pour les bâtiments agricoles à faible densité d'occupation humaine.

b. Combinaisons accidentelles

Si elles ne sont pas définies par des textes spécifiques, les combinaisons d'actions à considérer sont les suivantes :

$$G_{max} + G_{min} + FA + \psi_{11}Q_1 + \psi_{2i}Q_i$$

Avec :

FA : valeur nominale de l'action accidentelle.

 $\psi_{11}Q_1$: valeur fréquente d'une action variable.

 $\psi_{2i}Q_i$: valeur quasi-permanente d'une autre action variable.

III.3.1.2 À l'états-limites de service (ELS)

Elles résultent des combinaisons d'actions ci-après, dites combinaisons rares :

$$G_{max} + G_{min} + Q_1 + \sum \psi_{01}Q_i$$

III.3.2 Choix des méthodes de calcul

D'après RPA99/2003, le calcul des forces sismique peut être mené suivant trois méthodes :

- Par la méthode statique équivalente.
- Par la méthode d'analyse modale spectrale.
- Par la méthode d'analyse dynamique par accélérogrammes.

III.3.3 Dimensionnement traditionnel

C'est une méthode simplifiée basée sur le calcul des contraintes en supposant un diagramme contraintes-déformations linéaire. Les ouvrages ainsi dimensionnés présentent une très grande résistance aux séismes. Pour des raisons économiques, ce type de dimensionnement n'est pas recommandé dans les zones où l'activité est faible.

Chapitre III Les méthodes de dimensionnement des voiles du contreventement

Le modèle le plus utilisé pour calculer un voile est celui d'une console parfaitement encastrée à sa base (Fig.III.3).



Figure III.3 : Modélisation d'un voile

III.3.4 Dimensionnement selon le règlement parasismique algérien

Pour le prédimensionnement des voiles nous l'avons défini en détails dans (§.II.5).

Les trumeaux sont calculés en flexion composée avec la présence d'un effort tranchant dû au séisme. En tenant compte de la satisfaction des conditions de dimensionnement fixées plus haut et de la disposition des voiles de contreventement dans les deux directions orthogonales, le calcul des trumeaux se fait exclusivement dans la direction de leur plan moyen (voiles linéaires) en appliquant les règles classiques de béton armé (BAEL99, DTR DC2.42).

Le calcul se fait pour des bandes verticales de largeur d :

$$d \le \min(h_e/2, 2l'/3)$$
 (3.4)

l' : longueur de la zone comprimée

he : longueur entre nus de planchers du voile considérée

On définit un voile par ces coordonnées v et v' du centre de gravité G, sa section (aire) S, son moment d'inertie I par rapport à son centre de gravité G (Fig.III.3). Le voile est soumis à un effort normale ultime N_u et un moment fléchissent M_u .

On définit le noyau central par les distances :

$$C = \frac{I}{Sv'}$$
 et $C' = \frac{I}{Sv}$

Dans le cas d'un voile rectangulaire de longueur L et d'épaisseur a, on a :

$$S = L \times a$$
 $I = \frac{aL^3}{12}$ $c = c' = \frac{L}{6}$ $v = v' = \frac{L}{2}$

III.3.4.1 Vérification de la stabilité et de la résistance d'un voile

III.3.4.1.1 Effort de compression à l'ELU

L'effort limite ultime Nu,lim est donnée par les formules suivantes :

- Cas d'un mur non armé : A = 0

$$N_{u \, \text{lim}} = \alpha \frac{B_{r} f_{c28}}{0.9 \gamma_{b}} \tag{3.5}$$

Avec :

$$B_{\rm r} = L(a-2)[\rm cm] \qquad \alpha = \frac{0.65}{1+0.2\left(\frac{\lambda}{30}\right)^2} \quad \text{et} \quad \lambda = \frac{l_{\rm f} \cdot \sqrt{12}}{a}$$

L : longueur du voile

a : épaisseur du voile

 f_{c28} : résistance caractéristique du béton à 28 jours

fe : limite d'élasticité de l'acier.

```
- Cas d'un mur armé : A \neq 0
```

$$N_{u \ lim} = \alpha \left[\frac{B_r f_{c28}}{0.9\gamma_b} + A_s \frac{f_e}{\gamma_s} \right]$$

$$\alpha = \frac{0.65}{1+0.2\left(\frac{\lambda}{30}\right)^2} \quad \text{si} \quad \lambda \le 50 \quad \text{et} \quad \alpha = \frac{0.65}{\left(\frac{50}{\lambda}\right)^2} \quad \text{si} \quad 50 \le \lambda \le 80$$
(3.6)

Les valeurs de α sont divisées par 1,10 si plus de la moitié des charges sont appliquées avant 90 jours.

Si la majorité des charges sont appliquées à un âge inférieur de 28 jours, on remplace f_{c28} par fcj et α par $\alpha/1.2$.

On déduit la contrainte limite ultime qui vaut :

$$\sigma_{u,lim} = \frac{N_{u,lim}}{a.L}$$
(3.7)

III.3.4.1.2 Armatures verticales/armatures horizontales

L'espacement maximal entre axe et le pourcentage minimales d'armatures verticales et horizontales des trumeaux sont déterminés selon par le règlement RPA99/2003 comme suit (Tab.III.1) :

	Armatures verticales	Armatures horizontales
Espacement maximal entre	≤ min (30cm ; 1.5a)	≤ min (30cm ; 1.5a)
axe des armatures		
Armatures minimales	$A_{sv} \ge 0.2\%$. L. a	A _{sh} ≥ 0.15%. L. a

Tableau III.1 : Armatures verticales et horizontales [8]

La section d'armatures doit être répartie par moitié sur chacune des faces de la bande du voile considérée.

La section des armatures horizontales parallèles aux faces du mur doit être répartie par moitié sur chacune des faces d'une façon uniforme sur la totalité de la longueur du voile ou de l'élément du voile limité par des ouvertures.

III.3.4.2 Contraintes aux extrémités

Le calcul des armatures des voiles se fait par la méthode des contraintes. Les vérifications se font conformément au RPA 99/2003 sous les effets N_{max} et M_{cor} . Soit :

- Pour la vérification : $G + Q \pm E$
- Pour le ferraillage : $0.8G \pm E$

Chapitre III Les méthodes de dimensionnement des voiles du contreventement

Les contraintes aux extrémités du voile sont déterminées, selon les hypothèses de la résistance des matériaux comme suit :

- Pour l'extrémité gauche :

$$\sigma_{g} = \frac{N}{S} - \frac{M.v}{I}$$
(3.8)

- Pour l'extrémité droite :

$$\sigma_{\rm d} = \frac{N}{S} + \frac{M.v}{I} \tag{3.9}$$

Avec :

N : effort normal appliqué

M : moment fléchissant appliqué

S: section transversale du voile

v : distance entre le centre de gravité du voile et la fibre la plus éloignée

I : moment d'inertie

La section est sollicitée en flexion composée suivant l'excentricité :

$$e = \frac{M}{N}$$

On trouve que la section, soit :

- Entièrement comprimée si : $\sigma_g > 0$ et $\sigma_d > 0$
- Partiellement tendue si : $\sigma_g < 0$ et $\sigma_d > 0$
- Entièrement tendue si : $\sigma_g < 0$ et $\sigma_d < 0$

a. Cas d'une section entièrement comprimée

Du fait d'un schéma linéaire des contraintes, on peut considérer une section entièrement comprimée si la résultante Nu reste à l'intérieure du noyau central (c < e < c'), soit une excentricité maximale L/6 pour un voile rectangulaire.

Le DTU23.1 permet de découper la zone comprimée en bande de longueur d, tel que mentionnée dans l'équation 3.4 :



Figure III.4 : Cas d'un voile de section entièrement comprimée

Si la contrainte moyenne σ_d d'une bande ne dépasse la contrainte de béton non armé, $\sigma_{u,lim}$ on n'a pas besoin d'armatures de compression ($\sigma_d < \sigma_{u,lim}$).

Chapitre III Les méthodes de dimensionnement des voiles du contreventement

- Si σ_d est supérieure à la contrainte du béton non armé ($\sigma_d > \sigma_{u,lim}$), soit on détermine les armatures verticales de compression, soit on augmente les dimensions du voile.

Détermination des armatures verticales dans une section entièrement comprimée

La section d'armatures verticales A_{sv} est déterminée comme étant une section sous compression simple, on utilise la relation donnée plus haut : $(N_u \le N_{u,lim})$ Avec,

Nu : résultante des efforts de compressions définie sur une bande di

 $N_{u. Lim}$: force de compression limite de la section du voile. Elle est exprimée par les équations (3.5) (3.6).

D'où, la section d'armatures comprimées nécessaires :

$$A_{sv} = \left[\frac{N_u}{\alpha} - \frac{B_r f_{c28}}{0.9\gamma_b}\right] \frac{\gamma_s}{f_e}$$
(3.10)

b. Cas d'une section partiellement tendue

Pour le découpage et la vérification des contraintes de la zone comprimée, ils se font comme pour le premier cas.

Pour la zone tendue, on peut la diviser en bandes de même section d'acier par unité de longueur. Celle-ci correspond à la contrainte maximale de traction du béton de la bande (on peut prendre la contrainte moyenne de la bande pour un voile rectangulaire).

Ainsi, les contraintes moyennes de traction valent σ_1 et σ_2 (Fig.III.5) et entrainent une section d'acier :



Figure III.5 : Cas d'un voile de section partiellement tendue

Lc: longueur de la zone comprimée

 L_T : longueur de la zone tendue

Calcul de la longueur de la zone comprimée L_C et tendue L_T :

$$L_{C} = \frac{\sigma_{g}}{\sigma_{g} + \sigma_{d}} L_{T}$$
(3.11)

$$L_{\rm T} = L - L_{\rm C} \tag{3.12}$$

Détermination des armatures verticales

$$\sigma'_{d/g} = \frac{N'}{S'} \pm \frac{M'v'}{I'} \begin{cases} v' = \frac{d}{2} \\ S' = a \times d \Longrightarrow \left\{ \begin{cases} N' \\ M' \end{cases} \\ I' = \frac{ad^3}{12} \end{cases}$$

$$e_0 = \frac{M'}{N'}$$

$$e_1 = \frac{d}{2} + e_0 - c$$

$$e_2 = \frac{d}{2} - e_0 - c$$

$$z = e_1 + e_2$$

$$A_{s1} = \frac{N' \times e_1}{f_e \times z}$$

$$A_{s2} = \frac{N' \times e_2}{f_e \times z}$$
(3.13)

Ensuite, on vérifie la contrainte de cisaillement :

$$\tau_b = \frac{\overline{v}}{a.d} \le \overline{\tau_b} = 0.2 f_{c28} \tag{3.14}$$

Avec :

 $\bar{V} = 1.4 \times V_{cal}$

V_{cal} : effort tranchant obtenu pour la combinaison sismique la plus défavorable

a : épaisseur du voile

d : hauteur utile = $0,9.h_e$

he : hauteur totale de la section brute

Détermination des Armatures de couture

D'après le RPA99/v2003, le long des joints de reprise de bétonnage, l'effort tranchant doit être pris par les aciers de couture dont la section doit être calculée avec la formule :

$$A_{vj} = 1.1 \frac{\overline{v}}{f_e} \tag{3.16}$$

Avec,

 $\overline{V} = 1.4 \times V_{cal}$

Cette quantité doit s'ajouter à la section d'aciers tendus nécessaires pour équilibrer les efforts de traction dus aux moments de renversement.

III.3.4.3 Principes de dimensionnement selon le RPA99/2003

a. Armatures verticales

La section d'armatures à introduire dans les voiles est une section répartie comme suit :

- Les armatures verticales sont disposées en deux nappes parallèles aux faces des voiles.

{ 47 **}**

 Les barres verticales des zones extrêmes doivent être ligaturées avec des cadres horizontaux dont l'espacement ne doit pas être supérieur à l'épaisseur du voile.

- Zone tendue : un espacement maximal de *15 cm* et un pourcentage minimal de *0.20%* de la section du béton : $A_{min} = 0.20\% \times L_T \times a$

Avec :

L_T: longueur de la zone tendue.

a : épaisseur du voile.

- À chaque extrémité du voile l'espacement des barres doit être réduit de moitié sur L/10 de la longueur du voile (Fig. III.6). Cet espacement d'extrémité doit être au maximum égal à 15cm.
- Les barres du dernier niveau doivent être munies de crochets à la partie supérieure.
 Toutes les autres barres n'ont pas de crochets (jonction par recouvrement).
- Si des efforts importants de compression agissent sur l'extrémité, les barres verticales doivent respecter les conditions imposées aux poteaux.



Figure III.6 : Disposition des armatures verticales dans les voiles

b. Armatures horizontales

Ils sont destinés à reprendre les efforts tranchants et maintenir les aciers verticaux pour les empêcher de flamber. Ils doivent donc être disposés en deux nappes vers l'extérieur des armatures verticales.

c. Armatures transversales

Elles sont destinées essentiellement à retenir les barres verticales intermédiaires contre le flambement, leur nombre doit être égal au minimum à 4 barres / m^2 .

III.3.4.4 Règles communes (RPA99/2003)

- Le pourcentage minimum d'armatures verticales et horizontales des trumeaux est du 0,15% dans la section du voile globale et de 0,1% zone courante
- L'espacement des barres horizontales et verticales doit être inférieur à la plus petite des deux valeurs suivantes : St ≤ min (1,5a, 30 cm)
- Les deux nappes d'armatures doivent être reliées avec au moins 4 épingles au mètre carré
- Le diamètre de barres verticales et horizontales des voiles (à l'exception des zones d'about) ne devra pas dépasser 1/10 de l'épaisseur du voile
- Les longueurs de recouvrement doivent être égales à :

 $40\emptyset$ pour les barres situées dans les zones où le renversement du signe des efforts est possible.

 $20\emptyset$ pour les barres situées dans les zones comprimées sous l'action de toutes les combinaisons possibles de charges.

 Le long des joints de reprise de coulage, l'effort tranchant doit être repris par les aciers de couture dont la section doit être calculée avec la formule (3.16). Cette quantité doit s'ajouter à la section d'aciers tendus nécessaires pour équilibrer les efforts de traction dus aux moments de renversement.

III.4 Conclusion

Ce chapitre va nous permettre de dimensionner les voiles de notre ouvrage et calculer leur ferraillage, de vérifier le minimum imposé par le RPA, ainsi que la disposition des armatures.





Chapitre IV : Etude d'un bâtiment avec 10 niveaux (R+8+sous-sol)

IV.1 Introduction

La conception d'une structure aux normes parasismiques est un problème relativement complexe vu la nécessité de respecter les exigences de sécurité imposées par les règlements et selon l'importance du projet sans oublier le côté économique lier aux coûts des matériaux de construction, qui ont tendance à augmenter, pour minimiser les dépenses et obtenir ainsi le meilleur rapport sécurité/prix. Pour cela l'ingénieur doit appliquer le règlement afin d'assurer le bon fonctionnement de l'ouvrage, son choix du système de contreventement dépend de certaines considérations à savoir la catégorie du site, la hauteur et l'usage de la construction ainsi que les contraintes architecturales.

Le projet qui nous a été confié au début portait sur l'étude d'un bâtiment multifonctionnel avec 7 niveaux (R+5+sous-sol) auquel nous avons apporté des modifications suivantes :

- Nouvelle conception architecturale (modifier les plans d'architecture et augmenter le nombre d'étages).
- Nouvelle conception structurelle (nouvelle disposition des voiles pour avoir l'excentricité théorique la plus faible possible).

Ainsi, notre mémoire de fin d'étude porte sur la conception et le dimensionnement parasismiques d'un bâtiment multifonctionnel (R+8+sous-sol). Il regroupe à la fois commerces et logements d'habitations. Il est contreventé par des voiles porteurs, implanté en zone de moyenne sismicité (zone IIa). Pour ce faire, nous avons respecté les étapes suivantes :

- La première étape porte sur la présentation complète du bâtiment, la définition des différents éléments et le choix des matériaux à utiliser.
- La deuxième étape s'intéresse au prédimensionnement des éléments structuraux du bâtiment et la détermination des actions verticales sollicitant la structure.
- La troisième étape consiste à l'application de la méthode dynamique pour déterminer les charges sismiques et les caractéristiques dynamiques propres de la structure lors d'une action sismique. L'étude du bâtiment est faite par l'analyse du modèle de la structure en 3D à l'aide du logiciel de calcul « Autodesk Robot Structural Analysis Professional ».
- La quatrième étape consiste au dimensionnement des éléments structuraux. Elle est réalisée en deux parties :
 - A) Première partie : l'étude de la superstructure qui comporte le calcul de

ferraillage des éléments structuraux résistants suivants :

- Voiles
- Poteaux
- Poutres
- Zone nodale
- B) Deuxième partie : l'étude de l'infrastructure qui s'intéresse au dimensionnement des éléments suivants :
 - Dimensionnement du radier général
 - Dimensionnement du voile périphérique

IV.2 Présentation de l'ouvrage et du site

IV.2.1 Localisation

Comme nous l'avons mentionné plus haut, le bâtiment qui nous a été confié, comporté 7 niveaux (R.D.C+5+sous-sol). Le site d'implantation est situé dans la wilaya de Bouira ancienne ville près du stade Bourouba (Fig. IV.1).

Selon la carte de zonage sismique du territoire national (RPA99/2003), la wilaya de Bouira se trouve dans la zone IIa (sismicité moyenne).



Figure IV.1 : Localisation de l'ouvrage [Google Maps]

IV.2.2 Usage futur

IV.2.2.1 Ancien bâtiment

La surface bâtie est de 483.06 m². Le tableau suivant montre l'usage fonctionnel de ses différents niveaux.

La conception de ce bâtiment est illustrée par la figure IV.2.

Niveaux	Usage
Sous-sol	Commerce
R.D.C	Commerce + Habitation (1 logement F3)
Etages courants $1 \rightarrow 5$	Habitation (4 logements F3)

Tableau IV.1 : Usage des niveaux de l'ancien bâtiment





V.2.2.2 Nouvelle conception du bâtiment

Nous avons apporté des modifications sur l'ancienne conception architecturale en modifiant les plans d'architecture et en augmentant le nombre de niveaux (R+8+sous-sol). L'usage fonctionnel de ses différents niveaux figure dans le tableau IV.2.

Niveaux	Usage
Sous-sol	Commerce
R.D.C	Commerce + habitation (1 logement F3)
Etages courants $1 \rightarrow 8$	Habitations (3 logements F3)

Tableau IV.2 : Usage des niveaux de la nouvelle conception

L'ouvrage est constitué d'un seul bloc de forme rectangulaire avec un décrochement en plan, ses caractéristiques géométriques sont :

Longueur en plan	24.90 m
Largeur en plan	19.4 m
Hauteur de la super structure (sans acrotère)	28.56 m
Hauteur totale (sans acrotère)	32.64 m
Hauteur d'étage courant	3.06 m
Hauteur de RDC	4.08 m
Hauteur de sous-sol	4.08 m
Longueur selon x et longueur selon y du décrochement	l _x =7.6m, l _y =12.25m.

Nous avons conçu le décrochement pour pouvoir laisser des ouvertures sur les façades sud-ouest et sud-est afin de respecter l'Article 24 du code d'urbanisme algérien [12]. La figure IV.3 illustre ces caractéristiques.



Figure IV.3 : Vue en élévation et décrochement en plan

Remarque

On constate que pour cette conception, la régularité en plan n'est pas vérifiée (RPA99/2003) :

| Chapitre IV

Etude d'un bâtiment avec 10 niveaux (R+8+sous-sol)

$$\frac{l_x}{L_x} = \frac{7.6m}{19.4m} \approx 0.39 > 0.25$$
 et $\frac{l_y}{L_y} = \frac{12.25m}{24.9m} \approx 0.49 > 0.25$

Les figures suivantes montrent la nouvelle conception de l'ouvrage qui fait l'objet de ce mémoire de fin d'études.



Figure IV.4 : Plan du sous-sol



Etude d'un bâtiment avec 10 niveaux (R+8+sous-sol)



Figure IV.5 : Plan du RDC

ſ



Figure IV.6 : Plan d'un étage courant (1 jusqu'à 8)

Les modifications apportées par rapport à l'ancienne conception :

- Augmenter la surface d'habitation (3 logements par niveau au lieu de 4 logements) et des locaux commerciaux
- Ajout des ascenseurs pour accéder aux 8 niveaux
- Augmenter la distance entre axes des poteaux.

IV.2.3 Données géotechniques du site

Le rapport de sol établi par le laboratoire de l'habitat et de la construction (L.N.H.C) de la direction régionale Est, Unité de Bouira, fournit les données suivantes :

Sondages :

- 0.00 -- 1.20m : Remblais
- 1.20 -- 3.00m : Argile de couleur beige.
- 3.00 -- 4.50m : Argile marneuse de couleur beige-verdâtre, graveleuse.
- 4.50 -- 6.00m : Alluvions récupère sous forme de (sable, gravier ; cailloux à matrice argileux)
- 6.00 -- 9.00m : Sable fins à moyen, de couleur beige à matrice argileux limoneux.
- 9.00 -- 10.0m : Argile marneuse de couleur beige-verdâtre avec inclusion des grains de calcaire.

Les essais effectués en laboratoire montrent que les échantillons testés présentent les caractéristiques géotechniques suivantes : moyenne densité, peu plastiques moyennement compressibles et non gonflants. Dans le tableau suivant se trouvent les données nécessaires à notre étude.

Données	valeur
Qadm	Q _{adm} =1.8 bars =0.18 MPa
Profondeur des fondations superficielles	D=2.00m
adaptées, ancrage "D"	
Agressivité vis-à-vis des sulfates	Nulle
Tassement total	$\sum \Delta H_{\text{tranche}} = 3.24 \text{ cm}$
Coefficient de sécurité Fs	Fs=3
Classification du site	Site meuble S3

Tableau IV.3 : Données géotechniques du site

IV.2.4 Description des éléments constituants le bâtiment

IV.2.4.1 Ossature de l'ouvrage

La structure est en béton armé, constituée de portiques (poteaux-poutres) et de refends linéaires (voiles) servant à assurer la stabilité de l'ensemble sous l'action des charges verticales et horizontales. La stabilité de l'ouvrage sous l'action des efforts sismiques est assurée par les refends linéaires sans l'interaction des portiques.

IV.2.4.2 Plancher

Le plancher est constitué de poutrelles préfabriquées en béton armé ou bétonné sur place espacées de 65 cm de corps creux (hourdis) et d'une table de compression en béton armé d'une épaisseur de 4 cm (Fig. IV.7).

Ce type de plancher est généralement utilisé pour les raisons suivantes :

- Facilité de réalisation
- Réduction de la masse du plancher et par conséquent la résultante sismique à la base
- Fonction d'isolation acoustique et thermique
- Economie du coût de coffrage (coffrage perdu constitué par le corps creux).



Figure IV.7 : Plancher à corps creux

IV.2.4.3 Voiles

Ce bâtiment comprend deux types de voiles en béton armé :

- Voiles de contreventement : c'est la partie de la structure qui a pour fonction de reprendre toutes les forces horizontales (forces sismiques)
- Voile périphérique (mur de soutènement) : c'est un panneau vertical en béton armé entourant une partie ou la totalité du l'immeuble, destiné à soutenir l'action de la poussée des terres. Il est situé au niveau du sous-sol.

Selon le RPA99/2003, les ossatures au-dessus de niveau de base du bâtiment, doivent comporter un mur adossé continu entre le niveau de fondation et le niveau de base. Ce mur doit avoir les caractéristiques suivantes :

- Une épaisseur minimale de 15 cm
- Les armatures constituées de deux nappes
- Le pourcentage minimum des armatures de 0.1% de la section du béton dans les deux sens (horizontal et vertical)
- Les armatures ne doivent pas réduire sa rigidité d'une manière importante.

IV.2.4.4 Escaliers

Les escaliers sont des éléments non structuraux, permettant le passage d'un niveau à un autre. Ils comprennent deux volées et un palier intermédiaire qui sont des éléments en dalle pleine.



Figure IV.8 : Coupe verticale des escaliers

IV.2.4.5 Maçonnerie

On distingue :

- Mur extérieur (double paroi).
- Mur intérieur (simple paroi).

a. Murs extérieurs

Ils sont réalisés en doubles cloisons de briques creuses de 10 cm d'épaisseur avec une lame d'air de 10 cm (10+10+10) cm.

b. Murs intérieurs

Ils sont réalisés en briques creuses de 15 cm d'épaisseur.

IV.2.4.6 Revêtement

Le revêtement est constitué de :

- Enduit en ciment pour les faces extérieures des murs de façade
- Enduit de plâtre pour les murs intérieurs et les plafonds
- Carrelage pour les planchers et les escaliers.

IV.2.4.7 Acrotère

La terrasse étant inaccessible, le dernier niveau est entouré d'un acrotère en béton armé d'une hauteur variant entre 60 cm et 100 cm et de 20 cm d'épaisseur.

IV.2.5 Les caractéristiques des matériaux utilisés

Le ferraillage sera réalisé avec des armatures en acier à haute adhérence ayant une limite élastique (fe) égale à 400 MPa.

Le béton utilisé a une résistance nominale (fc28) égale à 25MPa.

IV.3 Prédimensionnement

IV.3.1 Plancher

Le prédimensionnement d'un plancher à corps creux revient à déterminer sa hauteur h_t . Elle est déterminée comme ci-dessous :

 $h_{t}{=}\,h_{cc}+h_{dc}$

Avec :

 $h_{cc}:hauteur\;du\;corps\;creux$

 h_{dc} : hauteur de la dalle de compression

Selon le CBA93, il faut :

$$\frac{L_{max}}{25} \le \mathbf{h}_t \le \frac{L_{max}}{20}$$

Avec :

L_{max} : portée maximale entre nu d'appuis dans le sens de la disposition des poutrelles.

 h_t : hauteur totale du plancher.

 $3.5/25 \leq h_t \leq 3.5/20 \quad \Rightarrow \quad 0.14 \text{ m} \leq h_t \leq 0.175 \text{ m} \quad \Rightarrow \quad ht = 17 \text{ cm} (12+5)$

A partir de ce résultat, on adopte un plancher de 20 cm, soit (16+4) cm.

A partir de cette hauteur, nous avons déterminé les charges [6]. Les résultats obtenus figurent dans les tableaux ci-dessous.

Avec :

- G : charge permanente (due aux poids propres des éléments du bâtiment)
- Q : surcharge d'exploitation (due aux activités humaines liées à l'occupation d'un bâtiment)

Désignation	$\rho(Kg/m^3)$	e (m)	G (kN/m ²)	
Carrelage	1600	0.02	0.32	
Mortier de pose	2000	0.04	0.8	
Lit de sable	1500	0.04	0.6	
Dalle en corps creux (16+4)	/	0.20	2.40	
Enduit en plâtre	1000	0.02	0.20	
Cloisons intérieures	1000	0.1	1	
G	5.32 kN/m ²			
Qétage	1.50 kN/m ²			
Qcommerce	5 kN/m ²			

Tableau IV.4 : Charges dues aux planchers à corps creux d'un niveau courant

Tableau IV.5 : Charge due au plancher à corps creux du niveau terrasse

Désignation	$\rho(Kg/m^3)$	e(m)	G(kN/m ²)
Protection gravillon	1700	0.05	0.85
Etanchéité multicouche	600	0.02	0.12
Forme de pente	2200	0.11	2.4
Isolation thermique en liège	400	0.04	0.16
Dalle en corps creux (16+4)	/	0.20	2.40
Enduit en plâtre	1000	0.02	0.20
G		6.13 kN/m ²	
Qterrasse		1.00 kN/m ²	

IV.3.2 Volées et paliers des escaliers

Ces types d'éléments travaillent essentiellement en flexion. L'épaisseur des dalles dépend aussi bien des conditions d'utilisation que des vérifications de résistance. D'où, on choisit pour tous les paliers et volées des escaliers une épaisseur égale à 15 cm.

Les charges et surcharges obtenues figurent dans les tableaux suivants :

Désignation		$\rho(kg/m^3)$	e (m)	G (kN/m ²)	
Carrelage	rrelage Horizontal		0.01	0.22	
	Vertical	2200	0.01	0.22	
Mortier Horizontal		2000	0.01	0.20	
ue pose	Vertical	2000	0.01	0.20	
Lit de sable		1800	0.2	0.36	
Dalle pleir	ne 15 cm	2500	0.15/cos 33.18	4.48	
Poids des	marches	2200	0.17/2	1.87	
Enduit er	1 plâtre	1000	0.02	0.20	
Garde de corps				1.00	
G		8.75 kN/m ²			
Q		2.50 kN/m ²			

Tableau IV.6 : Charges permanentes et d'exploitation des volées des escaliers

Tableau IV.7 : Charges permanentes et d'exploitation des paliers des escaliers

Désignation	$\rho(kg/m^3)$	e(m)	G(kN/m ²)	
Carrelage	2200	0.02	0.44	
Mortier de pose	2000	0.02	0.40	
Lit de sable	1800	0.2	0.36	
Dalle pleine 15 cm	2500	0.15	3.75	
Enduit en plâtre	1000	0.02	0.20	
G	5.15 kN/m ²			
Q	2.50 kN/m^2			

IV.3.3 Poutres

Pour le prédimensionnement des poutres (Fig. IV.9), on applique les prescriptions des règlements BAEL91/99 et RPA99/2003. Les résultats obtenus figurent dans le tableau suivant :

		BAEL 91/99		RPA 99/200	3	
L _{max}		Hauteur	Hauteur	Largeur	h/b	
		$\frac{L_{max}}{15} \le h \le \frac{L_{max}}{10}$	h ≥ 30	$b \ge 20$	$\frac{h}{b} \le 4$	
P. Principale	4.1 m	$27.33 \text{ cm} \leq \text{h}$	\leq 41 cm \rightarrow ($(b \times h) = (30x)$	40) cm ²	
P. Secondaire	3.8 m	$25.33 \text{ cm} \le h \le 38 \text{ cm} \rightarrow (b \times h) = (30x35) \text{ cm}^2$				

Tableau IV.8 : Prédimensionnement des poutres



Figure IV.9 : Dimensions des poutres principales et secondaires

IV.3.4 Poteaux

Les dimensions des poteaux sont fixées à partir de la descente de charge, tout en vérifiant les recommandations du RPA99. Pour le prédimensionnement des poteaux, nous avons choisi une section de 40 cm x 40 cm. Ce premier choix s'est fait en nous basant sur l'importance de l'ouvrage (10 niveaux, zone de moyenne sismicité, usage de bâtiment...).

Pour vérifier ces dimensions, nous avons choisi le poteau du sous-sol le plus sollicité, la figure IV.10 nous montrent sa localisation et sa surface d'influence.





Figure IV.10 : Vue agrandie de « p » le poteau le plus sollicité avec sa surface d'influence

Les détails du calcul sont :

$$\begin{split} S_{i} &= (3.8 \times 4.1 - 0.4 \times 0.4) = 15.42 \text{ m}^{2} \qquad (\text{surface d'influence}) \\ Q_{\text{terrasse}} &= 1 \text{ kN/m}^{2} \times (3.8 \times 4.1) \text{ m}^{2} = 15.58 \text{ kN} \qquad (x1 \text{ niveau}) \\ Q_{\text{\acute{e}tage}} &= 1.5 \text{ kN/m}^{2} \times 15.42 \text{ m}^{2} = 23.13 \text{ kN} \qquad (x8 \text{ niveaux}) \\ Q_{\text{commerce}} &= 5 \text{ kN/m}^{2} \times 15.42 \text{ m}^{2} = 77.1 \text{ kN} \qquad (x1 \text{ niveau}) \\ G_{\text{plancher-terrasse}} &= 6.13 \text{ kN/m}^{2} \times [15.42 - 2 \times 0.3 \times (1.7 + 1.85)] \text{ m}^{2} = 81.47 \text{ kN} \\ G_{\text{poutres}} &= [2 \times 0.3 \times (1.7 \times 0.35 + 1.85 \times 0.4)] \text{m}^{3} \times 25 \text{ kN/m}^{3} = 20.025 \text{ kN} \\ G_{\text{plancher-\acute{e}tage}} &= 5.32 \text{ kN/m}^{2} \times [15.42 - 2 \times 0.3 \times (1.7 + 1.85)] \text{ m}^{2} = 70.703 \text{ kN} \\ G_{\text{poteaux}} &= [0.4 \times 0.4 \times (2 \times 4.08 + 8 \times 3.06)] \text{ m}^{3} \times 25 \text{ kN/m}^{3} = 130.56 \text{ kN} \\ G_{\text{terrasse}} &= G_{\text{plancher-terrasse}} + G_{\text{poutres}} = 101.495 \text{ kN} \\ G_{\text{\acute{e}tage}} &= G_{\text{plancher-\acute{e}tage}} + G_{\text{poutres}} = 90.73 \text{ kN} \end{split}$$

La loi de dégression est appliquée pour la surcharge d'exploitation. Les résultats sont résumés dans le tableau IV.9 suivant :

Qi	Q (kN)	Niveau
Q ₀	15.58	Terrasse
Q1	38.71	Niveau 8
Q2	59.527	Niveau 7
Q3	70.031	Niveau 6
Q4	94.222	Niveau 5
Q5	108.1	Niveau 4
Q6	119.665	Niveau 3
Q 7	131.23	Niveau 2
Q8	142.795	Niveau 1
Q9	190.34	RDC

Tableau IV.9 : Dégression des charges d'exploitation pour le poteau « P »

On évalue les charges pour le poteau « P » du sous-sol

 $G_{totale} = Gterrasse + 9 x Gétage + GPoteaux = 1048.625 kN$

 $Q_{totale} = 190.34 \, kN$

 $N_u = 1.35 x Gtotal + 1.5 x Qtotal = 1701.154 kN$

D'après les règles BAEL91/99, la section réduite Br est donnée par la formule suivante :

$$B_r \ge \frac{\beta \times N'_u}{\frac{f_{bu}}{0.9} + 0.85 \frac{f_e}{\gamma_s} \times \frac{A}{B_r}}$$

Avec :

- B_r : section réduite du poteau (en cm²)
- A : section d'acier comprimé prise en compte dans le calcul

$$f_{bu} = \frac{0.85 \times f_{c28}}{\theta \times \gamma_b} \Rightarrow f_{bu} = 14.17 MPa$$
Avec :
$$f_{c28} = 25 MPa$$

$$\theta = 1 \text{ (charge > 24h).}$$

 $f_e = 400 MPa$

$$\gamma_s = 1.15$$
 (cas général).

 β : coefficient de correction dépendant de l'élancement mécanique λ des poteaux qui prend les valeurs :

$$\beta = 1 + 0.2 \times \left(\frac{\lambda}{35}\right)^2 \qquad \lambda \le 50$$

$$\beta = \frac{0.85 \times \lambda^2}{1500} \qquad 50 \le \lambda \le 70$$

$$l_f = 0.7 \ l_0 = 2.856 \ m$$

$$\lambda = \frac{\sqrt{12}l_f}{a} = 24.73$$

On trouve : $\beta = 1.1$

D'après le RPA99/Version2003, le pour centage minimal des armatures est de 0,8% en zone $\mathrm{II}_{a}.$

On prend :
$$\frac{A}{Br} = 0.8\%$$

 $B_r \ge \frac{1.1 \times 1.701154}{\frac{14.17}{0.9} + 0.85\frac{400}{1.15} \times 0.008}$
 $B_r \ge 0.123 m^2$
On a :
 $B_r \ge (a - 0.02)^2$
 $\Rightarrow a \ge \sqrt{B_r} + 0.02$
 $\Rightarrow a \ge \sqrt{0.123} + 0.02$
 $\Rightarrow a \ge 0.37 m$

D'après l'article 7.4.1 [8] la section du poteau doit vérifier les conditions en zone II_a .

$$\begin{array}{l} a > Min \ (a \ , b) \geq 25 \ cm \\ min \ (a \ , b) \geq \frac{h_e}{20} \qquad \Rightarrow a = b = 55 \ cm > (\frac{388}{20} = 19.4 \ cm) \\ 1/4 < a/b < 4 \qquad \Rightarrow 1/4 < 1 < 4 \end{array}$$

Donc un poteau de section (40 x 40) cm² vérifie les conditions précédentes.

IV.3.5 Voiles

Pour le prédimensionnement des voiles, nous l'avons conçu selon le RPA (§ III.5).

$$a \ge \frac{h_e}{20} = \frac{4.08 - 0.2}{20} = 19.4 \ cm \to \ \text{On prend a} = 20 \ \text{cm}$$

 $h_i \ge 4 \ a = 80 \ cm$

A partir de ces prescriptions, la longueur de chaque voile doit être supérieure à 80 *cm*. Dans ce qui suit nous allons détailler la détermination des longueurs finales des voiles à partir du calcul des caractéristiques sismiques de notre ouvrage (centre de masse et centre de torsion).

V.3.5.1 Conditions prises en compte pour la disposition des voiles

Il faut :

- Respecter les contraintes architecturales (ouvertures, passages, escaliers...).
- Chaque étage devra avoir, en plan, au moins quatre (04) files de portiques et/ou de voiles dans la direction des forces latérales appliquées. [8]
- Prédimensionnement a = 20 cm ; $h_i \ge 4 a = 80 cm$
- Calculer le centre de masse ($X_G = 11.11 m$; $Y_G = 13.96 m$) ensuite faire un premier essai (avoir première variante d'une disposition de voiles) tout en respectant les conditions mentionnées ci-dessus, ensuite calculer le centre de torsion de la première variante : ($X_{c1} = X_G + E_{x1}$; $Y_{c1} = Y_G + E_{y1}$)

Après, on résout l'égalité $E_{x1} = 0$ et $E_{y1} = 0$ pour obtenir une excentricité théorique nulle suivant x et y pour la variante finale. On obtient :

$$(X_{cf} = X_G ; Y_{cf} = Y_G)$$

$$X_G = X_{cf} = \frac{\sum_{i=1}^{n} I_{yi} \times x_i}{\sum_{i=1}^{n} I_{yi}} = \frac{\frac{\sum_{i=1}^{n} (a_i \times h_i^{-3}) \times x_i}{12}}{\frac{\sum_{i=1}^{n} (a_i \times h_i^{-3})}{12}} = 11.11 m$$

$$Y_G = Y_{cf} = \frac{\sum_{i=1}^{n} I_{xi} \times y_i}{\sum_{i=1}^{n} I_{xi}} = \frac{\frac{\sum_{i=1}^{n} (a_i \times h_i^{-3}) \times y_i}{12}}{\frac{\sum_{i=1}^{n} (a_i \times h_i^{-3})}{12}} = 13.96 m$$
Avec $a_i = a = 20 \ cm$ $\forall i \in \{1, n\}$

Et enfin nous arrivons à déterminer les h_i pour chaque voile avec une excentricité théorique nulle. Et voici ci-dessous la disposition finale des voiles de contreventement sur le plan (Fig IV.12) avec leurs dimensions détaillées (Tab.IV.10)



Figure IV.11 : Disposition des voiles

Les	a (m)	h (m)	Ix (m4)	Iy (m4)	dx/c (m)	dy/c (m)
voiles						
V1	0,2	1,8	0,0972	0	10,94	10,47
V2	0,2	1,8	0,0972	0	10,94	0,02
V3	0,2	1,2	0,0288	0	3,14	2,57
V4	0,2	1,2	0,0288	0	3,14	0,28
V5	0,2	1,2	0,0288	0	0,46	2,57
V6	0,2	1,2	0,0288	0	0,46	0,28
V7	0,2	2	0,1333	0	8,26	10,37
V8	0,2	2	0,1333	0	8,26	8,03
V'1	0,2	1,29	0	0,0358	10,2	11,47
V'2	0,2	1,29	0	0,0358	0,08	11,47
V'3	0,2	1,29	0	0,0358	7,52	11,47
V'4	0,2	1,2	0	0,0288	10,24	0,98
V'5	0,2	1,2	0	0,0288	7,56	0,98
V'6	0,2	1,2	0	0,0288	2,64	4,83
V'7	0,2	1,2	0	0,0288	7,56	4,83
V'8	0,2	1,2	0	0,0288	2,64	13,23
V'9	0,2	1,2	0	0,0288	7,56	13,23

Tableau IV.10 : Dimensions des voiles

IV.4 Combinaisons d'action

Pour le calcul, on utilise les combinaisons d'actions aux états limites suivantes : Ultime, service, accidentelle.

- ELU : 1,35G + 1,5Q
- ELS : G + Q
- ELA : $G + Q \pm E$
- ELA : 0,8G ± E

Avec :

- E : du l'anglais « Earthquake » c'est la charge sismique (charge accidentelle).
- G : charge permanente (due aux poids propres de tous les éléments du bâtiment)
- Q : surcharge d'exploitation (due aux activités humaines liées à l'occupation d'un bâtiment)

IV.5 Modélisation de la structure

La conception des structures en génie civil est une tâche complexe et qui prend un temps très considérable, pour cela le recours à l'informatique est très bénéfique. Pour notre projet, notre choix c'est porté sur le logiciel Autodesk Robot 2018 **[3]** en raison de la complexité du calcul manuel des efforts internes des éléments d'un bâtiment élancé (RDC+8+sous-sol).

IV.5.1 Modélisation mathématique

La modélisation revient à représenter un problème physique possédant un nombre de degré de liberté (DDL) infini, par un modèle ayant un nombre de DDL fini, et qui reflète avec une bonne précision les paramètres du système d'origine (la masse, la rigidité et l'amortissement). En d'autres termes, la modélisation est la recherche d'un modèle simplifié qui nous rapproche le plus possible du comportement réel de la structure, tenant en compte le plus correctement possible de la masse et de la rigidité de tous les éléments de la structure [3].

IV.5.2 Description du logiciel Autodesk Robot

Ce logiciel est destiné à la conception et l'analyse des structures des ouvrages de génie civil de la catégorie bâtiments ; ces structures peuvent être réalisées en béton armé, en acier ou tout autre matériau que l'utilisateur choisi grâce à une interface graphique unique. Il offre de nombreuses possibilités pour l'analyse statique et dynamique.



Figure IV.12 : Logiciel de calcul par éléments finis Autodesk Robot

IV.5.3 Modélisation des éléments structuraux

La modélisation des éléments constituants le contreventement est effectuée comme suit:

- Chaque poutre et chaque poteau de la structure a été modélisé par un élément linéaire type (barre) à deux nœuds, chaque nœud possède 6 degré de liberté (trois translations et trois rotations).

- Les poutres entre deux nœuds d'un même niveau (niveau i).
- Les poteaux entre deux nœuds de différent niveaux (niveau i et niveau i+1).
- Chaque voile est modélisé par un élément plaque type (panneau) à plusieurs nœuds.
- La dalle pleine est modélisée par un élément plaque type (panneau) à plusieurs nœuds.

- le plancher est modélisé par un élément plaque type (bardage) et le sens des poutrelles est automatiquement introduit.

- Tous les nœuds de la base du bâtiment sont encastrés (6DDL bloqués).
- La modilisation faite à deux partie :
 - a. La premiere partie pour l'analyse sismique, nous modilisons sauf la superstructure (RDC+8).
 - b. La deuxieme partie pour les efforts et les moments, nous modilisons toute la structure (RDC+8+Sous-Sol)

IV.6 ANALYSE SISMIQUE

L'étude sismique est menée conformément au RPA 99/2003. Le tableau ci-dessous (Tab. IV.13) fournit tous les éléments dont on a besoin pour mener à bien une étude sismique. Ce travail est fait après avoir déterminé certains paramètres nécessaires à cette étude.

Selon les conditions d'application de la méthode statique équivalente, le bâtiment étudié présente une configuration irrégulière (§.4.1.2). De plus, comme il appartient au groupe d'usage 2, sa hauteur doit être inférieure ou égale à 7 niveaux ou 23m. Cette dernière condition n'est pas vérifiée car $h_N = 28.56$ m. Par conséquent, nous ne pouvons pas appliquer la méthode statique équivalente. Cependant, on en a besoin pour faire certaines vérifications que nous détaillerons un peu plus loin.

Chapitre IV

Le nombre de modes de vibration à retenir dans chacune des deux directions d'excitation doit être tel que :

La somme des masses modales effectives pour les modes retenus soit égale à 90% au moins de la masse totale de la structure **[8].** Le tableau suivant montre le nombre de modes à considérer.

Mode	Fréquence	Période	Masses	Masses	Masse	Masse
			Cumulées	Cumulées	modale	modale
			Ux	Uy	Ux	Uy
1	0,97	1,03	73,42	0,09	73,42	0,09
2	1,18	0,85	73,49	63,26	0,08	63,17
3	1,3	0,77	75,53	75,04	2,04	11,79
4	2,23	0,45	75,55	75,24	0,02	0,2
5	2,27	0,44	75,57	75,49	0,02	0,25
6	2,87	0,35	85,07	75,49	9,5	0
7	3,21	0,31	85,07	75,5	0	0,01
8	3,62	0,28	85,17	85,39	0,1	9,89
9	3,74	0,27	86,7	85,85	1,53	0,46
10	3,87	0,26	86,82	86,18	0,11	0,33
11	4,19	0,24	87,07	86,34	0,25	0,16
12	4,47	0,22	87,07	86,37	0	0,03
13	4,66	0,21	87,16	87,06	0,09	0,69
14	4,75	0,21	89,6	87,06	2,44	0
15	5,34	0,19	89,67	87,09	0,07	0,03
16	5,48	0,18	89,68	87,37	0,01	0,28
17	5,64	0,18	90,07	87,4	0,4	0,03
18	6,02	0,17	90,08	89,78	0	2,38
19	6,3	0,16	91,11	89,8	1,03	0,02
20	6,4	0,16	91,11	90,11	0,01	0,3

Tableau IV.11: Périodes de vibration et nombre de modes à considérer

Remarque

L'analyse modale de notre bâtiment constitué de 10 niveaux fait ressortir la présence de 20 modes propres, ce qui indique une dominance importante de l'effet des forces d'inertie sur la rigidité latérale du bâtiment (déséquilibre masse/rigidité). Pour remédier à cette situation et en application du concept de l'amortissement de Rayleigh, il suffit d'augmenter symétriquement la longueur des voiles de contreventement dans les deux directions principales et réduire ainsi le nombre de modes propres autour de 10 en adéquation avec les règles RPA 99/ 2003.

- Période fondamentale (T)

Selon le RPA 99/2003 (§.4.2.4), la valeur de la période fondamentale (T) de la structure peut être estimée à partir de formules empiriques ou calculées par des méthodes analytiques ou numériques :

 $Ta = Ct. h_N^{3/4}$
$$T_{bx} = 0.09 \times h_N / \sqrt{Lx}$$

$$T_{by} = 0.09 \times h_N / \sqrt{Ly}$$

$$T_x = min(t_a; t_{bx})$$

$$T_y = min(t_a; t_{by})$$

 h_N : hauteur mesurée en mètres à partir de la base de la structure jusqu'au dernier niveau égale à 28.56 m.

C_t : coefficient fonction du système de contreventement, du type de remplissage = 0.05 [8]. L_x et L_y : dimensions de la structure mesurée à sa base dans la direction de calcul considérée $L_x = 19.4 m$; $L_y = 24.9 m$

Les calculs donnent :

$$T_{a} = 0.05.28.56^{3/4} = 0.6177 s$$

$$T_{bx} = 0.09 \times \frac{28.56}{\sqrt{19.4}} = 0.58358 s$$

$$T_{by} = 0.09 \times \frac{28.56}{\sqrt{24.9}} = 0.51511 s$$

$$T_{x} = min (0.6177 s; 0.58358 s) ; T_{y} = min (0.6177 s; 0.51511 s)$$

$$T_{empérique/x} = 0.58358 s ; T_{empérique/y} = 0.51511 s$$

Tableau IV.12 : Période T choisie pour le calcul du facteur D

Cas possibles	T à prendre dans les calculs
T _{numérique} ≤ T _{empérique}	$T = T_{empirique}$
$T_{emp \acute{e}rique} \leq T_{num \acute{e}rique} \leq 1.3 T_{emp \acute{e}rique}$	$T = T_{num \acute{e}rique}$
$1.3 T_{empérique} \leq T_{numérique}$	$T = 1.3 T_{empérique}$

D'après le résultat obtenu à l'aide du logiciel de calcul « Autodesk Robot »,

$$T_{numérique/x} = 1.03 \text{ s}$$
; $T_{numérique/y} = 0.85 \text{ s}$

1.3 $T_{empérique/x} = 0.75865 s \le T_{numérique/x} = 1.03 s$

1.3 $T_{emp\acute{e}rique/y} = 0.66964 \, s \leq T_{num\acute{e}rique/y} = 0.85 \, s$

D'où $T_x = 0.75865 s$; $T_y = 0.66964 s$

- Facteur d'amplification dynamique moyen (D)

$$D = \begin{cases} 2,5 \times \eta & 0 \le T \le T_2 \\ 2,5\eta \times (\frac{T2}{T})^{\frac{2}{3}} & T_2 \le T \le 3 \text{ sec} \\ 2,5\eta \times (\frac{T2}{3})^{\frac{2}{3}} \times (\frac{3}{T})^{\frac{5}{3}} & T \ge 3 \text{ sec} \end{cases} ; \quad \xi = 10\% \quad \eta = \sqrt{\frac{7}{2+\xi}} = 0.7638$$

Pour notre cas :

 $T_2 = 0.5 \le T_x = 0.75865 \ s \le 3 \ sec$

 $T_2 = 0.5 \le T_y = 0.66964 \, s \le 3 \, sec$

$$D_x = 2,5\eta \times \left(\frac{T^2}{T_x}\right)^{\frac{2}{3}} = 2.5 \times 0.7638 \times \left(\frac{0.5}{0.75865}\right)^{\frac{2}{3}} = 1.4461$$
$$D_y = 2,5\eta \times \left(\frac{T^2}{T_y}\right)^{\frac{2}{3}} = 2.5 \times 0.7638 \times \left(\frac{0.5}{0.66964}\right)^{\frac{2}{3}} = 1,5715$$

- Détermination de la force sismique statique :

$$V = \frac{A.D.Q}{R}.W$$

- A : coefficient d'accélération de zone = 0.15;
- D : Facteur d'amplification dynamique moyen,
- Q : Facteur de qualité ;

W : Poids total de la structure ; (W = G + 0.2Q, avec un coefficient de pondération β =0.2 (Tab.4.5 [8])

R : Coefficient comportement. (Tab.4.3 [8])

On a : A = 0.15; $D_x = 1.4461$; $D_y = 1.5715$; Q = 1.25; W = 43366,99 KN;

$$R = 4$$

$$V_x = \frac{0.15 \times 1.4461 \times 1.3}{4} \times 43366.99 = 2939,57 \text{ KN}$$

$$V_y = \frac{0.15 \times 1.5715 \times 1.3}{4} \times 43366.99 = 3194,60 \text{ KN}$$

Données	Valeur		
Zone sismique	IIa		
Importance de l'ouvrage	Groupe 2		
Site	Meuble S3		
Période caractéristiques associées ç la catégorie de	T1=0.15 s		
site	T ₂ =0.50 s		
Période fondamentale T	$T_x = 0.75865 s$; $T_y = 0.66964 s$		
Coefficient comportement R			
Système de contreventement de structure en	$\mathbf{R} = 4$		
portiques assuré par des voiles en béton armé			
Coefficient d'accélération de zone	A = 0.15		
Facteur de qualité Q :			
(Conditions minimales sur les files de			
contreventement, Redondance en plan, Régularité en	Q = 1.25		
plan, Contrôle de la qualité des matériaux, Contrôle			
de la qualité de l'exécution) non observés			
Facteur d'amplification dynamique moyen D	$D_x = 1.4461; D_y = 1.5715$		
Poids total de la structure W	43366,99 KN		
Force sismique totale V _s appliquée à la base de la	$V_{s/x} = 2939,57 \ KN$		
structure suivant les deux directions orthogonales.	$V_{s/y} = 3194,60 KN$		
Force sismique totale V _d appliquée à la base de la	$V_{d/x} = 2256.53 KN$		
structure suivant les deux directions orthogonales.	$V_{d/y} = 2532,84 \ KN$		

Tableau IV.13 : Classification de l'ouvrage

La résultante des forces sismiques à la base V_d obtenue par combinaison des valeurs modales (effort sismique obtenu à partir de notre modélisation) ne doit pas être inférieure à 80 % de la résultante des forces sismiques déterminée par la méthode statique équivalente V_s pour une valeur de la période fondamentale donnée par la formule empirique appropriée (Tableau IV.14).

Si $V_d < 0.80 V_s$, il faut augmenter tous les paramètres de la réponse (forces, déplacements, moments,) dans le rapport 0.8 V_s/V_d (§.4.3.2 [8]).

V (KN)	0.8V statique (KN)		V dynami	ique (KN)	$0.8 V_s < V_d$	
Effort	Vs/x	Vs/y	Vd/x	Vd/y	<i>x-x</i>	у-у
tranchant à la base	2351,65	2555,68	2256.53	2532,84	Non vérifié	Non vérifié

Tableau IV.14 : Vérification de la résultante des forces sismiques

Il faut augmenter tous les paramètres de la réponse avec un rapport de : $\frac{0.8V_s}{V_d}$

Selon
$$x - x : \frac{0.8V_{s/x}}{V_{d/x}} = 1.042$$
, on prend 1.043
Selon $y - y : \frac{0.8V_{s/y}}{V_{d/y}} = 1.009$, on prend 1.01

Les nouveaux efforts sont détaillés dans le tableau IV.15 qui suit.

V (kN)	0.8V statique (kN)		V dynam	ique (kN)	$0.8 V_{\rm s} < V_{\rm d}$	
Effort	Vs/x	Vs/y	Vd/x	Vd/y	<i>x-x</i>	у-у
tranchant à la base	2351,65	2555,68	2353,56	2558,17	Vérifié	Vérifié

Tableau IV.15 : Vérification de la résultante des forces sismiques

Le Tableau IV.16 regroupe les efforts tranchants (V d) par niveaux issus de la modélisation.

Niveaux	Hauteur h _i	Vx (kN)	Vy (kN)
R.D.C	4.08	2353,56	2558,17
1	3.06	2296,44	2496,48
2	3.06	2174,76	2367,13
3	3.06	1995,88	2176,35
4	3.06	1776,12	1938,05
5	3.06	1519,03	1654,39
6	3.06	1219,53	1322,53
7	3.06	862,46	931,27
8	3.06	434,18	467,77

Tableau IV.16	: Efforts	tranchants	(V	d)	par niveaux
---------------	-----------	------------	----	----	-------------

IV.6.1 Effets de la torsion accidentelle

Dans le cas où il est procédé à une analyse tridimensionnelle, en plus de l'excentricité théorique calculée, une excentricité accidentelle additionnelle égale à \pm 0.05 L, (L étant la dimension du plancher perpendiculaire à la direction de l'action sismique) doit être appliquée au niveau du plancher considéré et suivant chaque direction [8].

Donc, l'excentricité prise dans les calculs est la somme de e_{acc} et e_{th} . Les détails de calcul figurent dans le tableau suivant.

G (x,y) [m]	C (x,y) [m]	e _{thx} [m]	e _{thy} [m]	e _{acc} [m]	ex	ey
10,85 ; 13,42	10,84 ; 13,20	0,01	0,23	1,245	1.255	1.475
10,91 ; 13,55	10,82 ; 13,20	0,10	0,35	1,245	1.345	1.495
10,91 ; 13,55	10,82 ; 13,20	0,10	0,35	1,245	1.345	1.495
10,92 ; 13,54	10,82 ; 13,15	0,10	0,39	1,245	1.345	1.635
10,92 ; 13,54	10,82 ; 13,15	0,10	0,39	1,245	1.345	1.635
10,92 ; 13,5	10,82 ; 13,15	0,10	0,39	1,245	1.345	1.635
10,92 ; 13,54	10,81 ; 13,11	0,11	0,43	1,245	1.355	1.675
10,92 ; 13,54	10,81 ; 13,11	0,11	0,43	1,245	1.355	1.675
10,90 ; 13,67	10,71 ; 13,12	0,19	0,56	1,245	1.435	1.805

Tableau IV.17 : Excentricités

Avec :

 ethx et ethy : excentricités théoriques selon x et y respectivement, elles sont données par le logiciel « Autodesk Robot » après la modélisation et l'introduction des charges G et Q.

- e_{acc} : excentricité accidentelle exigée par le RPA qui est égale à \pm 0.05 L

- $e_x = e_{thx} + e_{acc} et e_y = e_{thy} + e_{acc}$

IV.6.2 Vérification des déplacements :

- Justification vis-à-vis des déformations :

Les déplacements relatifs latéraux d'un étage par rapport aux autres qui lui sont adjacents, ne doivent pas dépasser 1% de la hauteur d'étage (h).

Avec :

$$\Delta K = 0.01 \times h_e$$

 $\Delta_{x\,i} = \delta_{x\,i} - \delta_{x\,i-1}$

D'après la modélisation de notre structure par logiciel Autodesk robot, le déplacement total de chaque niveau est donné ci-dessous Tableaux (IV.18 et IV.19) et schématisé sur les figures (IV.15 et IV.16).

A) Sens longitudinal (x-x) :

Tableau IV.18 : Valeurs du déplacement sens (x-x).

Niveau	h _e (m)	δ_{x} (cm)	$\Delta_{\mathbf{x}}$ (cm)	ΔK (cm)	Vérification
RDC	4,08	0,9	0,9	4,08	Vérifiée
1	3,06	2,1	1,2	3,06	Vérifiée
2	3,06	3,5	1,4	3,06	Vérifiée
3	3,06	4,9	1,4	3,06	Vérifiée
4	3,06	6,3	1,4	3,06	Vérifiée
5	3,06	7,5	1,2	3,06	Vérifiée
6	3,06	8,5	1	3,06	Vérifiée
7	3,06	9,3	0,8	3,06	Vérifiée
8	3,06	10	0,7	3,06	Vérifiée



Figure IV.13 : Déplacement du niveau 8 selon x-x

B) Sens transversal (y-y) :

Tableau IV.19 : Valeurs du déplacement sens (y-y)

Niveau	H (m)	δ _y (cm)	$\Delta_{\rm y}$ (cm)	ΔK (cm)	Vérification
RDC	4,08	0,7	0,7	4,08	Vérifiée
1	3,06	1,6	0,9	3,06	Vérifiée
2	3,06	2,5	0.9	3,06	Vérifiée
3	3,06	3,5	1	3,06	Vérifiée
4	3,06	4,5	1	3,06	Vérifiée
5	3,06	5,4	0,9	3,06	Vérifiée
6	3,06	6,2	0,8	3,06	Vérifiée
7	3,06	6,8	0,6	3,06	Vérifiée
8	3,06	7,3	0,5	3,06	Vérifiée



Figure IV.14 : Déplacement du niveau 8 selon y-y

- Justification vis-à-vis de l'effet $P-\Delta$:

Selon le RPA 99/2003 (Article 5.9), Les effets du 2° ordre (ou effet P- Δ) peuvent être négligés dans le cas des bâtiments si la condition suivante est satisfaite à tous les niveaux :

$$\theta = \frac{P \times \Delta}{V \times h_e} \le 0.10$$

- P : poids total de la structure et des charges d'exploitation
- V: effort tranchant d'étage au niveau "k"
- Δ: déplacement relatif du niveau « k » par rapport au niveau « k-1 »
- h_e : Hauteur de l'étage.

A) Sens longitudinal :

Niveau(k)	h _e (m)	P (kN)	Р	$\Delta_{\mathbf{x}}\left(\mathbf{m}\right)$	V (kN)	θ	Vérification
RDC	4.08	-46670.5	46670.5	0.009	2353.5	0.04374	Vérifiée
1	3.06	-40288.5	40288.5	0.012	2296.4	0.0688	Vérifiée
2	3.06	-34991.4	34991.3	0.014	2174.7	0.07361	Vérifiée
3	3.06	-29745.8	29745.8	0.014	1995.8	0.06818	Vérifiée
4	3.06	-24593.3	24593.2	0.013	1776.1	0.05882	Vérifiée
5	3.06	-19440.8	19440.7	0.012	1519.0	0.05018	Vérifiée
6	3.06	-14334.9	14334.8	0.01	1219.5	0.03841	Vérifiée
7	3.06	-9313.16	9313.16	0.008	862.46	0.02823	Vérifiée
8	3.06	-4290.37	4290.37	0.006	434.18	0.01937	Vérifiée

Tableau IV.20 : Valeur l'effet P- Δ (Sens longitudinal)

B) Sens transversal :

Niveau (k)	h _e (m)	P (kN)	Р	$\Delta_{y}(\mathbf{m})$	V (kN)	θ	Vérification
RDC	4,08	-46670,5	46670,52	0,007	2558,17	0,0313	Vérifiée
1	3,06	-40288,5	40288,51	0,009	2496,48	0,047465	Vérifiée
2	3,06	-34991,4	34991,39	0,01	2367,13	0,048308	Vérifiée
3	3,06	-29745,8	29745,82	0,01	2176,35	0,044666	Vérifiée
4	3,06	-24593,3	24593,29	0,01	1938,05	0,04147	Vérifiée
5	3,06	-19440,8	19440,76	0,009	1654,39	0,034562	Vérifiée
6	3,06	-14334,9	14334,87	0,008	1322,53	0,028337	Vérifiée
7	3,06	-9313,16	9313,16	0,006	931,27	0,019609	Vérifiée
8	3,06	-4290,37	4290,37	0,005	467,77	0,014987	Vérifiée

Tableau IV.21 : Valeur l'effet P- Δ (sens transversal)

Remarque :

Puisque le coefficient θ est inférieur à 0,10, donc l'effet P- Δ est négligé pour les deux sens.

✤ Vérification l'effort normal repris par les voiles (vérification de coefficient de comportement R)

Les efforts normaux obtenus de notre modélisation sont résumées dans le tableau suivant :

Etages	F _Z [kN]	F _Z sur les poteaux	F _Z sur les voiles	Pourcentage
		[kN]	[kN]	
Sous-sol	79043,92	46892,23	32151,69	40,68
RDC	63727,21	51224,52	12502,69	19,62
1	55432,56	44789,81	10642,75	19,20
2	48193,78	39019,90	9173,88	19,04
3	40954,99	32896,02	8058,97	19,68
4	33785,78	27044,04	6741,74	19,95
5	26742,18	21640,43	5101,75	19,08
6	19698,59	15823,78	3874,81	19,67
7	12717,94	10214,06	2503,88	19,69
8	5850,17	4699,55	1150,62	19,67

Tableau IV.22 : Effort normal repris par les voiles

On remarque que les voiles reprennent au plus 20% de sollicitations verticales d'où R=4 est justifié.

Pour le sous-sol il n'est pas vérifié a cause des voiles périphériques.

IV.7 Dimensionnement des éléments structuraux

Les sollicitations sont tirées directement de la modélisation pour les cas les plus défavorables, sous combinaisons sismiques et statiques.

L'étude des éléments résistants est menée selon les règles du calcul de béton armé

(C.B.A.93 et R.P.A.99).

Les sollicitations de calcul sont déterminées sous les combinaisons d'action détaillées plus haut.

IV.7.1 Partie superstructure

IV.7.1.1 Ferraillage des voiles

Le calcul des voiles se fait exclusivement dans la direction de leur plan moyen en appliquant les règles classiques de béton armé (DTR-B.C.2.41"CBA93), si les conditions mentionnées dans § III.3.4 sont satisfaites.

IV.7.1.1.1 Détail du ferraillage du voile 7 (V7)

Le calcul du ferraillage comprend les étapes suivantes :

a) Distribution de l'effort tranchant V_y au niveau du RDC aux éléments de contreventement ayant l'inertie maximale perpendiculaire à l'axe (y-y)

$$I_{xi} = \frac{a \times h_i^3}{12}$$
; $I_{yi} \approx 0$ (V1, V2, V3, V4, V5, V6, V7, V8).

b) Choix de (V7) en raison de sa grande inertie (rigidité) et de son éloignement du centre de torsion (Fig. IV.17)





Les sollicitations de voile 7 sont résumées dans le tableau suivant (Tab.IV.23) :

Tableau	IV.23	:	Sollicitations	de	V7

		M _{min} (kN.m)	M _{max} (kN.m)	N _{min} (kN)	N _{max} (kN)	V _{min} (kN)	V _{max} (kN)
E	LU	-19,55	80,53	83,09	949,30	-37,64	76,51
E	ELS	-14,13	59,16	61,03	698,34	-27,40	55,66
ELA	0.8G±E	-800.83	818,41	-568,88	1616,43	168,29	788,29
	G+Q±E	-795.49	823,75	-374,27	1790,95	181,33	806,67

a) Armatures verticales

La combinaison à considérer pour la détermination des sollicitations est : 0.8G+/-E

On calcule les contraintes σ_g et σ_d d'après les équations (3.8) et (3.9)

$$\sigma_g = \frac{-0.56888}{0.2 \times 2} - \frac{0.80083 \times 1}{0.1333} = -7.43 MPa$$
$$\sigma_d = \frac{-0.56888}{0.2 \times 2} + \frac{0.80083 \times 1}{0.1333} = 4.59 MPa$$

Calcul la bande « d » :

D'après l'équation 3.4 :

$$l' = \frac{\sigma_d \times h}{\sigma_d + \sigma_g} = \frac{4.59 \times 2}{7.43 + 4.59} = 0.764 m$$
$$d \le \min\left(\frac{3.88}{2}; \frac{2 \times 0.764}{3}\right) = 0.51 m$$

Sollicitation de la bande



Figure IV.16 : Diagramme des contraintes

Ferraillage de la bande

$$e_0 = \frac{M'}{N'} = 0.022m$$



Figure IV.17 : Ferraillage de la bande

L'enrobage c = 5 cm

$$\begin{split} e_1 &= \frac{d}{2} + e_0 - c = \frac{0.51}{2} + 0.022 - 0.025 = 0.252 \ m \\ e_2 &= \frac{d}{2} - e_0 - c = \frac{0.51}{2} - 0.022 - 0.025 = 0.208 \ m \\ z &= e_1 + e_2 = 0.252 + 0.208 = 0.46 \ m \\ A_{s1} &= \frac{N' \times e_1}{f_e \times z} = \frac{0.601 \times 0.252}{400 \times 0.46} = 8.22 \times 10^{-4} \ m^2 \\ A_{s2} &= \frac{N' \times e_2}{f_e \times z} = \frac{0.601 \times 0.208}{400 \times 0.46} = 6.79 \times 10^{-4} \ m^2 \\ A_{sv} &= A_{s1} + A_{s2} = 15.01 \times 10^{-4} \ m^2 \\ A_{sv/facade/ml} &= \frac{A_{sv}}{2.d} = 14.72 \ cm^2 \ /facade/ml \ge A_{sv/minRPA} = 2 \ cm^2 \ /facade/ml \end{split}$$

(§.IV.3.4.1.2)

On adopte 5HA20/façade/ml = 15.71 cm²/ml

L'espacement est égale à : 20 cm

L'espacement $S_{tv} = 20$ cm vérifie toutes les exigences du RPA mentionnées en haut (§.III.3.4.1.2).

b) Vérification de la contrainte de compression sous la combinaison G+Q+E :

c)
$$\sigma_g = \frac{1.79095}{0.2 \times 2} - \frac{0.82375 \times 1}{0.1333} = -1.7 \ MPa \le f_{t28} = 2.1 \ MPa$$

d) $\sigma_d = \frac{1.79095}{0.2 \times 2} + \frac{0.82375 \times 1}{0.1333} = 10.65 \ MPa \le f_{c28}$

Donc le béton tout seul peut reprendre les contraintes de compression sous cette combinaison défavorable à la compression.

e) Vérification de la contrainte de cisaillement :

D'après l'équation (3.15)

 $\tau_b = \frac{1.4 \times 806.67 \times 10^{-3}}{0.2 \times 2} = 2.82 MPa$ $\overline{\tau_b} = 0.2. fc28 = 5 MPa$

 $\tau_b \leq \overline{\tau_b} \rightarrow \text{le béton tout seul peut reprendre les efforts de cisaillement (§.7.7.2) [8]}$

Remarque :

Malgré le béton suffit à lui seul de reprendre les efforts de cisaillement, le RPA exige un minimum d'armatures horizontales. $A_{sh-Rpa} = 0.002 \ b. h$

 $A_{sh-RPA} = 0.002 \times 20 \times 200 = 8 \ cm^2 \rightarrow A_{sh/fac,ade/ml} = 2 \ cm^2/fac,ade/ml$

On adopte 5HA10/ml = 3.925 cm²/façade/ml

L'espacement $S_{th} = 20$ cm vérifie toutes les exigences du RPA mentionnées en haut (§.III.3.4.1.2).

Voici le ferraillage de V7 :



Figure IV.18 : Ferraillage de voile V7

IV.7.1.1.2 Ferraillage de tous les voiles du RDC

En utilisant les étapes de calculs mentionnées ci-dessus on résume dans le tableau qui suit (Tab.IV.24) le ferraillage du reste des voiles :

Si $A_{sv} = 0$ cm² le béton suffit tout seul pour reprendre les charges.

Pour A_{sh} on vérifie $\tau_b \leq \overline{\tau_b} \rightarrow$ le béton tout seul peut reprendre les efforts de cisaillement donc on ferraille avec le minimum de RPA.

Voile	B _c (m ²)	A _{RPA}	A _{sv}	A _{sh}	Choix de f	erraillage
		(cm ²)	calculée (cm ²)	calculée (cm ²)	A _{sv/façade/ml}	A _{sh/façade/ml}
V1	0.36	7.2	35.52	7.2	10.055 cm ²	3.925 cm ²
					5HA16	5HA10
V2	0.36	7.2	29.95	7.2	10.055 cm ²	3.925 cm ²
					5HA16	5HA10
V3	0.24	4,8	61.78	4,8	25.136 cm ²	3.925 cm ²
					8HA20	5HA10
V4	0.24	4,8	52.96	4,8	21.994 cm ²	3.925 cm ²
					7HA20	5HA10
V5	0.24	4,8	60.94	4,8	25.136 cm ²	3.925 cm ²
					8HA20	5HA10
V6	0.24	4,8	59.73	4,8	25.136 cm ²	3.14 cm ²
					8HA20	5HA10
V7	0.4	8	58.88	8	15.71 cm ²	3.14 cm ²
					5HA20	5HA10
V8	0.4	8	55.11	8	15.71 cm ²	2.62 cm ²
					5HA20	4HA10
V'1	0.258	5,16	60.90	5,16	25.136 cm ²	3.14 cm ²
					8HA20	5HA10
V'2	0.258	5,16	56.82	5,16	21.994 cm ²	3.14 cm ²
					7HA20	5HA10
V'3	0.258	5,16	58.62	5,16	21.994 cm ²	3.14 cm ²
					7HA20	5HA10
V'4	0.24	4,8	56.77	7,2	25.136 cm ²	3.14 cm ²
					8HA20	5HA10
V'5	0.24	4,8	55.95	7,2	25.136 cm ²	3.14 cm ²
					8HA20	5HA10
V'6	0.24	4,8	55.40	4,8	25.136 cm ²	3.14 cm ²
					8HA20	5HA10
V'7	0.24	4,8	54.62	4,8	25.136 cm ²	3.14 cm ²
					8HA20	5HA10
V'8	0.24	4,8	41.15	4,8	18.852 cm ²	2.62 cm ²
					6HA20	4HA10
V'9	0.24	4,8	41.22	4,8	18.852 cm ²	2.62 cm ²
					6HA20	4HA10

Tableau IV.24 : Ferraillage des voiles du RDC

Remarque

Seul le ferraillage des voiles du RDC qui est calculé dans notre mémoire, pour les voiles des niveaux supérieurs (niveaux moins sollicités) on les calcule en suivant les mêmes étapes mentionnées ci-dessus et on vérifie leurs sections d'armatures par rapport à la section minimale définie par le RPA, si elle est supérieure on l'adopte, si elle est inférieure on adopte cette dernière du RPA.

IV.7.1.2 Ferraillage des poteaux :

Les poteaux sont des éléments structuraux assurant la transmission des efforts des poutres vers les fondations, ils sont soumis à un effort normal « N » et à un moment de flexion « M » dans les deux sens longitudinal et transversal. Donc ils sont calculés en flexion composée.

Les armatures seront calculées à l'état limité ultime « ELU » sous l'effet des sollicitations les plus défavorables.

D'après l'article (§.7.4.2) [8] :

- Les armatures longitudinales doivent être à haute adhérence droites et sans crochets
- Leur pourcentage minimal sera de 0.8 % (zone II)
- Leur pourcentage maximal sera de 3% en zone courante et de 6% en zone de recouvrement
- Le diamètre minimum est de 12 mm
- La longueur minimale de recouvrement est de 40 Φ (zone II)
- La distance entre les barres verticales dans une surface du poteau ne doit pas dépasser 25 cm (zone II).

Le RPA limite l'effort normal de compression de calcul par la condition suivante (article 7.4.3.1) :

$$\frac{N_d}{B_c \times f_{c28}} \le 0.3$$

 $N_d = 2159.73$ kN, (Résultat issue de la modélisation sous la combinaison G+Q+E)

On obtient :

$$B_c \ge \frac{N_d}{0.3 \times f_{c28}} = \frac{2159.73}{0.3 \times 25} = 0.288 \ m^2$$

$$a_2 \ge \sqrt{B_c} \ge 0.54 \ m o a = 60 \ cm$$

Remarque

Nous avons augmenté la section pour avoir des poteaux plus puissants que les poutres (éviter que les rotules plastiques soient localisées au niveau des poteaux) et aussi pour des raisons économiques (limiter la section d'armatures par rapport à celle du béton en raison du coût de l'acier).

Après le dimensionnement des poutres et des poteaux, le RPA exige une autre vérification qui est représentée par la figure IV.20 qui suit.





Les dimensions des poteaux choisies sont basées sur le poteau le plus sollicité. Pour les poteaux des autres niveaux, nous avons choisi la réduction des sections qui figure dans le Tableau IV.25. Ces dimensions sont vérifiées au flambement et à la condition de l'effort normal réduit exigée par le RPA.

Vérification au flambement

- Calcul de moment d'inertie :

$$Ix = Iy = \frac{a \times b^3}{12} = \frac{a^4}{12}$$

- Rayon de giration *ix*, *iy*:

ix =
$$iy = \sqrt{\frac{Ix}{A}}$$
 avec : A = a² (section du poteau).

- Calcul de l'élancement :

$$\lambda x = \lambda y = \frac{lf}{lx} = \frac{\sqrt{12} l_f}{a} \qquad \text{Avec}: \quad lf = 0.7 \times l_0$$
$$\{l_0\} = \{4.08 \ m \ , 3.06 \ m\}$$

 $\{lf\} = \{2.856 m, 2.142 m\}$

Il faut que $\lambda x = \lambda y < 55$ pour éviter le flambement

Niveaux	n	B _c (m ²)	Section	$l_0(\mathbf{m})$	$\lambda(cm)$	Nu (kN)	Observation
			(cm^2)				
Sous-sol	10	0.360	60×60	4.08	16.49	2534,82	Vérifié
RDC	9	0.360	60×60	4.08	16.49	2246,89	Vérifié
1 ^{er} Étage	8	0.3025	55×55	3.60	13.49	1864,40	Vérifié
2 ^{ème} Étage	7	0.3025	55×55	3.06	13.49	1591,86	Vérifié
3 ^{ème} Étage	6	0.3025	55×55	3.06	13.49	1330,78	Vérifié
4 ^{ème} Étage	5	0.250	50×50	3.06	14.84	1076,72	Vérifié
5 ^{ème} Étage	4	0.250	50×50	3.06	14.84	836,40	Vérifié
6 ^{ème} Étage	3	0.250	50×50	3.06	14.84	603,41	Vérifié
7 ^{ème} Étage	2	0.2025	45×45	3.06	16.49	372,75	Vérifié
8 ^{ème} Étage	1	0.2025	45×45	3.06	16.49	192,34	Vérifié

Tableau IV.25 : Récapitulatif des sections finales des poteaux

En utilisant les sollicitations issues des combinaisons mentionnées en haut (§.III.4), nous allons ferrailler le poteau « p » le plus sollicité au niveau du sous-sol (Fig.IV.21) en prenant en considération les efforts les plus défavorables déterminés à l'aide notre modélisation. Les autres poteaux de ce niveau seront ferraillés avec la même section.



Figure IV.20 : Effort normal ultime repris par le poteau « p » Les sollicitations reprises par « p » sont détaillées dans le tableau IV.26 suivant :

Tableau IV.26 : Les sollicitations de poteau « p »

		My (kN.m)	Mz (kN.m)	N (kN)	V _{max} (kN)
ELU		136.22	113.87	2534.82	138.23
ELS		100.87	84.97	1839.85	102.42
ELA	0.8G±E	207,70	161,41	1827.99	130.79
	G+Q±E	209,56	169,58	2159,73	148,30

a) Armatures verticales

Données :

$$\begin{split} \varepsilon_{es} &= 1.74\%_0; \ \mu_1 = 0.392; \ \varepsilon_s = \frac{1-\alpha}{\alpha} \varepsilon_b; \ \varepsilon_{sc} = \left(1 - \frac{d'}{\alpha \times d}\right) \varepsilon_b \\ B &= 0.60 \ m \qquad h = 0.60 \ m \qquad ; \qquad S = (60 \times 60) \ m^2 \\ d' &= c = 0.025 \ cm; \ d = h - c = 57.5 \ cm. \\ f_{bu} &= \frac{0.85 \times f c^{28}}{\delta b} = \frac{0.85 \times 25}{1.5} = 14.17 \ MPa \end{split}$$

- 1^{er} Cas : Combinaison fondamentale : ELU

• Calcul de l'excentricité :

Pour les moments nous avons choisi le moment max (M_y) , ce moment est supposé qui il est appliqué suivant les deux directions par rapport à y et à z :

$$e = \frac{M}{N} = \frac{136.22}{2534.82} = 0,0537m = 5,37 cm$$
. Cette excentricité est très inférieure à h/2
 $e_a = e + \frac{h}{2} - d' = 32.9 cm$

• Moment fictif Ma et effort normal fictif :

 $N_{u} = \gamma_{n} \times N \quad \text{tel que} \quad \gamma_{n} = 1 + 0.2 \times (\frac{\lambda}{35})^{2} = 1.044$ $M_{u} = \gamma_{n} \times (M + N \cdot e_{a})$ $N_{u} = 2.6464 \, MN$ $M_{u} = 1.044 \times (0.13622 + 2.53482 \times 0.329) = 1.013 \, MN \cdot m$ • Vérification des conditions :

$$b = \gamma_n \times N(d - d') - M_a$$

$$b = 0.443$$

$$a = (0.337h - 0.81d')b.h.f_{bu}$$

$$a = 0.928$$

Donc: a > b

Alors, le calcul se fait à la flexion simple due que la section est partiellement comprimée.

• Moment réduit :

$$\mu = \frac{M_u}{\delta_{bc} \times d^2 \times b} = \frac{1.013}{14.17 \times 0.575^2 \times 0.60} = 0.36 < 0.392 \rightarrow pivot B \rightarrow A_{sc} = 0$$

$$\alpha = 1.25(1 - \sqrt{1 - 2\mu})$$

$$\alpha = 0.589$$

$$\varepsilon_s = 2.44 \%_0 \ge \varepsilon_{es} = 1.74 \%_0 \rightarrow \sigma_s = 348 \text{ MPa}$$

$$\varepsilon_{sc} = 3.24 \%_0 \ge \varepsilon_{es} = 1.74 \%_0 \rightarrow \sigma_{sc} = 348 \text{ MPa}$$

$$z = d(1 - 0.4\alpha)$$

$$z = 0.4395$$

$$A_s = \frac{M_u}{z \times \sigma_s} - \frac{N_u}{\sigma_s} = \frac{1.013}{0.4395 \times 348} - \frac{2.6464}{348} = -9.87 \text{ cm}^2$$

$$A_s = -9.87 \text{ cm}^2 \le 0 \text{ cm}^2 \rightarrow A_s = 0 \text{ cm}^2 \text{ pas besoin de la section d'armatures de calcometers.}$$

 $A_s = -9.87 \ cm^2 \le 0 \ cm^2 \rightarrow A_s = 0 \ cm^2$ pas besoin de la section d'armatures de calcul de ferraillage.

- 2^{ème} Cas : Combinaison fondamentale : ELA (0.8G±E)

Données :

$$f_{bu} = \frac{0.85 \times f_{c28}}{\gamma_b} = \frac{0.85 \times 25}{1.15} = 18.48 MPa$$

 $f_e = 400 MPa$

Calcul de l'excentricité :

Pour les moments nous avons choisi le moment max (M_y) , ce moment est supposé qui il est appliqué suivant les deux directions par rapport à y et à z :

$$e = \frac{M}{N} = \frac{207,70}{1827.99} = 11.36 \ cm$$
 Cette excentricité est très inférieure à h/2
 $e_a = e + \frac{h}{2} - d' = 38.86 \ cm$

Moment fictif M_a et effort normal fictif N_a :

 $N_a = \gamma_n \times N \quad \text{tel que} \quad \gamma_n = 1 + 0.2 \times (\frac{\lambda}{35})^2 = 1.044$ $M_a = \gamma_n \times (M + N \cdot e_a)$ $N_a = 1,90914 \, MN$ $M_a = 0,95886 \, MN \cdot m$ • Vérification des conditions : $b = \gamma_n \times N(d - d') - Ma$

 $b = \gamma_n \times N(d - d') - Ma$ b = 0.0912 $a = (0.337h - 0.81d')b.h.f_{bu}$ a = 1.21

Donc: a > b

Alors, le calcul se fait à la flexion simple due que la section est partiellement comprimée.

• Moment réduit :

$$\mu = \frac{M_a}{\delta_{bc} \times d^2 \times b} = \frac{0.95886}{18.48 \times 0.575^2 \times 0.60} = 0.262 < 0.392 \rightarrow pivot B \rightarrow A_{sc} = 0$$

$$\alpha = 1,25(1 - \sqrt{1 - 2\mu})$$

$$\alpha = 0.387$$

$$\varepsilon_s = 5.55\%_0 \ge \varepsilon_{es} = 1.74\%_0 \rightarrow \sigma_s = f_e = 400 \text{ MPa}$$

$$\varepsilon_{sc} = 3.11\%_0 \ge \varepsilon_{es} = 1.74\%_0 \rightarrow \sigma_{sc} = f_e = 400 \text{ MPa}$$

$$z = d(1 - 0.4\alpha)$$

$$z = 0.486$$

$$A_s = \frac{Ma}{z \times \sigma_s} - \frac{N_u}{\sigma_s} = \frac{0.95886}{0.4496 \times 400} - \frac{1.90914}{400} = 1.59 \text{ cm}^2$$
La section calculée est inférieure à :

$$A_{sminBAEL} = \max\left\{\frac{b \times h}{1000} = 3.6 \text{ cm}^2, \quad 0.23 \times b \times d \times \frac{f_{r28}}{f_e} = 4.17 \text{ cm}^2\right\} = 4.17 \text{ cm}^2$$

Et aussi cette dernière reste inférieure à la section minimale définie par le RPA en zone II_a $A_{smin-RPA} = 0.008 \times b \times h$

 $A_s = 4.17 \ cm^2 \le A_{sminRPA} = 0.008 \times 60 \times 60 = 28.8 \ cm^2$

D'où on adopte la section minimale du RPA = 8HA20+4HA16= 33.18 cm².

Remarque

Dans les combinaisons d'actions en suivant le calcul théorique par la flexion composée, la section des armatures longitudinales est soit nulle ou très faible. On peut l'expliquer par le fait que la sollicitation dominante exercée sur les poteaux est la compression simple et aussi à cause de l'augmentation des sections des poteaux afin de vérifier la condition sur l'effort normal réduit.

Dans ce qui suit, on s'intéresse au calcul du ferraillage du poteau « p » aux autres niveaux en utilisant d'une part le logiciel Robot (Fig.IV.22) et d'autre part la section minimale exigée par le RPA99/2003.

Barre	Ferraillage théorique suivant b [cm2]	Ferraillage théorique suivant h [cm2]	Ferraillage réel suivant b [cm2]	Ferraillage réel suivant h [cm2]	Effort dimensionnant N [kN]	
21	2,90	2,90	3,02	3,02	1776,33	
22	2,90	2,90	3,02	3,02	1841,76	
23	2,90	2,90	3,02	3,02	1987,99	N
24	2,90	2,90	3,02	3,02	1025,42	33
25	2,90	2,90	3,02	3,02	120,91	9
26	2,90	2,90	3,02	3,02	313,69	
27	2,90	2,90	3,02	3,02	1635,24	6
28	2,90	2,90	3,02	3,02	2534,82	ő
29	2,90	2,90	3,02	3,02	2000,56	
30	2,90	2,90	3,02	3,02	808,49	48
31	2,90	2,90	3,02	3,02	94,62	~
32	2,90	2,90	3,02	3,02	310,19	4
33	2,90	2,90	3,02	3,02	1855,51	N
34	2,90	2,90	3,02	3,02	2105,02	12
35	2,90	2,90	3,02	3,02	2037,13	
36	2,90	2,90	3,02	3,02	1214,56	9
37	2,90	2,90	3,02	3,02	48,70	7
38	2,90	2,90	3,02	3,02	127,22	됯
39	2,90	2,90	3,02	3,02	850,87	우
40	2,90	2,90	3,02	3,02	869,13	
41	2,90	2,90	3,02	3,02	868,48	80
42	2,90	2,90	3,02	3,02	894,53	<i>w</i>
68	2,90	2,90	3,02	3,02	2246,89	
104	2,62	2,62	3,02	3,02	1864,40	8
140	2,62	2,62	3,02	3,02	1591,86	
175	2,62	2,62	3,02	3,02	1330,78	
212	2,35	2,35	2,51	2,51	1076,72	
248	2,35	2,35	2,51	2,51	836,40	
296	2,35	2,35	2,51	2,51	603,41	
336	2,08	2,08	2,51	2,51	372,75	
372	2,08	2,08	2,51	2,51	192,34	

Figure IV.21 : Sections d'armatures du poteau « p »

Après divers calculs et extractions des sections du ferraillage longitudinal, nous avons obtenu les résultats affichés dans le tableau ci-dessous :

Niveaux	Section brute	A min RPA	<i>in</i> Ferraillage longitudinal adopté A					
	(cm²)	(cm²)	Section Robot (cm ²)	Choix	Section (cm ²)			
Sous-sol	(60 × 60)	28.80	6.04	8HA20+4HA16	33.18			
RDC	(60 × 60)	28.80	6.04	8HA20+4HA16	33.18			
1	(55 × 55)	24.20	6.04	4HA20+8HA16	28.656			
2	(55 × 55)	24.20	6.04	4HA20+8HA16	28.656			
3	(55 × 55)	24.20	6.04	4HA20+8HA16	28.656			
4	(50 × 50)	20.00	5.02	4HA16+8HA14	20.356			
5	(50×50)	20.00	5.02	4HA16+8HA14	20.356			
6	(50 × 50)	20.00	5.02	4HA16+8HA14	20.356			
7	(45×45)	16.20	5.02	8HA14+4HA12	16.836			
8	(45×45)	16.20	5.02	8HA14+4HA12	16.836			

Tableau IV.27 : Ferraillage de « p » sur tous les niveaux

Vérification au cisaillement :

 $V_{max} = 148,30 \ kN$

Pour des fissurations peu préjudiciables.

$$\tau_u = \frac{V_{umax}}{b.d} = \frac{148.30 \times 10^{-3}}{0.60 \times 0.575} = 0.43 MPa$$
$$\overline{\tau_u} = \rho_d \times f_{c28}$$

Où ρ_d est égal à 0,075 si l'élancement géométrique, dans la direction considérée, est supérieur ou égal à 5, et à 0,04 dans le cas contraire, dans notre cas l'élancement géométrique est :

$$\lambda_g = \frac{l_f}{b}$$

$$\lambda_{g1} = \frac{0.7 \times 306}{55} = 3.89$$

$$\lambda_{g2} = \frac{0.7 \times 408}{60} = 4.76$$

D'où $\rho_d = 0.04$

$$\bar{\tau}_u = 0.04 \times 25 = 1 \, MPa$$

 $\tau_u = 0.43 MPa \le \bar{\tau}_u = 1 MPa \rightarrow \text{ condition vérifiée}$

Calcul de ferraillage transversal :

Les armatures transversales des poteaux sont calculées à l'aide de la formule suivante :

Etude d'un bâtiment avec 10 niveaux (R+8+sous-sol)

 $\phi_t \leq \min(h/35, b/10, \phi_{Lmin})$

Avec :

 $t \le \min (10\emptyset, 15 \text{ cm})$ en zone nodale (zone II_a). $t' \le 15\emptyset$ en zone courante. (Zone II_a).

```
t \le \min (10\emptyset_t, 15 cm)

t = 8 cm

t' \le \min (15\emptyset_t)

t' = 15 cm
```

Selon l'RPA99v2003 (Article 7.4.4.2), les armatures transversales sont calculées par la formule :

$$\frac{A_t}{t} = \frac{\rho. Vu}{h. f_e}$$
Avec :

V_u : effort tranchant de calcul

h : hauteur total de la section brute

fe : contrainte limite élastique de l'acier d'armature transversale égale à 400

 ρ : coefficient correcteur (tient compte de la rupture).

 $\rho = 2.5 \quad \text{si l'élancement géométrique } \lambda g \ge 5$ $\rho = 3.75 \quad \text{si l'élancement géométrique } \lambda g < 5$ $\frac{A_t}{t} = \frac{\rho \cdot V_{u_nod}}{h.fe} \Rightarrow A_t = \frac{\rho \cdot Vu.t}{h.fe} = \frac{3.75 \times 0.14830 \times 8}{60 \times 400} = 1.85 \ cm^2$ $3 < \lambda g < 5 \quad \text{alors par interpolation} \quad \frac{A_{t,RPA}}{t.b} = 0.5775\%$ $A_{t,RPA} = \frac{0.5775 \times 8 \times 60}{100} = 2.77 \ cm^2 \ge A_t \quad \text{donc on adopte } A'_t = 4\emptyset \mathbf{10} = \mathbf{3.14} \ cm^2$

La longueur des zones nodales :

$$h' = Max\left(\frac{he}{6}, b, h, 60 \ cm\right) = Max\left(\frac{408}{6}, 60, 60, 60\right) \ cm = 68 \ cm$$

h' = 68 cm pour tous les étages.

La longueur minimale de recouvrement est de 40 \emptyset (zone II_a) $\emptyset = 2.0 \text{ cm} \rightarrow \text{Lr} = 2.0 \text{ x} 40 = 80 \text{ cm}$, alors on adopte: Lr = 80 cm.

Remarque

Selon le RPA le cours des cadres transversaux dans la zone nodale est en 2U superposés la figure 7.5 du RPA99/2003, cette disposition est définie pour faciliter la mise en place du ferraillage sur le chantier, mais d'après les explications des ingénieurs sur le chantier, les ouvriers sont expérimentés suffisamment pour la mise en place des cadres comme dans la zone courante car ces derniers sont plus résistants que les cadres en 2U.

La figure IV.23 schématise le ferraillage du poteau « p » au niveau sous-sol :



Figure IV.22 : Schémas de ferraillage du poteau « p »

IV.7.1.3 Ferraillage des poutres

Les poutres sont des éléments structuraux horizontaux qui permettent de transférer les charges aux poteaux, elles sont sollicitées par des moments de flexion et des efforts tranchants. Le ferraillage des poutres se fait à la flexion simple (situation durable et accidentelle) sous l'effet des moments les plus défavorables.

On a deux types de poutres à étudier :

- Poutres principales \rightarrow P.P (30 × 40) cm².
- Poutres secondaires \rightarrow P.S (30 × 35) cm².

D'après l'article (§.7.4.2) [8] :

- Le pourcentage total minimum des aciers longitudinaux sur toute la longueur de la poutre est de 0,5% en toute section.

- Le pourcentage total maximum des aciers longitudinaux est de :
- 4% en zone courante.

- 6% en zone de recouvrement.

- Les poutres supportant de faibles charges verticales et sollicitées principalement par les forces latérales sismiques doivent avoir des armatures symétriques avec une section en travée au moins égale à la moitié de la section sur appui.

- Longueur de Recouvrement 40Ø en zone II_a.

IV.7.1.3.1 Ferraillage des poutres principales

Les moments exercés sur les poutres au niveau des appuis/travées selon les trois combinaisons de calcul sont résumé dans le tableau suivant :

Type de	E	LU	EI	LS	ELA		
plancher	Appui	Travée	Appui	Travée	Appui	Travée	
	(kN.m)	(kN.m)	(kN.m)	(kN.m)	(kN.m)	(kN.m)	
Etage	-109.22	51.46	-78.03	36.64	-116.17	58.09	
commercial							
Etage courant	-93.77	44.54	-67.86	32.32	-176.21	88.105	
Terrasse	-92.3	45.18	-67.33	32.98	-70.97	35.46	

Tableau IV.28 : Récapitulatif des moments fléchissant pour les poutres principales

- Exemple de calcul

On va prendre comme un exemple de calcul la poutre principale de l'étage commercial, et les autres poutres sont calculées à l'aide du logiciel Robot.

a. Calcul des armatures longitudinales

h = 0.40 m ; b = 0.30 m ; d = 0.375 m ; $f_{c28} = 25 \text{ MPa}$

ELU

- En travée

 $M_{u}^{t} = 51.46 \ kN.m$

$$\mu = \frac{M_u}{b.d^2.\sigma_{bc}} = \frac{51.46 \times 10^{-3}}{0.3 \times 0.375^2 \times 14,17} = 0,0861 \le 0,186$$

$$\Rightarrow poivot A \Rightarrow \begin{cases} A' = 0\\ \sigma_s = \frac{f_e}{\gamma_s} = \frac{400}{1,15} = 348MPa \end{cases}$$

$$\alpha = 1,25(1 - \sqrt{1 - 2\mu}) = 0.1127$$
$$z = d. (1 - 0,4\alpha) = 0,3581 m$$
$$A_u^t = \frac{51.46 \times 10^{-3}}{0,93 \times 40 \times 348} = 4.13 \ cm^2$$

- En appuis

$$M_u^a = -109.22 \ kN.m$$

$$\mu = \frac{M_u}{b.d^2.\sigma_{bc}} = \frac{109.22 \times 10^{-3}}{0.3 \times 0.375^2 \times 14,17} = 0.183 < 0,186$$

Etude d'un bâtiment avec 10 niveaux (R+8+sous-sol)

$$\Rightarrow poivot A \Rightarrow \begin{cases} A' = 0\\ \sigma_s = \frac{f_e}{\gamma_s} = \frac{400}{1,15} = 348MPa \end{cases}$$

$$\alpha = 1,25(1 - \sqrt{1 - 2\mu}) = 0,2542$$
$$z = d. (1 - 0,4\alpha) = 0,3369 m$$
$$A_u^a = \frac{122.71 \times 10^{-3}}{0,3 \times 0.375^2 \times 348} = 9.32 \ cm^2$$

* ELA

On a :
$$\sigma_s = \frac{f_e}{\gamma_s} = \frac{400}{1} = 400 MPa$$
 ; $f_{bc} = \frac{0.85 \times 25}{1.15} = 18.48 MPa$

- En travée $M_a^t = 58.09 \ kN.m$

$$\mu = \frac{M_u}{b.d^2.\sigma_{bc}} = \frac{58.09 \times 10^{-3}}{0.3 \times 0.375^2 \times 18.48} = 0.0745 \le 0.186$$

$$(A' = 0)$$

$$\Rightarrow poivot A \Rightarrow \begin{cases} A = 0\\ \sigma_s = 400 MPa \end{cases}$$

$$\alpha = 1,25(1 - \sqrt{1 - 2\mu}) = 0,0969$$
$$z = d. (1 - 0,4\alpha) = 0,3605 m$$
$$A_a^t = \frac{58.09 \times 10^{-3}}{0,3 \times 0.375^2 \times 400} = 4.03 \ cm^2$$

- En appuis $M_a^a = -109.22 \ kN.m$

$$\mu = \frac{M_u}{b.d^2.\sigma_{bc}} = \frac{116.17 \times 10^{-3}}{0.3 \times 0.375^2 \times 18.48} = 0,149 < 0,186$$

$$\Rightarrow poivot A \Rightarrow \begin{cases} A' = 0\\ \sigma_s = 400 MPa \end{cases}$$

$$\alpha = 1,25(1 - \sqrt{1 - 2\mu}) = 0,203$$
$$z = d. (1 - 0,4\alpha) = 0,3446 m$$
$$A_a^a = \frac{116.17 \times 10^{-3}}{0,3 \times 0.375^2 \times 400} = 8.43 \ cm^2$$

$$A_{s-min-RPA} = 0.5\% b.h = 6 cm^2$$

Récapitulatif :

- En travée : $A^t = \max \{A_u^t = 4.13 \ cm^2, \ A_a^t = 4.03 \ cm^2 \} = 4.13 \ cm^2 \le A_{s-min-RPA} = 6cm^2$ - En appui : $A^a = \max \{A_u^a = 9.32 \ cm^2, A_a^a = 8.43 \ cm^2 \} = 9.32 \ cm^2 \ge A_{s-min-RPA} = 6cm^2$

D'où le choix ferraillage de la poutre principale est :

En travée : $3HA16 = 6.033 \text{ cm}^2 \ge 6 \text{ cm}^2$ En appui : $3HA16 + 3HA14 = 10.65 \text{ cm}^2 \ge 9.32 \text{ cm}^2$

- Condition de non fragilité

* ELS

Pour savoir si un calcul à l'ELS est nécessaire ou non, on vérifie la condition sur appui et en travée :

$$\alpha \leq \frac{\gamma - 1}{2} + \frac{f_{c28}}{100} \quad avec: \quad \gamma = \frac{M_u}{M_s}$$

Remarque : cette vérification est suffisante mais pas nécessaire (si elle est vérifiée alors $\sigma_b < \overline{\sigma_b}$, si non en passe à la vérification de cette dernière).

- En travée

$$M_{\rm u} = 51.46 \text{ kN. m} ; M_{\rm s} = 36.64 \text{ kN. m}$$

$$\gamma = \frac{51.46}{36.64} = 1.4$$

$$\rightarrow \frac{1.4-1}{2} + \frac{25}{100} = 0.45$$

$$\alpha = 0,1127 < 0.29 \quad \rightarrow \quad \text{condition vérifiée}$$

- En appui

Mu = -109.22 kN.m; Ms = -78.03 kN.m

$$\gamma = \frac{109.22}{78.03} = 1.4$$

$$\rightarrow \quad \frac{1.4-1}{2} + \frac{25}{100} = 0.45$$

$$\alpha = 0.2542 < 0.445 \quad \rightarrow \quad \text{condition vérifiée}$$

Donc il n'est pas nécessaire de vérifier la contrainte du béton $\sigma_{bc} < \overline{\sigma}_{bc}$ L'armature calculée à l'ELU convient pour l'ELS.

Donc notre choix de ferraillage est correct :

En travée : **3HA16** = $6.033 \ cm^2 \ge 6 \ cm^2$ En appui : **3HA16** + **3HA14** = $10.65 \ cm^2 \ge 9.32 \ cm^2$

- Vérification au cisaillement

 $V_{max} = 155.85 \ kN$ (L'effort tranchant max dans toutes les poutres du bâtiment).

Selon CBA 93 Article 5.1.2 .1 ; Pour des Fissuration peu préjudiciables.

$$\begin{aligned} \tau_u &= \frac{V_{max}}{b.d} = \frac{155.85 \times 10^{-3}}{0.3 \times 0.375} = 1.385 \, MPa \\ \bar{\tau}_u &= \min\left(0.2 \frac{f_{c28}}{\gamma_b}; 5MPa\right) = 3,33MPa \\ \tau_u &= 1.38 \, MPa < \bar{\tau}_u = 3,33 \, MPa \quad \rightarrow \quad \text{condition vérifiée} \end{aligned}$$

b. Calcul des armatures transversales

- L'espacement des armatures transversales

D'après l'article (§.7.4.2) [8]

$$S < min (h / 4, 10 \emptyset lmin, 30 cm) = 10 cm \rightarrow$$
 pour la zone nodale

 $S < h/2 = 22.5 \ cm \rightarrow$ pour la zone courante

Donc on prend :

$$\begin{cases} S = 10 \ cm \rightarrow \text{ pour la zone nodale} \\ S = 15 \ cm \rightarrow \text{ pour la zone courante} \\ - \text{ Diamètre des armatures transversales} \\ \emptyset \ t \leq \min\left(\frac{h}{35}, \frac{b}{10}, \emptyset_{L-\min}\right) \\ \emptyset \ t \leq \min\left(\frac{45}{35}, \frac{30}{10}, \emptyset_{L-\min}\right) \end{cases}$$

 $\phi t = 8 mm$

La figure IV.24 schématise le ferraillage de cette poutre



Figure IV.23 : Ferraillage des poutres principales (étage commerce)

Recouvrement

La longueur minimale de recouvrement pour les poutres est de 40ϕ (zone II_a), elle est similaire à celle des poteaux.

Après divers calculs à l'aide du logiciel « Expert BA » et extractions des sections du ferraillage longitudinal, nous avons obtenu les résultats affichés dans le tableau ci-dessous :

]		Ferraillage transversal					
Type de			Travée			Appui		Ø	St-	St-
plancher	A_{RPA} (cm^2)	AExpertBA (cm ²)	${f A}$ choisie	A adoptée (cm ²)	AExpertBA (cm ²)	A choisie	A adoptée (cm ²)	(mm)	nod (cm)	cou (cm)
Etage commerce	6.00	4.13	3HA16	6.033	9.32	3HA16 + 3HA14	10.7	8	10	15
Etages courant	6.00	6.2	3HA14+ 3HA12	8.01	13.5	6HA14 + 3HA14	13.9	8	10	15
Terrasse	6.00	3.6	3HA16	6.033	7.7	3HA14 + 3HA12	8.01	8	10	15

Tableau IV 29 : Tab	leau récapitulatif	du ferraillage des	poutres principales
1001000111.27.100	neud recupitululli	au terrainage aes	pouros principulos

IV.7.1.3.2 Ferraillage des poutres secondaires

Les moments exercés sur les poutres au niveau des appuis/travées selon les trois combinaisons de calcul sont résumé dans le tableau suivant :

Type de	E	LU	E	LS	ELA		
plancher	Appui (kN.m)	Travée (kN.m)	Appui (kN.m)	Travée (kN.m)	Appui (kN.m)	Travée (kN.m)	
Etage commercial	-62.4	31.2	-45.44	22.72	-56.78	28.39	
Etage courant	-38.5	17.8	-28.45	13.19	-99.95	50	
Terrasse	-39.45	19.72	-28.33	14.28	-46.23	23.13	

Tableau IV.30 : Récapitulatif des moments fléchissant pour les poutres secondaires

Après divers calculs à l'aide du logiciel « Expert BA » et extractions des sections du ferraillage longitudinal, nous avons obtenu les résultats affichés dans le tableau ci-dessous :

			Fer		Ferraillage					
								transversal		
Type de		Travée				Appui		φ	St-	St-
plancher	A _{RPA}	A ExpertBA	Achoisie	Α	A ExpertBA	${f A}$ choisie	Α		nod	cou
	(cm ²)	(<i>cm</i> ²)		adoptée (<i>cm</i> ²)	(<i>cm</i> ²)		adoptée (<i>cm</i> ²)	(mm]	cm	cm
Etage	5.25	2.9	3HA16	6.033	6.0	3HA16	6.03	8	10	15
commercial										
Etage	5.25	4.0	3HA16	6.033	8.5	6HA14	9.23	8	10	15
courant										
Terrasse	5.25	1.8	3HA16	6.033	3.7	3HA16	6.03	8	10	15

Tableau IV.31 : Tableau récapitulatif du ferraillage des poutres secondaires

IV.7.1.4 Zone nodale

Afin d'assurer un minimum de confinement préservant au maximum l'intégrité de ces derniers et permettre au reste de la structure de déployer ses capacités de dissipation d'énergie.

Il convient de vérifier pour les portiques participant au système de contreventement et pour chacune des orientations possibles de l'action sismique que la somme des moments résistants ultimes des extrémités de poteaux ou montants aboutissant au nœud est au moins égale en valeur absolue à la somme des valeurs absolues des moments résistants ultimes des extrémités des poutres ou traverses affectés d'un coefficient majorateur de 1.25. (Fig.IV.25)

Cette disposition tend à faire en sorte que les rotules plastiques se forment dans les poutres plutôt que dans les poteaux. (§.7.6) [8]

Etude d'un bâtiment avec 10 niveaux (R+8+sous-sol)



Figure IV.24 : Dimensionnement d'un nœud poutre-poteau

Le moment résistant « MR » d'une section de béton dépend essentiellement :

- Des dimensions de la section du béton
- De la quantité d'armatures dans la section du béton
- De la contrainte limite élastique des aciers

$$M_R = d.A_s.\sigma_s$$

Avec :

As:section d'armatures longitudinales

$$d = 0.9 h$$
; $\sigma_s = \frac{f_e}{1.15} = 348 MPa$

Le RPA exige que : $|M_n| + |M_s| \ge 1.25 (|M_e| + |M_w|) et |M'_n| + |M'_s| \ge 1.25 (|M'_e| + |M'_w|)$

Pour les moments des poutres M_{e} , M_{w} , M'_{e} , M'_{w} nous avons choisi le moment résistant le plus grand $M_{e} = M_{w} = M'_{e} = M'_{w} = M_{r-max} = 174.14$ kN.m, contrairement au moment des poteaux M_{n} , M_{s} , M'_{n} , M'_{s} ils sont calculés pour chaque niveau.

Le tableau suivant montre le détail de calcul de la vérification des nœuds exigée par le RPA.

Niveau	M _N (kN.m)	M _S (kN.m)	M _N +M _S	M _W (kN.m)	M _E (kN.m)	1.25 (M _W +M _E)	Observation
Sous-sol	623,52	623,52	1247,04	174,14	174,14	435,348	Vérifiée
RDC	623,52	493,63	1117,15	174,14	174,14	435,348	Vérifiée
Etage1	493,63	493,63	987,26	174,14	174,14	435,348	Vérifiée
Etage2	493,63	493,63	987,26	174,14	174,14	435,348	Vérifiée
Etage3	493,63	318,77	812,40	174,14	174,14	435,348	Vérifiée
Etage4	318,77	318,77	637,55	174,14	174,14	435,348	Vérifiée
Etage5	318,77	318,77	637,55	174,14	174,14	435,348	Vérifiée
Etage6	318,77	237,29	556,06	174,14	174,14	435,348	Vérifiée
Etage7	237,29	237,29	474,57	174,14	174,14	435,348	Facultative
Etage8	237,29	0	237.29	174,14	174,14	435,348	Facultative

Tableau IV.32 : Vérification de la zone nodale

IV.7.2 Partie infrastructure

IV.7.2.1 Voile périphérique (mur de soutènement)

IV.7.2.1.1 Introduction

Selon le RPA99 version 2003, qui stipule d'après l'article 10.1.2, les ossatures au-dessus du niveau de base du bâtiment, doivent comporter un mur de soutènement contenu entre le niveau des fondations et le niveau de base, il doit satisfaire les exigences minimales suivantes :

- L'épaisseur minimale est de 15 cm.
- Il doit contenir deux nappes d'armatures.
- Le pourcentage minimal des armatures est de 0.1% dans les deux sens.
- Les ouvertures dans le voile ne doivent pas réduire sa rigidité d'une manière importante.
- La longueur de recouvrement est de 40Ø avec disposition d'équerres de renforcement dans les angles.



Figure IV.25 : Les charges sur les voiles périphérique

IV.7.2.1.2 Evaluation des charges

On considère le voile comme une dalle pleine reposant sur quatre appuis, et qui supporte les charges horizontales dues aux poussées des terres. On considère le tronçon le plus défavorable. Les charges et surcharges prise uniformément répartie sur une bande de 1m se situe à la base du voile (cas le plus défavorable). Lx=3.88 m ; Ly=4.1 m ; e =20 cm. La charge de poussées des terres est donnée par :

Q =
$$\gamma$$
. h. K_a ; $K_a = tg^2 \left(\frac{\pi}{4} - \frac{\emptyset}{2}\right) = 0.48$

Avec :

 γ : poids volumique des terres $\gamma = 17 \ kN/m^3$

Ka : coefficient de poussée

- h : hauteur du mur voile (h = 3,88m)
- \emptyset : angle de frottement ($\phi = 20.56^{\circ}$)

 $Q = 0,48 \times 17 \times 3,88 = 31.66 \ kN/m^2$

a. Calcul de sollicitation :

$$\rho = \frac{L_x}{L_y} = \frac{388}{410} = 0.95 > 0.4 \text{ (La dalle travaille dans les 2 sens).}$$

$$\rho = 0.95 \begin{cases} \mu_x = 0.041 \\ \mu_y = 0.887 \end{cases}$$

$$\clubsuit \text{ E.L.U}$$

Pour une bande de 1 m de largeur :

$$q_u = 1,35 \ Q = 42.74 \ kN/ml$$

 $M_x = \mu_x. q_u. l_x^2$; $M_y = \mu_y. M_x$

 $\begin{cases} M_x = 0,041 \times 42.74 \times 3,88^2 = 26.38 \ kN. \ m \\ M_y = 0,887 \times 26.38 = 23.4 \ kN. \ m \end{cases}$

- En travée :

$$M_{tx} = 0.85M_x = 0.85 \times 26.38 = 22.42 \ kN.m$$
$$M_{ty} = 0.85M_y = 0.85 \times 23.4 = 19.89 \ kN.m$$

- En appui :

$$M_{ax} = 0.5 M_x = 0.5 \times 26.38 = 13.19 \ kN.m$$

 $M_{ay} = 0.5 M_y = 0.5 \times 23.4 = 11.7 \ kN.m$

* E.L.S

 $q_u = Q = 31.67 \; kN/ml$

$$\begin{cases} M_x = 0,041 \times 31.67 \times 3,88^2 = 19.54 \ kN. \ m \\ M_y = 0,887 \times 26.38 = 17.33 \ kN. \ m \end{cases}$$

- En travée :

 $M_{tx} = 0.85M_x = 0.85 \times 26.38 = 16.61 \text{ kN. m}$ $M_{ty} = 0.85M_y = 0.85 \times 23.4 = 14.73 \text{ kN. m}$

- En appui :

$$M_{ax} = 0.5$$
. $M_x = 0.5 \times 26.38 = 9.77 \ kN. m$
 $M_{ay} = 0.5$. $M_y = 0.5 \times 23.4 = 8.67 \ kN. m$

On a :

$$b = 100 \ cm$$
; $h = 20 \ cm$; $c = 5 \ cm$.

Tableau IV.33 : Calcul du ferraillage du voile périphérique avec logiciel « Expert BA »

	Position	$\frac{\mathbf{M}_{\mathbf{u}}}{(kN.m)}$	Ms (kNn.m)	A (cm ²)	A_{minRPA} (cm^2)	Choix	Ast adopté (cm ²)	Esp (cm)
Sens X	Travée	22.42	16.61	6.1	2	6HA12	6.786	18
	Appuis	13.19	9.77	3.5	2	6HA10	4.71	18
Sens Y	Travée	19.89	14.73	5.4	2	5HA12	5.655	22
	Appuis	11.7	8.67	3.1	2	5HA10	3.925	22

b. Condition de non fragilité

$$\begin{aligned} A_{st} &\geq 0.23 \times \frac{f_{t28}}{f_e} b.d \\ Avec : f_{t28} &= 0.6 + 0.06 \times f_{c28} = 2.1 \, MPa \\ A_{st} &\geq 0.23 \times \frac{2.1}{400} 100 \times 18 = 2.17 \, cm^2 \end{aligned}$$

 $3.925 \ cm^2 \ge 2.17 \ cm^2 \longrightarrow \text{condition vérifiée}$

c. Vérification au cisaillement :

D'après les résultats obtenus par Robot Autodesk :

$$V_{\rm max} = 33.07 \ kN$$

Selon CBA 93 Article 5.1.2 .1 ; Pour des Fissuration peu préjudiciables.

$$\tau_u = \frac{V_{\text{umax}}}{b.d} = \frac{33.07 \times 10^{-3}}{1 \times 0.15} = 0.22 \text{ MPa}$$
$$\overline{\tau_u} = \min\left(0,2; \frac{f_{c_{28}}}{\gamma_b}; 5MPa\right) = 3,33MPa$$

 $\tau_u = 0.22 MPa < \overline{\tau_u} = 3,33 MPa$ condition vérifiée

d. Vérification à ELS

 $q_{ser} = p + q = 24.62 \ kN/ml$

Pour savoir si un calcul à l'ELS est nécessaire ou non, on vérifie la condition en appui et en travée dans les deux sens :

$$\alpha \leq \frac{\gamma - 1}{2} + \frac{f_{c28}}{100}$$
 avec : $\gamma = \frac{M_u}{M_s}$

Tableau IV.34 : vérification de voile périphérique pour le béton à l'ELS

		Ms	Ми	γ	α	$\frac{\gamma-1}{2} + \frac{fc28}{100}$	Observation
Sens XX	Travées	16.61	22.42	1.35	0.091	0.425	Vérifié
	Appuis	9.77	13.19	1.42	0.053	0.46	Vérifié
Sens YY	Travées	14.73	19.89	1.35	0.081	0.325	Vérifié
	Appuis	8.67	11.7	1.35	0.047	0.325	Vérifié

Donc il n'est pas nécessaire de vérifier la contrainte du béton $\sigma_{bc} < \overline{\sigma}_{bc}$ L'armature calculée à l'ELU convient pour l'ELS.



Figure IV.26 : Ferraillage des voiles périphériques

IV.7.2.2 Fondation superficielle

IV.7.2.2.1 Semelles isolées

* Calcul des dimensions des semelles isolées

La charge ultime au pied de la semelle (compris le poids du poteau) est de Nu =2534.82 kN.

En considérant les semelles homothétiques autour des poteaux, la surface d'une semelle carrée est donnée par la relation : $S_{semelle} = [Nu/\sigma_{sol}] = (2.53482/0,180) = 14.08 \text{ m}^2$ soit des semelles de (3.8 x 3.8) m² (surface réelle : 14.44 m²)

* Surface totale occupée par les semelles

Les semelles isolées étant présentes sous chacun des 42 poteaux, la surface totale donc occupée par les semelles est de $42 \times 16 = 607 m^2 > 50\%$ de la surface du bâtiment (483.06m²)

Pour conclure

Au vu de ces résultats ci-haut, il y'a impossibilité de réaliser des semelles pour le bâtiment c'est pour ça on opte pour un radier général.

IV.7.2.2.2 Prédimensionnement du radier

Pour des raisons pratiques « coffrage » le radier va déborder de 50 cm de chaque côté.

Hauteur du radier

Le prédimensionnement de ce dernier consiste à déterminer sa hauteur pour qu'il résiste aux efforts apportés par la superstructure et ceux apportées par l'effet de sous- pression, cette hauteur doit satisfaire les deux conditions suivantes :

- Condition forfaitaire
- Condition de rigidité

Sous réserves des deux autres conditions :

- Condition de non cisaillement
- Condition de non poinçonnent
 - Hauteur de nervure

$$h_n \ge \frac{L_{max}}{10} = 41 \ cm$$

- Condition forfaitaire

$$\frac{L_{max}}{8} \le h_r \le \frac{L_{max}}{5}$$
$$\frac{410}{8} \le h_r \le \frac{410}{5}$$
$$51.25 \ cm \le h_r \le 82 \ cm$$

- Condition de rigidité

$$L_{max} \le \frac{\pi}{2} L_e \text{ et on a } L_e = \sqrt[4]{\frac{4. E. I}{K_z. b}} \Longrightarrow h_r \ge \sqrt[3]{\frac{3. K_z}{E} \left(\frac{2. L_{max}}{\pi}\right)^4}$$

Avec :

- hr : Hauteur totale (nervure + radier)
- h_n : hauteur de la nervure
- h_d : Hauteur de dalle radier
- Le : Longueur élastique

L_{max} : Longueur maximal entre axes des poteaux parallèlement aux nervures

E : Le module de Young. Contrainte normale appliquée est de longue durée

 $(E=3.21\times 10^7 KN/m^2)$

- b : Largeur de la nervure du radier (largeur de poteau = 30 cm)
- I : Inertie du la section du radier ($l = b \cdot h_r^3/12$)

 K_z : Coefficient de réaction de sol, rapporté à l'unité de surface (d'après rapport de sol on prend $K_z = 40 MN/m^3$).

$$h_r \ge \sqrt[3]{\frac{3 \times 40}{3.21 \times 10^4} \left(\frac{2 \times 4.10}{\pi}\right)^4} = 0.56 \ m$$

- Epaisseur de la dalle du radier

La dalle du radier doit répondre à la condition suivante :

$$h_d \ge \frac{L_{max}}{20} = \frac{407}{20} = 20.5 \ cm$$

A partir des conditions précédentes on prend (Fig.IV.28)

- Hauteur de la dalle $h_d = 40 \text{ cm}$
- Dimensions de la nervure (60 x 80)





IV.7.2.2.3 Les vérifications nécessaires du radier :

a. Vérification de la contrainte du sol :

D'après le rapport géotechnique, on a un taux de travail du sol $\overline{\sigma}_{sol} = 180 \text{ kN/m}^2$
Chapitre IV

1^{ère} vérification

La condition à vérifier pour l'approbation de la contrainte du sol est la suivante :

$$\sigma_{sol,ser} \leq \bar{\sigma}_{sol}$$

Avec :

 $\sigma_{sol,ser}$: réaction totale de la structure à l'ELS.

Les valeurs de la réaction d'après notre modélisation sont (Fig.IV.29/IV.30) :



Figure IV.28 : Réaction de sol à ELS

 $\sigma_{sol,ser} = 212.31 \text{ kN/m}^2$

Donc :

 $\sigma_{sol,ser} = 212.31 \text{ kN/m}^2 > \bar{\sigma}_{sol} = 180 \text{ kN/m}^2 \rightarrow \text{Condition non vérifiée}$

Pour corriger cela : on ajoute un débordement du radier.

- Calcul du débordement « D »

$$D \ge Max\left(\frac{h_n}{2}; 30 \ cm\right) = 40 \ cm$$

On prend : D = 1m.

$$\sigma_{sol,ser} = 163.04 \text{ kN/m}^2$$

Donc :

 $\sigma_{sol,ser} = 163.04 \text{ kN/m}^2 < \bar{\sigma}_{sol} = 180 \text{ kN/m}^2 \rightarrow \text{condition vérifiée}$

Chapitre IV

La prochaine condition à vérifier pour l'approbation de la contrainte du sol est la suivante :

 $\sigma_{sol,ult} \leq 1.5 \ \bar{\sigma}_{sol}$

Avec :

 $\sigma_{sol,ult}$: réaction totale de la structure à l'ELU.



Figure IV.29 : Réaction de sol à ELU

 $\sigma_{sol,ult} = 222.49 \text{ kN/m}^2$

Donc :

 $\sigma_{sol,ult} = 222.49 \text{ kN}/m^2 < 1.5 \ \bar{\sigma}_{sol} = 270 \text{ kN}/m^2 \rightarrow \text{condition vérifiée}$

- 2^{éme} vérification

Vérification de la contrainte du sol vis-à-vis de la pression exercée :

On doit vérifier cette condition :

$$\frac{P_z}{S} \le \bar{\sigma}_{sol}$$

Avec :

Pz : réaction totale de la structure à l'ELS

S : surface totale de la structure

En utilisant le programme « Robot Autodesk », on obtient : $P_z = 65193.64$ kN

 $\frac{65193.64}{575.66}$ = 113.25 kN/m² ≤ $\bar{\sigma}_{sol}$ = 180 kN/m² → condition vérifiée

- 3^{éme} vérification

Vérification de la contrainte du sol vis-à-vis au déplacement maximal suivant l'axe « Z ».

La condition exige que : $Z_{max} \times K_z \leq \sigma_{sol}$

Avec :

Zmax : déplacement maximale « Uz » à L'ELS obtenu par Robot Autodesk



Figure IV.30 : Déplacement maximal Z_{max} de la structure

$\rightarrow Z_{max} = 0.004 \text{ m}$

 $0.004 \times 4.10^4 = 160 \; \text{kN/m}^2 \leq 180 \; \text{kN/m}^2 \; \rightarrow \; \text{condition vérifiée}$

b. Vérification au poinçonnement

D'après CBA93 (article A.5.2.4.2) on doit vérifier la condition suivante :

$$N_u \leq Q_u = 0.045 \times \mu_x \times h \times \frac{f_{c_{28}}}{\gamma_b}$$

Avec :

 N_u : Effort normal du poteau le plus sollicité (kN).

On a : Nu = 2534.82 kN.

 Q_u : Charge de calcul du poteau (kN)

$$\mu_x$$
: périmètre d'impact de la charge (m): $\mu_x = 2[(a + b) + h]$

a, b : dimension du poteau (m).

h : épaisseur du radier.

$$\mu_{\rm x} = 2 \left[(0.6 + 0.6) + 0.8 \right] = 4 \, {\rm m}$$

$$Q_u = 0.045 \times 4 \times 0.8 \times \frac{25}{1.5} = 2.4 \text{ MN}$$

 $N_u~=~2.535~\text{MN}~\geq Q_u=2.4~\text{MN}~\rightarrow~\text{condition}$ non vérifiée

Il faut augmenter la hauteur de radier on prend $h_r = 1 m$

$$\mu_x = 4.4 \text{ m}$$

 $Q_u = 3.3 \text{ MN} \ge N_u \rightarrow \text{ condition vérifiée.}$

IV.7.2.3 Calcul le Ferraillage :

IV.7.2.3.1 Ferraillage de la dalle de radier :

Après la modélisation, on a pu extraire les valeurs des sollicitations exercées sur la surface du radier selon les deux directions X et Y, ces valeurs sont affichées dans ce tableau :

	EI	JU	ELS			
	M _{appuis} (kN. m)	M _{travées} (kN. m)	M _{appuis} (kN. m)	M _{travées} (kN. m)		
Sens (x-x)	- 136.80	84.32	- 99.84	61.62		
Sens (y-y)	- 124.84	77.63	- 91.30	56.80		

Tableau IV.35 : récapitulatif des moments exercés sur le radier.

Le calcul se fait à la flexion simple avec une bande de 1 m et en deux directions, l'une suivant (x-x) et l'autre suivant(y-y)

On a:
$$b = 1 \text{ m}$$
; $h = 0,40 \text{ m}$; $d = 0,9 \text{ (h)} = 0,36 \text{ m}$.

Sens x-x

$$\mu = \frac{M_{t}}{f_{bu} \times d^{2} \times b}$$

$$\mu = \frac{84.32 \times 10^{-3}}{14,17 \times (0,36)^{2} \times 1} = 0,046 < 0,186 \rightarrow \text{pivot A}$$

$$\alpha = 1,25(1 - \sqrt{1 - 2\mu}) = 0,0589$$

$$z = d(1 - 0,4\alpha) = 0,351 m$$

$$A_{st} = \frac{M_{t}}{z \times \sigma_{s}}$$

$$A_{st} = \frac{84.32 \times 10^{-3}}{0,351 \times 348} = 6.9 \ cm^{2}$$
On adopte Ast : 7HA12 = 7.917 cm²/ml

En appuis

$$\mu = \frac{136.8 \times 10^{-3}}{14,17 \times (0,36)^2 \times 1} = 0,0745 < 0,186 \rightarrow \text{pivot A}$$

$$\alpha = 1,25(1 - \sqrt{1 - 2\mu}) = 0,097$$

$$z = d(1 - 0,4\alpha) = 0,346 m$$

$$A_{\text{st}} = \frac{136.8 \times 10^{-3}}{0.346 \times 348} = 11.36 \ cm^2$$
On adopte Ast : 5HA16 + 21HA2 = 12.317 \ \text{cm}^2/ml

- Condition de non fragilité :

Ast
$$\geq 0.23 \times \frac{f_{t28}}{f_e} b.d$$

Avec : $f_{t28} = 0.6 + 0.06 \times f_{c28} = 2.1 MPa$
Ast $\geq 0.23 \times \frac{2.1}{400} \times 1 \times 0.225 = 2.71 \ cm^2$

En travées : 7.917 $cm^2 > 2.71 cm^2 \rightarrow$ condition vérifiée

Sur appuis : 12.317 $cm^2 > 2.71 cm^2 \rightarrow$ condition vérifiée

- Vérification à l'ELS

Pour savoir si un calcul à l'ELS est nécessaire ou non, on vérifie la condition en appui et en travée :

$$\alpha \leq \frac{\gamma - 1}{2} + \frac{f_{c28}}{100} \quad Avec: \gamma = \frac{Mu}{Ms}$$

En travée

 $M_{\rm u} = 84.32 \text{ kN.m}$; $M_{\rm s} = 61.62 \text{ KN.m}$; $\alpha = 0.0589$

$$\gamma = \frac{84.32}{61.62} = 1.368$$
$$\frac{\gamma - 1}{2} + \frac{f_{c28}}{100} = 0.434 \ge 1.368 \rightarrow \text{Condition vérifiée}$$

Sur appuis

 $M_{\rm u} = -136.80 \text{ kN.m}$; $M_{\rm s} = -99.84 \text{ kN.m}$; $\alpha = 0.097$

$$\gamma = \frac{136.8}{99.84} = 1.37$$
$$\frac{\gamma - 1}{2} + \frac{f^{c28}}{100} = 0.435 \ge 0.097 \rightarrow \text{condition vérifiée}$$

Donc, pas besoin de calculer la contrainte du béton à l'ELS.

Sens y-y

En travées

$$\mu = \frac{77.63 \times 10^{-3}}{14,17 \times (0,36)^2 \times 1} = 0,042 < 0,187$$

$$\alpha = 1,25(1 - \sqrt{1 - 2\mu}) = 0,054$$

$$z = d(1 - 0,4\alpha) = 0,352 m$$

$$A_{\text{st}} = \frac{M_{\text{t}}}{z \times \sigma_s}$$

$$A_{\text{st}} = \frac{77.63 \times 10^{-3}}{0,352 \times 348} = 6.34 \ \text{cm}^2$$

On adopte Ast : 7HA12 = 7.91 \ \text{cm}^2/ml

Sur appuis

$$\mu = \frac{124.84 \times 10^{-3}}{14,17 \times (0,36)^2 \times 1} = 0,068 < 0,186 \rightarrow \text{pivot A}$$

$$\alpha = 1,25(1 - \sqrt{1 - 2\mu}) = 0,088$$

$$z = d(1 - 0,4\alpha) = 0.347 m$$

$$A_{\text{st}} = \frac{124.84 \times 10^{-3}}{0.347 \times 348} = 10.34 \ cm^2$$

On adopte A_{st} : 7HA14 = 10.773 cm^2/ml

- Condition de non fragilité

$$A_{\rm st} \ge 0,23 \times \frac{f_{\rm t28}}{fe} b.d$$

En travées : 7.91 $cm^2 > 2.71 cm^2 \rightarrow$ condition vérifiée

En appuis : 10.773 $cm^2 > 2.71 cm^2 \rightarrow$ condition vérifiée

- Vérification à l'ELS

Pour savoir si un calcul à l'ELS est nécessaire ou non, on vérifie la condition en appui et en travée :

$$\alpha \leq \frac{\gamma - 1}{2} + \frac{f_{c28}}{100} \quad Avec: \ \gamma = \frac{M_{u}}{M_{s}}$$

En travée

 $\frac{1.367 - 1}{2} + \frac{25}{100} = 0.434 \ge 0.054 \ \to \ \text{condition vérifiée}$

Sur appuis

$$\frac{1.367 - 1}{2} + \frac{25}{100} = 0.434 \ge 0.088 \ \to \ \text{condition vérifiée}$$

Donc, pas besoin de calculer la contrainte du béton à l'ELS.

- Vérification au cisaillement

D'après les résultats obtenus par « Robot Autodesk » ; Selon CBA 93 Article 5.1.2 .1

$$\tau_u = \frac{V_{u \max}}{b.d} \le \bar{\tau}_u = \min(0.2f_{c28}/\gamma_b; 5\text{MPa}) \rightarrow \text{fissuration peu préjudiciable.}$$

Avec : $V_{u max} = 13.52 \ kN$

$$\tau_u = \frac{13.52 \times 10^{-3}}{1 \times 0.36} = 0.038 \le \bar{\tau}_u = 3.33 MPa \rightarrow \text{ condition vérifiée}$$

Donc on a :

Chapitre IV

	Travée			Арриі				
	A calculée (cm ²)	A choisie	${f A}$ adoptée $({m cm^2})$	A calculée (cm ²)	A choisie	${f A}$ adoptée (cm^2)		
Sens (x- x)	6.9	7HA12	7.917	11.36	5 HA16+2 HA 12	12.317		
Sens (y- y)	6.34	7 HA12	7.917	10.34	7 HA14	10.773		





Figure IV.31 : Ferraillage de la dalle du radier

IV.7.2.3.2 Ferraillage des nervures

A partir du logiciel Robot Autodesk, les valeurs des moments en travées et en appuis des nervures sont données dans le tableau ci-dessous :

Tableau IV.37	: Récapitulatif	des moments	pour les	nervures
---------------	-----------------	-------------	----------	----------

El	LU	ELS			
M _{appuis} (kN. m)	M _{travées} (kN. m)	M _{appuis} (kN. m)	M _{travées} (kN. m)		
772.24	430.08	564.60	314.11		

a. Ferraillage longitudinal :

Le calcul de ferraillage longitudinal se fait à la flexion simple avec une section rectangulaire de $(0.6 \text{ x } 1.0) \text{ m}^2$ à l'aide de logiciel « Expert BA ».

Tableau IV.38 : Tableau récapitulatif du ferraillage des nervures.

Travée			Арриі			
A _{Expert} (cm ²)	A choisie	${f A}$ adoptée (cm^2)	A _{Expert} (cm ²)	A choisie	${f A}$ adoptée (cm^2)	
18.0	2x6HA14	18.468	33.2	2x6HA16+6HA14	33.366	

- Condition de non fragilité

Ast
$$\ge 0.23 \times \frac{f_{t28}}{f_e} b.d$$

Ast $= 0.23 \times \frac{2.1}{400} 0.6 \times 0.9 = 6.5205 \ cm^2$

En travées : 18.468 $cm^2 > 6.5205 cm^2 \rightarrow$ condition vérifiée **Sur appuis** : 33.366 $cm^2 > 6.5205 cm^2 \rightarrow$ condition vérifiée

- Vérification à l'ELS

Pour savoir si un calcul à l'ELS est nécessaire ou non, on vérifie la condition en appui et en travée :

 $\alpha \leq \frac{\gamma - 1}{2} + \frac{f_{c28}}{100} \quad Avec: \gamma = \frac{M_u}{M_s}$ • En travée

 $M_{\rm u} = 430.08 \text{ kN. m} ; \quad M_{\rm s} = 314.11 \text{ kN. m} ; \quad \alpha = 0.081$ $\gamma = \frac{430.08}{314.11} = 1.37$ $\frac{1.43 - 1}{2} + \frac{25}{100} = 0.435 \ge 0.081 \rightarrow \text{ condition vérifier}$

Sur appuis

 $M_{\rm u} = 772.24 \text{ kN.m}$; $M_{\rm s} = 564.60 \text{ kN.m}$; $\alpha = 0.149$ $\gamma = \frac{772.24}{564.60} = 1.38$

 $\frac{1.52-1}{2} + \frac{25}{100} = 0.43 \ge 0.149$ condition vérifier

Donc, pas besoin de calculer la contrainte du béton à l'ELS.

- Vérification au cisaillement

D'après les résultats obtenus par « Robot Autodesk » ; Selon CBA 93 Article 5.1.2 .1 On doit vérifier :

$$\tau_u = \frac{V_{u \max}}{b.d} \le \bar{\tau}_u = \min(0.2f_{c28}/\gamma_b ; 5\text{MPa}) \rightarrow \text{fissuration peu préjudiciable}$$

Avec : $V_{u \max} = 474.72 \text{ KN}$
$$\tau_u = \frac{474.72 \times 10^{-3}}{0.6 \times 0.9} = 0.879 \le \bar{\tau}_u = 3.33 \text{ MPa} \rightarrow \text{condition vérifiée}$$

b. Calcul des armatures transversales

Diamètre des armatures transversales

$$\emptyset_{t} \leq min\left(\frac{h}{35}; \ \emptyset_{Lmin}; \frac{b}{10}\right) \text{ selon le CBA93}$$

 $\phi_{Lmin} = 1,6$ cm (Diamètre minimal des armatures tendues du premier lit maintenues par les cadres)

$$\emptyset_t \le min\left(\frac{100}{35} ; 1.6 ; \frac{60}{10}\right) = 1.6 \text{ cm}$$
On prend : $\emptyset_t = 10 \text{ mm}$

• Espacement des armatures transversales

D'après le RPA 99 :

S < min (h /4 ,12 $Ø_{min}$, 30 cm) =14.4 cm (pour la zone nodale).

S < h/2 = 50 cm (pour la zone courante).

Donc on prend :

S = 10 cm (pour la zone nodale)

S = 15 cm (pour la zone courantes)



Figure IV.32 : Ferraillage des nervures

IV.8 Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons réalisé l'étude du bâtiment à 10 niveaux en respectant la règlementation en vigueur en Algérie (RPA99/2003, CBA93, BAEL91/99, et DTR BC 2.2). Et, à l'aide de la modélisation de notre bâtiment sur le logiciel « Autodesk Robot », cela nous a permis d'extraire des résultats directs tels que les différents efforts dans chaque élément structural suivant toutes les combinaisons, permanentes (ultime et service) et accidentelles (sismiques), tout en diminuant les erreurs de calcul manuel et le temps de l'étude. En ayant ces efforts, grâces aux lois et concepts acquis à l'école et les vérifications exigées par la réglementation en vigueur, nous avons pu faire une étude sismique de notre bâtiment et dimensionner les éléments de son ossature suivant 2 parties (partie superstructure et partie infrastructure).

Conclusion Générale

Conclusion générale

Conclusion générale

Ce projet de fin d'études représente pour nous une expérience enrichissante qui nous a permis d'assister aux différentes phases de réalisation d'un projet de bâtiment (terrassement, ferraillage, coffrage et coulage), de côtoyer des hommes de terrain et de toucher du doigt les problèmes liés à la réalité du chantier.

Du point de vue théorique, nous avons évoqué les généralités sur la sismicité dans notre pays ainsi que l'innovation (voiles en BA) qui a permis aux constructions de résister aux forces engendrées par ce phénomène naturel. A partir de ces éléments, nous avons choisi une conception qui répond aux exigences de la règlementation en vigueur en Algérie (RPA99/2003, CBA93, BAEL91/99, et DTR BC 2.2). A l'aide de la modélisation du bâtiment et au moyen du logiciel « Autodesk Robot », nous avons obtenu les différents efforts dans chaque élément structural pour toutes les combinaisons (permanentes et accidentelles) avec un minimum d'erreurs et un temps plus court. Avec ces efforts, et grâce aux lois et concepts acquis à l'école en plus des vérifications exigées par la réglementation parasismique, nous avons pu effectuer une étude sismique qui nous a permis de dimensionner et de calculer le ferraillage des éléments de l'ossature du bâtiment (superstructure et infrastructure).

Nous tenons à préciser que ce projet de fin d'étude a été une expérience réussie pour nous que ce soit étude ou réalisation. Il nous a fourni les moyens nécessaires qui nous aident à affronter la vie professionnelle sereinement.

Nous espérons que ce modeste travail sera une référence utile pour les autres étudiants et les chercheurs.

Références bibliographiques

[1] BALI, Abederrahim. Les cours matériaux de construction et durabilité du béton. Ecole Nationale Polytechnique d'Alger.

[2] BAOUCHE, Nadjia. Les cours de structures en béton et constructions parasismiques. Ecole Nationale Polytechnique d'Alger.

[3] BEGOUG, Mohammed EL Amine. *Etude d'un bâtiment* R+9 + sous-sol + entresol à usage*multiple*. Master. Ain-Temouchent : Centre Universitaire Belhadj Bouchaib, 2018.

[4] BENZERGA, MOHAMED. Boudiaf Azzedine. Géologue consultant : «Tout le nord de l'Algérie est sujet à une sismicité continue». El Watan. 2021.

[5] BOURAHLA, Nouredine. Les cours de DDS. Ecole Nationale Polytechnique d'Alger.

[6] CGS. DTR B.C. 2.2, Charges permanentes et charges d'exploitation.

[7] C.G.S. D.T.R. B.C 2.41, *Regles de conception et de calcul des structures en beton arme c.b.a.93*. Alger, 1991.

[8] CGS. DTR B.C. 2.48, Règles parasismiques algériennes RPA 99 / VERSION 2003.

[9] CHERRAK, Messaouda. Les cours de béton armé. Ecole Nationale Polytechnique d'Alger.

[10] CRAAG, *Centre de Recherche en Astronomie Astrophysique et Géophysique*. En ligne. CRAAG, Centre de Recherche en Astronomie Astrophysique et Géophysique. [s. d.]. Disponible sur : <u>https://www.craag.dz/</u>. [consulté le 01/04/2022].

[11] CSTB. DTU P 18-702, Règles BAEL 91 révisées 99. 2000.

[12] Décret exécutif N° 91-175 du 28 mai 1991 définissant les règles générales d'aménagement

d'urbanisme et de construction

[13] FULGENCE, Dusabimana. *Conception et dimensionnement parasismiques*. Diplôme d'Ingénieur d'Etat. Alger : Ecole Nationale Polytechnique, 2010.

[14] KHALED Khier-Eddine, KHELFA Hicham. *Etude d'un bâtiment R+8 + sous-sol à usage multiple contreventé par des voiles porteurs*. Master. Bejaia : Université Abderrahmane Mira, 2016.

[15] Laboratoire de l'Habitat et de la Construction L.N.H.C. *Etude geotechnique*. 2019100038C0000RSE0001. Bouira, [s. d.].

[16] LARIBI, Abdallah. Les cours de RDM. Ecole Nationale Polytechnique d'Alger.

[17] PENELIS, George G. *Earthquake-resistant concrete structures*. London : E & FN Spon, 1997. ISBN 0419187200.

[18] STIHI, Sana. Les cours bâtiment et dessin bâtiment. Ecole Nationale Polytechnique d'Alger.

[19] The Institution of Structural Engineers. *Stability of buildings Part 3 : shear walls*. London, 2015. ISBN 9781906335274.

[20] USGS.gov / *Science for a changing world*. En ligne. USGS.gov | Science for a changing world. [s. d.]. Disponible sur : <u>https://www.usgs.gov/</u>. [Consulté le 20/03/2022].

Outils informatiques :

- Logiciel Autodesk Robot Structural Analysis Professional et Auto CAD
- Logiciel Expert BA
- Microsoft Office Excel

Annexes

Diamètre	1 barre	2 barres	3 barres	4 barres	5 barres	6 barres	7 barres	8 barres	9 barres	10 barres
4	0,126	0,251	0,377	0,503	0,628	0,754	0,880	1,005	1,131	1,257
5	0,196	0,393	0,589	0,785	0,982	1,178	1,374	1,571	1,767	1,963
6	0,283	0,565	0,848	1,131	1,414	1,696	1,979	2,262	2,545	2,827
7	0,385	0,770	1,155	1,539	1,924	2,309	2,694	3,079	3,464	3,848
8	0,503	1,005	1,508	2,011	2,513	3,016	3,519	4,021	4,524	5,027
10	0,785	1,571	2,356	3,142	3,927	4,712	5,498	6,283	7,069	7,854
12	1,131	2,262	3,393	4,524	5,655	6,786	7,917	9,048	10,179	11,310
14	1,539	3,079	4,618	6,158	7,697	9,236	10,776	12,315	13,854	15,394
16	2,011	4,021	6,032	8,042	10,053	12,064	14,074	16,085	18,096	20,106
20	3,142	6,283	9,425	12,566	15,708	18,850	21,991	25,133	28,274	31,416
25	4,909	9,817	14,726	19,635	24,544	29,452	34,361	39,270	44,179	49,087
32	8,042	16,085	24,127	32,170	40,212	48,255	56,297	64,340	72,382	80,425
40	12,566	25,133	37,699	50,265	62,832	75,398	87,965	100,531	113,097	125,664
50	19,635	39,270	58,905	78,540	98,175	117,810	137,445	157,080	176,715	196,350

Annexe 1 : Tableau des sections équivalentes

Annexe 2 : Organigramme flexion composée



Annexe 3 : Organigramme flexion simple



 $A_s \ge A_{smin} = \max\{b.h/100; 0.23 \times b.d. f_{t28}/f_e\}$

Annexe 4 : Organigramme pour le calcul des dalles



$$x: M_x = \mu_x. q. L_x^2$$
$$y: M_y = \mu_y. M_x$$

Annexe 5 : Ferraillage des escaliers

Les escaliers sont calculés à la flexion simple en considérant la section à ferrailler comme une section rectangulaire de largeur 1m et de hauteur $h=20 \text{ cm} > h_{escalier-etage} = 15 \text{ cm}$.

Nous allons ferrailler l'escalier droit qui mène au sous-sol.

$$tg(\theta) = \frac{h_e}{L} = \frac{408}{730} = 0.5589 \quad \to \theta = 29.20^{\circ}$$

La hauteur des contres marches est de 17 cm,

$$\frac{h_e}{17} = \frac{408}{17} = 24 \rightarrow 24$$
 contremarches $\rightarrow 23$ marches de 32 cm

Les charges et surcharges obtenues figurent dans le tableau suivant :

Désignation		$\rho(kg/m^3)$	e(m)	$G(kN/m^2)$	
Carrelage	Horizontal	2200	0.01	0.22	
	Vertical	2200	0.01	0.22	
Mortier de	Horizontal	2000	0.01	0.20	
pose	Vertical	2000	0.01	0.20	
Lit de sable		1800	0.2	0.36	
Dalle pleine 15 cm		2500	0.2/cos 29.20	5.72	
Poids des marches		2200	0.17/2	1.87	
Enduit en plâtre		1000	0.02	0.20	
Garde de corps		/	/	1.00	
G		10 kN/m ²			
$Q = Q_{c}$	commerce	5 kN/m ²			

Tableau 1 : Charges permanentes et d'exploitation des volées des escaliers

Pour une bande de 1m de largeur on a

 $q_u = 21 \, kN/m$ et $q_s = 15 \, kN/m$

Le moment isostatique est de $M_0 = \frac{qL^2}{R}$

Le moment en appui est de $0.5M_0$

Le moment en travée est de $0.85M_0$

Les moments exercés sur les poutres au niveau des appuis/travées selon les deux combinaisons de calcul sont résumé dans le tableau suivant :

Tableau 2 : Récapitulatif des moments fléchissant pour les poutres principales

		ELU	ELS		
	Appui	Travée	Appui	Travée	
Moments	-69.94	118.90	-49.96	84.93	
(kN.m/ml)					

h = 0.2m ; b = 1.0 m ; d = 0.185 m ;
$$\sigma_{bc} = f_{bu} = 14.17 MPa$$
; $\frac{f_e}{\gamma_s} = 348 Mpa$

$$\varepsilon_{es} = 1.74\%_0$$
; $\mu_1 = 0.392$; $\varepsilon_s = \frac{1-\alpha}{\alpha}\varepsilon_b$; $\varepsilon_{sc} = \left(1 - \frac{d'}{\alpha \times d}\right)\varepsilon_b$

c. Calcul des armatures longitudinales à ELU En travée

 $M_u^t = 107.70 \, KN. \, m$

$$\begin{split} \mu &= \frac{M_u}{b.d^2.\sigma_{bc}} = \frac{118.9 \times 10^{-3}}{1 \times 0.185^2 \times 14,17} = 0.245 \le 0.392 \\ &\Rightarrow poivot \ B \ \Rightarrow \begin{cases} A_{sc} = 0 \\ \varepsilon_b = 3.5\%_0 \ et \ \varepsilon_s \le 10\%_0 \end{cases} \end{split}$$

$$\begin{aligned} \alpha &= 1,25 \left(1 - \sqrt{1 - 2\mu} \right) = 0.357 \\ z &= d. \left(1 - 0,4\alpha \right) = 0.159m \\ \varepsilon_s &= 6.3 \ \%_0 \ge \ \varepsilon_{es} = 1.74 \ \%_0 \ \to \sigma_s = 348 \ \text{MPa} \\ \varepsilon_{sc} &= 2.17 \ \%_0 \ \ge \ \varepsilon_{es} = 1.74 \ \%_0 \ \to \sigma_{sc} = 348 \ \text{MPa} \end{aligned}$$

En utilisant l'organigramme on trouve :

$$A_s = 21.49 \ cm^2$$

On opte pour un ferraillage de 8HA20/ml avec $S_t = 12.5$ cm.

Sur appuis

$$\begin{split} M_u^a &= -69.94 \ kN. \ m\\ \mu &= \frac{M_u}{b. d^2. \sigma_{bc}} = \frac{69.94 \times 10^{-3}}{1 \times 0.185^2 \times 14.17} = 0.144 < 0.186\\ &\Rightarrow poivot \ A \ \Rightarrow \begin{cases} A' = 0\\ \varepsilon_b \leq 3.5\%_0 \ et \ \varepsilon_s = 10\%_0 \end{cases} \\ \alpha &= 1.25 (1 - \sqrt{1 - 2}\mu) = 0.196 \end{split}$$

$$z = d.(1 - 0.4\alpha) = 0.171 m$$

En utilisant l'organigramme on trouve :

$$A_u^a = \frac{69.94 \times 10^{-3}}{0.171 \times 348} = 11.75 \ cm^2$$

On opte pour un ferraillage de 8HA16/ml avec $S_t = 12.5$ cm.

d. Les armatures de répartition :

$$A_r = \frac{A}{4} = \frac{21.49}{4} = 5.37 \ cm^2 \rightarrow 5HA12 = 5.655 \ cm^2 \rightarrow S_t = 20 \ cm$$

e. Condition de non fragilité :

$$A_s \ge 0.23 \times \frac{ft28}{fe} b.d$$

Avec :

$$ft28 = 0,6 + 0,06 \times fc28 = 2,1 Mpa$$
$$A_s = \min\{21.49 \ cm^2; \ 11.75 \ cm^2; \ 5.655 \ cm^2 \}$$
$$Ast \ge 0,23 \times \frac{2.1}{400} \times 1 \times 0.185$$

 $5.655 \ cm^2 > 2.23 \ cm^2 \rightarrow$ condition vérifiée

Pour savoir si un calcul à l'ELS est nécessaire ou non, on vérifie ls conditions suivantes sur appui et en travée :

$$\sigma_b \leq \overline{\sigma_b}$$

 $\sigma_{\rm s} = n\sigma_b = 15\sigma_b \le \overline{\sigma_{\rm s}}$

Avec :

$$\sigma_b = \frac{M_{ser}}{I} y$$

 $\overline{\sigma_s}$

$$\overline{\sigma_{\rm b}} = 0.6 f_{c28} = 0.6 \times 25 = 15 \, MPa$$

Fissuration peu préjudiciable $\overline{\sigma_s} = min\left\{\frac{2}{3}f_e; 110\sqrt{\eta f_{t28}}\right\}$

Avec $\eta = 1.6$ pour HA et 1 pour lisse

= 202 MPa
Calcul y:
$$\frac{by^2}{2} + nA'_s(y - d') - nA_s(d - y) = 0$$

A's = 0 (la partie comprimée) ; n = 15 ; d' = 0.1 hd

En travée

Mu = 118.9 kN.m; Ms = 84.93 kN.m

$$y = 8.63 \text{ cm}$$

$$\sigma_b = \frac{84.93 \times 10^{-3}}{0.016667} \times 0.0863 = 0.44 \text{ MPa} \le 15 \text{ MPa} \quad \text{Condition vérifiée}$$

$$\sigma_s = 15 \times 0.44 = 6.6 \text{ MPa} \le 202 \text{ MPa} \quad \text{Condition vérifiée}$$

Sur appui

Mu = -69.94 kN. m; Ms = -49.96 kN. m

 $y = 7.52 \ cm$

 $\sigma_b = \frac{49.96 \times 10^{-3}}{0.016667 \times 10^{-3}} \times 0.0752 = 0.23 MPa \le 15 MPa$ Condition vérifiée $\sigma_s = 15 \times 0.23 = 3.45 MPa \le 202 MPa$ Condition vérifiée

Ou on peut vérifier l'ELS par la condition suffisante suivante :

$$\alpha \leq \frac{\gamma - 1}{2} + \frac{fc28}{100} \quad avec: \quad \gamma = \frac{Mu}{Ms}$$

En travée :

Mu = 118.9KN.m; Ms = 84.93 kN.m

$$\gamma = \frac{118.9}{84.93} = 1.4$$

$$\rightarrow \quad \frac{1.4-1}{2} + \frac{25}{100} = 0.45$$

$$\alpha = 0.357 < 0.45 \quad \rightarrow \quad Condition \ vérifiée$$

- En appui:

Mu = -69.94 kN. m; Ms = -49.96 kN. m

$$\gamma = \frac{69.94}{49.96} = 1.4$$

$$\rightarrow \quad \frac{1.4-1}{2} + \frac{25}{100} = 0.45$$

 $\alpha = 0,196 < 0.45 \rightarrow Condition vérifiée$

Vérification au cisaillement :

$$T_{max} = \frac{q_u \cdot l}{2} = 76.65 \ kN$$

$$\overline{\tau_U} = min(\frac{0.2}{\gamma_b} f_{c28}; \ 5MPa) = 3.33 \ MPa$$

$$\tau_u = \frac{T_{max}}{b.d} = \frac{76.65 \times 10^{-3}}{1 \times 0.185} = 0.414 \ MPa < \overline{\tau_U} = 3.33 \ MPa \implies \text{Condition vérifiée}$$

- Pas de reprise de bétonnage,
- Les dispositions constructives sont supposées vérifiées

 \rightarrow Les armatures transversales ne sont pas nécessaires.

Voici au-dessous le ferraillage d'escalier de sous-sol (Fig.1)



Figure 1 : Ferraillage d'escalier

Annexe 6 : Ferraillage de L'acrotère

L'acrotère est un élément structural contournant le bâtiment, conçu pour la protection. Entre lui-même et la forme de pente contre l'infiltration des eaux pluviales et la sécurité des personnes. C'est un élément secondaire de dimensions définies dans la Figure 2, et puisque notre terrasse est inaccessible ce dernier est ferraillé par un minimum d'armatures comme le montre le tableau ci-dessous.

Tableau 3	: calcul	de	ferraillage	de	l'acrotère.
-----------	----------	----	-------------	----	-------------

Condition de non fragilité	$0.23 \ b \ d \ f_{t28}/f_e$	$A_{min} = 1.63 \ cm^2$			
Choix des sections					
$5HA8 \implies A_s = 2.51 \text{ cm}^2/\text{ml}$					
Les armatures de répartition $A_s/4$ 0.425cm ²					
5HA6 \implies $A_s = 1.41 \ cm^2$					



Figure 2 : Ferraillage d'acrotère